

Rapport annuel



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

2008



 Faude & Huguenin

Le signe distinctif
de la performance



MÉDAILLES
MONNAIES
INSIGNES
PLAQUETTES
TROPHÉES

Bellevue 32 • CH 2400 Le Locle
Tél. +41 32 930 52 00 • Fax +41 32 930 52 01
infolelocle@faude-huguenin.ch • faude-huguenin.ch

26^{ème} Tir Cantonal Obwaldien 2009

Brünig Indoor / Lungern, Giswil

du 12 juin au 12 juillet 2009

Avec un attractif
programme de fête!

www.ow-schiessen09.ch



Profitez déjà à l'avance de vous entraîner avec des conditions
idéales pour cette fête de tir unique en son genre.

2009: «Être prêt pour l'avenir»

L'année 2008 a été placée sous la devise «**Aiguillages**». C'est ainsi que l'on a voulu exprimer la volonté d'actionner les aiguillages pour atténuer les conséquences de la mise en œuvre des démarches parlementaires, des exigences de l'initiative «Pour une protection face à la violence des armes» et des conclusions du Groupe de travail «Armes d'ordonnance» du DDPS. La Fédération ne peut faire face à ces conséquences qu'avec le concours des chasseurs, des collectionneurs et d'autres personnes partageant les mêmes opinions. L'objectif reste inchangé: en respectant la proportionnalité et en faisant preuve de bon sens, nous voulons garantir que la pratique du Sport de tir puisse rester possible sans limitations inutiles et dans des proportions de coûts acceptables. Cela, nous ne pouvons l'obtenir qu'en collaborant, qu'en unissant nos ressources et que si nous sommes bien d'accord là-dessus. L'image de la Fédération, et avec elle aussi celle du Sport populaire, est très fortement influencée par le Sport d'élite; ce dernier imprègne l'image du Sport de tir pour un large public. Les deux manières de pratiquer notre sport sont interdépendantes. C'est pourquoi il est important que les participants au sport populaire et les sportifs d'élite se respectent mutuellement, qu'ils fassent preuve de compréhension les uns pour les autres et qu'ils se dévouent à leurs missions. Les problèmes de nos jours exigent avant tout une certaine unité de notre part et non la discorde entre nous; ils exigent de faire preuve de souplesse et non pas de s'accrocher à des positions qui ne sont plus soutenables. Il est regrettable que la promotion du Sport de tir n'existe pas en dehors des Sociétés de tir. Dans les écoles, on propose les types de sport les plus inimaginables en tant que cours facultatif, allant du «break dancing» au «skatebor-



Rita Fuhrer, Présidente de la Fédération sportive suisse de tir

ding» en passant par le badminton. Seul le tir ne se trouve que rarement parmi les offres de cours. Les préjugés envers notre discipline sportive sont vraisemblablement trop importants, confondant l'arme de sport avec les armes potentiellement dangereuses. Néanmoins, le tir promeut justement les aptitudes que les jeunes d'aujourd'hui devraient entraîner plus que jamais: la motivation, la persévérance, la capacité de concentration, le calme, le sang-froid, la résistance nerveuse et l'ambition. En dépit de ces problèmes et des questions ouvertes, le Sport de tir a de l'avenir même si – ou justement parce que – d'autres disciplines sportives apparemment plus modernes semblent nous disputer les jeunes talents. La concurrence nous permet aussi de montrer de façon active que les valeurs liées à notre sport sont également attrayantes pour les jeunes. Dans les milieux des tireurs, les traditions sont tenues en haute estime et soignées, mais leurs contenus ne sont pas fixés pour l'éternité. Ces traditions se basent sur d'anciennes valeurs qui méritent d'être maintenues. Toutefois, la manière de vivre ces valeurs doit impérativement s'adapter au temps. La popularité du Sport de tir montre que cela est fort possible. Mais, pour ga-

rantir le succès, à l'avenir, les tireuses et les tireurs doivent faire davantage. Ils doivent notamment faire en sorte que leurs structures fédératives et formes d'organisation soient aptes à résister à un avenir qui ne pourra pas épargner des changements au Sport de tir.

Selon la devise «**Être prêt pour l'avenir**», nous voulons, ensemble, que le tir puisse rester le lien important qu'il constitue entre l'armée et la population. La communauté des tireurs s'engagera pour que l'on fasse preuve d'un usage responsable des armes et des armes de sport, ainsi que pour assurer que les militaires de notre armée puissent continuer à conserver leur arme personnelle à domicile.

Le Comité exprime ses sincères remerciements à tous ceux qui ont fait preuve d'un important engagement bénévole pour le tir. En défendant les acquis et les traditions qui ont fait leurs preuves, on s'assure que la descendance de nos enfants puisse perpétuer la pratique du Sport de tir.

Rita Fuhrer, Présidente de la FST

Remarque: Si pour une question pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans le Rapport annuel, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées.

TABLE DES MATIÈRES

Le mot de la présidente	01
Division Fusil 300m	02
Division Carabine 10/50m	04
Division Pistolet	05
Division Formation	06
Division Sport d'élite	08
Division Communication	11
Domaine Finances	13
Comm. disciplinaire et de recours	14
Musée suisse du tir	14
Secrétariat général	16
In Memoriam	16
Organigramme	18
Comptes Fédération sportive de tir	19
Comptes «Foyer des Tireurs»	30
Comptes «Musée suisse du tir»	34
Assemblée des délégués	35
Comité	44
Présidents d'honneurs et Membres d'honneurs	45
Droit de représentation	48
Adresses	49
Délais	54



Division Fusil 300m (DF-300m)

Chef de la Division Fusil 300m: René Inauen

Principes

La Division s'est concentrée sur trois tâches principales:

1. Le déroulement correct des Concours de la Fédération (CFED) et des finales tout en intégrant les adaptations et les changements sur la base d'expériences vécues.
2. Une simplification dans le domaine des inscriptions et des décomptes avec les SCT.
3. Une intégration rapide des trois nouveaux membres de la Division à leur Ressort.

Fêtes de tir

La Fête fédérale de tir (FFT) Région Aarau 2010 à venir mobilise déjà nombre de tireurs qui se préparent pour cette grande manifestation. De nombreux tireurs saisissent la chance de passer sur une autre arme de sport afin d'être à la hauteur lors de la FFT au terme d'une période préparatoire de deux ou de trois ans.

Le nombre de participants aux nombreux CFED et notamment aux Fêtes cantonales de tir est très réjouissant. Nous exprimons nos remerciements à tous les organisateurs pour leur engagement.

Concours des sociétés (CSOC)

L'adaptation du mode d'évaluation des CSOC n'a pas pleinement pu satisfaire les attentes. Le léger avantage accordé au plus grand nombre de participants et l'intégration des jeunes, voire des Juniors, n'ont pas encore pu être exploités en faveur de toutes les Sociétés de tir (ST). Certaines d'entre-elles ne mobilisent pas tout leur potentiel et se retrouvent bien entendu dans la deuxième partie du classement; elles mettent en cause

le mode d'évaluation. Certaines ST mobilisent chaque membre licencié et profite ainsi du mode d'évaluation. Cela répond aussi à l'attente des organisateurs de Fêtes de tir et de manifestations des ST du moment où seul le nombre de participants peut justifier l'engagement en ressources humaines et en temps.

Championnat suisse de groupes (CSG-300)

Le CSG-300 avec ses 30'000 participants est incontestablement le concours-phare des ST et de la Fédération. La tendance – augmentation pour les armes de sport, très fort recul pour le F ass 57 et statu quo pour les autres armes d'ordonnance – s'est poursuivie. La part de la Relève a progressé de 20% (+2), tandis que l'on note une légère régression de la part des armes d'ordonnance. Cela est dû à la promotion des jeunes talents dans le domaine de la Carabine 10/50m et au recul de la participation aux cours de Jeunes tireurs. La progression constante de la participation des femmes dans la catégorie des armes d'ordonnance est réjouissante. Les femmes se font remarquer par les excellents résultats obtenus et constituent dans certains groupes une majorité évidente.

Le contrôle ferme des licences lors de l'évaluation des résultats et les contrôles inopinés lors de tours principaux ont été effectués durant l'ensemble du concours, tout en entraînant les conséquences correspondantes pour les cas d'infraction; peut-être vivrons-nous bientôt une année sans enregistrer de disqualification.

Le nombre élevé de participants et l'engagement qui en résulte lors des Fêtes de tir et des CFED justifient l'important engagement financier de la Fédération. Avec une participation élevée, les ST peuvent, dans un large, mesure influencer l'augmentation ou la diminution des prestations – par

exemple pour ce qui concerne les distinctions.

Concours individuels (CI)

Les Concours individuels reposent sur les programmes de concours des Championnats de groupes et offrent un entraînement peu coûteux avec une belle série de distinctions. De nombreuses ST ont saisi cette chance et s'efforcent, en raison des contributions financières, à obtenir un nombre élevé de participants. Malgré cela, le recul s'est élevé à 1'500 participants. C'est dans l'intérêt des ST de faire bon usage de cette offre, car, ce n'est que grâce à un nombre stable de participants que le défraiement financier des ST participantes peut être assuré.

Championnat suisse de sections (CSS)

Près de 1'360 ST comptant 19'000 participants ont pris part aux CSS. La centrale d'enregistrement s'est parfaitement acquittée de sa tâche d'encadrement des ST. Les quotes-parts de distinction déjà élevées ont encore progressé: plus de 74 pour cent des tireurs au fusil et plus de 76 pour cent des tireurs au pistolet ont obtenu une distinction. La quote-part escomptée de 66 pour cent a une fois de plus été nettement dépassée, ce qui a clairement pesé sur le décompte final du concours.

De grandes discussions ont été déclenchées par certains résultats de quelques ST totalisant une moyenne de plus de 100 points par rapport au maximum individuel de 100 points dans le domaine Fusil. Toutefois, le règlement autorise un résultat de ST de plus de 100 points lorsque l'on atteint un nombre maximal de participants en corrélation avec l'intégration du plus grand nombre d'Adolescents et de Juniors; le bonus de 2% issu des résultats non obligatoires «gratifié» donc les ST particulièrement engagées.

Malgré les mauvaises conditions atmosphériques, la 16^e Finale des CSS a pu se dérouler pour la 7^e fois consécutive dans les installations de tir de Buchs-Lostorf. Les participants ont vécu un concours à la loyale et intéressant. Contrairement aux intentions initiales, le CO a décidé de poursuivre l'organisation de la finale dans les installations de Buchs AG.

Tir fédéral en campagne (TFC)

Le nombre de participants a été maintenu! A la suite de la progression de l'année dernière et les nombreux efforts fournis par les ST, le nombre de participants a été maintenu de justesse. La tâche difficile, mais non impossible, consiste maintenant à maintenir cette tendance. Cela exige l'engagement de tous, mais surtout aussi l'encadrement et la motivation dispensés par les participants potentiels. Par des temps plutôt contraires au sport de tir, il est particulièrement important d'accorder toute l'attention voulue à la plus grande et la plus importante manifestation de relations publiques de la Fédération afin de donner un signal clair et net!

Les ST continuent à être soutenues dans leurs efforts par les mesures prises par la Fédération et les SCT; les mesures publicitaires et l'intégration de la presse sont constamment élargies. Mais les tâches principales restent dévolues aux ST. Avec des concours régionaux, des concours de groupes et de sociétés, etc., de nombreuses personnes non membres peuvent être mobilisées et confrontées aux aspects de bonne camaraderie du Sport de tir.

De nombreuses ST en font la preuve en voyant progresser le nombre de participants et en organisant une fête populaire pour le village ou la région entière, tout en bénéficiant d'une publicité plus élevée à long terme, et en obtenant de la part

de la population une plus grande compréhension pour le Sport de tir. Il s'agit d'initier et d'exploiter cette ambiance positive. La publicité développée annuellement autour de la plus importante manifestation à succès que représente le TFC soutient tous ces efforts. Les prix attrayants – notamment la participation gratuite de la ST à la finale du concours Feldschlösschen, à Rheinfelden – récompensent l'engagement consenti par les ST les plus performantes. Le TFC doit être une fête populaire sur toutes les places de tir; la plus grande Fête de tir au monde se déroule sur plus de 800 places de tir!

Cible Feldschlösschen (Cible-FS)

Après 20 ans de fructueuse collaboration, la dernière Cible FS a été tirée dans le cadre habituel. La Fédération continue à considérer la Cible FS comme une précieuse occasion en vue de se préparer dans des conditions de compétition au TFC et reprend la Cible FS en tant que «Cible campagne» à sa charge. Comme la TFC, la Cible campagne se doit de figurer dans le programme annuel de toutes les ST. La finance de tir de la Cible campagne profite à tous – du tireur individuel jusqu'à la Fédération: une véritable situation «Win-Win». Cette offre singulière sera perpétuée; les tireurs pourront ainsi compléter la série de distinction remise jusqu'ici.

Jeunes tireurs et adolescents

Pour l'ensemble de la Suisse, on a à nouveau noté un léger recul du nombre de participants. De nombreuses ST ont réussi à en accroître le nombre (particulièrement dans les régions rurales); les mesures prises commencent à produire leurs effets. Par un engagement correspondant, cela doit également être possible pour les ST actives dans les villes.

Une grande importance doit être vouée à l'intégration des jeunes dans la vie de la ST; cela signifie une meilleure cohésion de toutes les classes d'âge et permet le développement de l'intérêt de collectivités intéressées au tir et au sport de tir.

La formation des adolescents par un programme de cours séparé et la compétition avec les Jeunes tireurs légèrement «plus âgés» donne des résultats très satisfaisants; les deux groupes ont à nouveau eu l'occasion de se mesurer directement lors du CSG pour adolescents et Jeunes tireurs. La voie adoptée doit être poursuivie. La motivation est bien présente chez les jeunes; il faut «simplement» la promouvoir au moyen d'offres intéressantes.

Une autre possibilité de promouvoir la Relève est offerte par la Finale JU+VE, à Thoun. Les résultats des JU se situent à un niveau très élevé; ils sont partiellement comparables à ceux de l'Elite. Dans les disciplines du tir au pistolet, on a bien fait de promouvoir la performance en réduisant les limites de qualification; le nombre de participants a ainsi été augmenté.

Cours de tir pour retardataires (CTR)

En dépit du recul du nombre de tireurs astreints au tir obligatoire, le nombre de participants aux cours de tir pour retardataires progresse. La Division a procédé à la coordination des CTR selon la Convention de prestations conclue avec le DDPS. La collaboration avec le DDPS et les responsables des places de tir, fonctionnant parfaitement bien dans tous les cas, a entièrement donné satisfaction.

Ressources humaines et organisation de la Division

La rapide introduction des nouveaux Chefs de ressort, tout comme les



allègements envisagés dans le domaine administratif n'ont pas pu être réalisés comme souhaité.

Des tâches annexes doivent partiellement être intégrées. De nombreuses tâches de détail coûtant beaucoup de temps ont souvent été réalisées à la dernière minute ou trop tard. Malgré cela, un élargissement du personnel de la Division n'a que peu de sens; les divers Ressorts ne peuvent pas efficacement être répartis sur deux dirigeants. La Division s'efforce de simplifier les processus afin de décharger à la fois les responsables et les ST.

Division Carabine 10/50m (DC 10/50m)

Chef de la Division Carabine 10/50m:
Andreas von Känel

Généralités

Grâce à l'excellente collaboration et à la compétence des chefs de ressort et des chefs de concours DC 10/50m, les dossiers en cours ont rapidement pu être traités et menés à terme de manière satisfaisante. Le remarquable soutien fourni par le secrétariat de la Division et le Secrétariat général de la FST a permis de clore les travaux administratifs dans les délais, tout en respectant la qualité exigée. Il convient de relever également l'important soutien accordé aux concours de la Fédération par nos sponsors, que ce soit sous forme de prestations financières ou de dons en tous genres, car, sans leur précieux soutien, il ne serait pas possible de maintenir les concours de la Fédération au niveau actuel.

Rétrospective

Afin de traiter et de régler les affaires courantes, la Division a tenu neuf séances. Les différents concours ont été préparés et organisés en restant fidèle à la devise «Tous les

concours doivent se dérouler conformément à la planification et répondre à des exigences de qualité élevées». Les concours ont rempli ces exigences; ils se sont déroulés sans aucune réclamation des participants. Nos remerciements s'adressent donc à tous les collaborateurs consciencieux, à quel niveau que ce soit, pour leur inlassable engagement.

Pour remplacer le chef de concours P. Blatter quittant le ressort «Championnat par équipes Carabine 50m» après quatre années d'activité, un successeur expérimenté a été trouvé en la personne de P. Marschall, soutenu par les Tireurs sportifs de Bramberg-Neuenegg. Nous adressons nos vifs remerciements à P. Blatter et à son remplaçant R. Rytz, ainsi qu'aux Tireurs sportifs de Brig et Naters qui méritent toute notre reconnaissance pour l'excellent travail qu'ils ont fourni au cours de ces dernières années.

Concours de la Fédération

En dépit des mesures prises, le recul du nombre de participants au sein des concours de la Fédération n'a pas pu être arrêté. Par rapport à l'année 2007, les nombres de participants suivants ont été enregistrés:

- Tir populaire 10m: moins 2 sociétés et moins 35 passes;
- Tir populaire 50m: moins 2'686 passes;
- Concours des sociétés 10m: moins 4 sociétés et moins 73 participants;
- Concours de sociétés 50m: moins 10 sociétés et moins 124 participants;
- Championnat de groupes 50m: moins 34 groupes (170 tireurs);
- Championnat suisse de matchs décentralisés:
 - Pistolet 10m = moins 123 participants
 - Carabine 10m = moins 39 participants

- Carabine 50m = **plus** 68 participants
- Fusil 300m = moins 51 participants
- Pistolet 25/50m = moins 13 participants.

De façon réjouissante, nous pouvons constater une tendance à la hausse du nombre de participants pour les Championnats décentralisés dans les catégories Juniors.

Les Championnats suisses Indoor (CS) 10m Carabine et Pistolet se sont déroulés pour la 6^e fois dans le cadre habituel et à la satisfaction des participants dans la magnifique salle polyvalente, à la Place d'armes de Berne. Le Comité d'organisation (CO), très bien mené par W. Oesch et déjà expérimenté, a bénéficié du soutien des Tireurs sportifs de Biezwil.

Les Championnats suisses Indoor 25/50/300m au Pistolet et au Fusil se sont déroulés comme par le passé dans les installations de tir de «Guntelsey», à Thoun, à la satisfaction de la majorité des 1'061 participants. Le CO mené par W. Oesch a pu compter sur le soutien des assistants CISM de la Division du Sport d'Elite et du personnel de la Protection civile de la Ville de Thoun.

Dans le domaine «Tirs libres», moins de dix manifestations ont été offertes au cours de l'année 2008 dans la discipline Carabine 10m, lesquelles ont en plus connu une faible participation. Dans la discipline Carabine 50m, aucune fête cantonale ou régionale n'a été organisée. Les organisateurs des concours périodiques de sociétés et de match ont pu maintenir leur niveau de participation. Ce qui frappe, c'est la tendance croissante des offres pour les concours de match en position couché.

La Commission technique (CT) s'est réunie à deux reprises. Elle s'est particulièrement occupée de la mise en œuvre des nouvelles Règles du tir sportif. Tous les règlements liés aux concours Carabine 10m et 50m ont



été mis à jour et adoptés par la Conférence des présidents. La CT a en plus décidé de créer un groupe de travail pour examiner le mode de déroulement du Championnat de groupes Carabine 50m et en vue de proposer de nouveaux modèles de concours.

Perspective

La dernière Fête fédérale des tireurs sportifs (FFTS) s'est déroulée en 2004 (après sept ans d'interruption) à Reinach, dans le sud du canton d'Argovie. Si l'on veut respecter un rythme d'organisation de sept à dix ans, la prochaine FFTS pourrait avoir lieu entre 2011 et 2014. A ce titre, les éventuels organisateurs intéressés sont priés de se mettre en relation avec la Division Carabine 10/50m.

La Division Carabine 10/50m poursuivra la recherche de solutions et de mesures pour redresser la situation liée au recul des participants lors des tirs populaires, ainsi que des concours de sociétés en réalisant des concours encore plus attrayants.

Division Pistolet (DP)

Chef de la Division Pistolet: Hans Sameli

Généralités

Être innovateur est une chose, le rester en est une autre. Les bonnes solutions comportent parfois des difficultés lors de leur mise en œuvre. Afin de garantir leur succès les mesures d'optimisation doivent être largement acceptées. La diversité tant des disciplines que des armes de sport, et la possibilité d'offrir à la base des Concours de la Fédération (CFED) dans toutes les disciplines, décernent un bon certificat au domaine Pistolet. Bien entendu, tout ne se déroule pas comme prévu ou selon les souhaits de la Division; certaines choses pourraient être meilleures, tandis que d'autres mériteraient d'être améliorées.

Même si tout ne fonctionne pas si mal, on constate quelques signes d'usure au sein des divers CFED; ils doivent être analysés et il faut y remédier. La Division a beaucoup investi pour assumer la responsabilité de sa conduite et réaliser les objectifs de la Fédération et de la Division.

Rétrospective

- C'est avec satisfaction que nous constatons que l'attente au sein de la discipline 10m tir de vitesse a été comblée. Mais, en dépit de cela, il faudra des efforts supplémentaires pour promouvoir cette discipline et lui permettre d'accéder au premier plan.
- La participation au premier Championnat d'été 10m (Cété-10) a largement dépassé notre attente. Cela confirme le fait qu'il correspond bien à un besoin. C'est l'engagement exemplaire des responsables des SCT qui a permis ce résultat.
- Au Concours individuel Pistolet (CIP) 10/25/50m, une légère augmentation a été enregistrée à la distance 25m. La demande de distinctions-couronne recule malheureusement; la carte-couronne rencontre plus de succès. Par la nouvelle création de la série de distinctions en 2009, la Division espère à la fois accroître le nombre de participants et la demande de distinctions.
- Le Championnat individuel Juniors 10m (CI-J10) accuse depuis quelques années une stagnation du nombre de participants. Avec la modification des distinctions prévue pour 2009 (des limites de distinction fixes et non pas la quote-part en pourcentage du nombre de participants [par exemple 25%]), nous espérons un net accroissement.
- Le Championnat individuel Pistolet libre 50m (CI-PL 50m) reste la

grande préoccupation de la Division. Le taux de participation dans cette discipline n'a pas augmenté depuis des années, malgré la transformation des classes de performances en classes d'âge comme cela a été souhaité par la base. Malgré le court temps de préparation disponible à la suite du transfert de la Finale de Lausanne-Vernand VD à Berneriedbach BE, cette manifestation a pu se dérouler à la satisfaction des organisateurs et des tireurs. La Division espère que le stand de tir à 50m de Vernand pourra être rénové et prêt à temps pour la prochaine finale.

- Le Championnat suisse de groupes Pistolet 10/25/50m s'est déroulé de manière réjouissante. Le jubilé 2008 du CSGP-25m a eu lieu à l'invitation de la Ville de Thoun et a été marqué par une manifestation digne de ce nom à son Hôtel de Ville, en présence de la Conseillère nationale U. Haller.
- Dans le domaine technique, les «Commandements et les déroulements des concours au pistolet» ont été revus (Doc.-No. 4.02.011). Un document intitulé «Tout savoir sur l'arme de sport Pistolet» est en préparation.
- Le changement du Concours de sections décentralisé devant être obligatoirement annoncé en Concours des sociétés pouvant se dérouler en plusieurs tours cause encore des difficultés à de nombreuses Sociétés de tir et aussi à certaines SCT, notamment en ce qui concerne la distance de 10m et les délais d'inscription, ce qui a occasionné quelques retards lors du classement des catégories.

Perspective

Dans le domaine Pistolet, une augmentation de l'offre de concours est envisagée. A l'avenir, la discipline 10m gagnera en importance, notamment



dans le domaine de la Relève, dans celui des débutants ou pour ceux qui changent de discipline. Mais, en tenant compte de la situation politique liée à la législation sur les armes et à l'initiative populaire, le Sport de tir doit s'adapter et se préparer de manière adéquate aux changements. Le premier Championnat suisse de Tir rapide 10m (CSTR 10) sur cibles basculantes aura lieu en 2009. Par l'introduction de ce championnat, l'importance de cette discipline sera mise en évidence. D'autres changements et améliorations sont annoncés pour 2009 et devront être mis en œuvre. L'évolution technique constante nous lance sans cesse de nouveaux défis; la Division devra y faire face et les mettre en œuvre, sans perdre de vue que le Sport de tir constitue également une activité sportive populaire.

Division Formation (DF)

Chef de la Division Formation: Robert Bayard

Généralités

La formation et la formation continue des entraîneurs sont le Ba-a-ba d'une activité couronnée de succès. Pour l'ensemble de la base et notamment aussi pour la Relève, nous avons besoin de personnes qui assument de telles formations. Peu à peu, les Sociétés de tir se rendent compte de l'importance de la formation. La collaboration avec l'Office fédéral du Sport (OFSP) et Jeunesse+Sport (J+S), peut être qualifiée d'excellente. La plus grande partie des coûts des cours de formation pour moniteurs J+S est supportée par l'OFSP; les participants ne versent qu'une modeste contribution. Après la démission de W. Bodmer, les ressorts Cours de tir Fusil et Pistolet ont été fusionnés; ils sont nouvellement dirigés par G. Derrer. P. Hauser (Ressort Perfectionnement Fusil/Pistolet) et P. Stäubli (Ressort

Cours de fonctionnaires) ont également démissionné. Ces deux ressorts ont aussi été regroupés et nouvellement confiés à U. Stäubli. Ces fusions ont fait leurs preuves. Les finales régionales et la Journée de la jeunesse ont été un franc succès, notamment au regard du nombre de participants, des résultats et de l'organisation. Les jeunes ne veulent plus se passer de cette manifestation. Les projets importants qui figuraient au programme étaient l'introduction d'une nouvelle banque de données sportive (RE7), le projet J+S Kids (auquel seule la FST, en tant que Fédération du groupe d'utilisateurs 6, a pu participer), l'adaptation complète des dossiers pour les cours pour entraîneurs A.

Formation des entraîneurs

Rétrospective

Au cours de l'année 2008, la FST a mis en œuvre le cours pour entraîneurs A. Dix-neuf participants ont suivi pour la première fois les six journées de formation fort intéressantes. Les participants rendront leurs travaux de fin de cours en 2009 et participeront ensemble à la journée des examens.

Le manuel pour moniteurs J+S a été revu dans les trois langues nationales et a été adapté aux moyens d'enseignement de base J+S.

Le développement et la planification du projet J+S Kids «Sport de tir» constituaient un autre point fort de cette année de formation. Un excellent travail de persuasion a été réalisé en élaborant diverses leçons modèles ayant fait l'objet de moult négociations avec J+S Macolin. En tant que seule discipline sportive du groupe d'utilisateurs 6, la FST a obtenu le droit de prendre part au projet «J+S Kids». Cela a conduit à la conclusion de la convention de formation entre la FST et J+S Macolin ainsi qu'à l'élaboration de la conception de mise en œuvre.

Les cours suivants se sont déroulés avec succès en 2008:

- 9 cours de moniteurs J+S Fusil et Pistolet comptant 105 participants des trois principales régions linguistiques;
- 1 cours pour entraîneurs Fusil 300m avec 6 participants, en langue allemande;
- 1 cours pour entraîneurs B Fusil et Pistolet avec 14 participants de langue allemande;
- 1 cours pour entraîneurs A Fusil et Pistolet totalisant 19 participants de langue allemande;
- 1 cours central avec 20 participants, en allemand, français et italien;
- 4 cours de perfectionnement Technique Fusil et Pistolet, comptant 42 participants, en allemand et en français;
- 10 cours de perfectionnement interdisciplinaire totalisant 130 participants, en allemand et en français;
- 1 cours pour experts avec 2 participants;
- 4 cours de perfectionnement pour coaches comptant 71 participants, en allemand et en français.

Perspective

Le point culminant de l'année 2009 était constitué par les quatre cours d'introduction pour moniteurs de Sport de tir J+S Kids se déroulant sur deux journées. Ils sont proposés en tant que cours de la Fédération, tant en allemand qu'en français, dont l'enseignement est basé sur une documentation de cours récemment élaborée.

Ce qui est également nouveau, ce sont les premiers examens pratiques pour les participants au cours pour entraîneurs A.

Au moyen de modules de cours interdisciplinaires, il est en outre prévu de former les personnes de contact à la prévention de la transgression des limites en matière de sexualité.

Les résultats de l'évaluation des cours de formation pour coaches en tant que cours de la Fédération laissent entrevoir que les coaches J+S du Sport de tir sont les bénéficiaires de cet échange d'expériences pratiques et qu'ils sont techniquement mieux assistés par le coach de leur Société de tir. C'est la raison pour laquelle des cours de perfectionnement seront également proposés, en tant que cours de la Fédération, en 2009.

Cours de tir Fusil et Pistolet

Rétrospective

Au total 170 tireurs ont participé à un cours de tir à 300m. Ce chiffre met en évidence un recul d'environ trente tireurs. Pour le domaine Fusil, il ne s'agissait que de dix tireurs et de vingt-deux pour la distance à 50m. Toutefois, les SCT/SF avaient mis au concours un programme de cours toutes disciplines confondues. 48 participants ont suivi un cours de tir au pistolet, respectivement 40 à l'ESTP et 8 dans les SCT/SF.

Quant aux raisons de ce recul, elles ne peuvent que donner lieu à des spéculations. Cependant, il est possible que le retard dans cette formation ait été comblé depuis l'introduction de ces cours ou que les tireurs soient davantage formés par les entraîneurs des Sociétés de tir. Néanmoins, ces cours de tirs restent nécessaires pour parfaire la carrière d'entraîneur (moniteurs J+S ou entraîneur FST).

Perspective

En 2009, la publicité pour la formation doit être intensifiée. A côté du cours de tir, les SCT/SF doivent offrir un nombre plus élevé de cours spécialisés (par exemple cours techniques 10m et 50m, cours de tir de vitesse au pistolet ou des cours de précision). En outre, il convient d'encourager les tireurs de manière

plus intense à pratiquer le Sport de tir (par exemple au moyen de groupes régionaux de match).

Perfectionnement au Fusil et au Pistolet

Au cours de l'année 2008, dix cours de perfectionnement pour entraîneurs totalisant 109 participants et traitant différents thèmes principaux se sont déroulés dans les trois langues nationales. Les évaluations des cours se sont avérées largement positives; cet excellent «feed-back» constitue un encouragement pour proposer à nouveau des cours de perfectionnement cette année, comportant autant de thèmes aussi intéressants que variés. Du fait que les modules de perfectionnement doivent être revus tous les deux ans, de nouvelles thématiques seront proposées en 2009.

Le projet «Allez-Hop» a été suspendu par Swiss Olympic en date du 31.12.2008. La FST y a participé durant deux ans en proposant des cours de perfectionnement sous l'appellation «Nordic Walking».

Pour 2009, deux **cours pour fonctionnaires** sont planifiés. Ils s'adressent d'une part aux fonctionnaires et d'autre part aux fonctionnaires de compétition des SCT/SF.

Les différents modules proposés peuvent être consultés sur le site Internet de la FST.

Cours de la Relève

C'est avec joie que nous avons constaté, à nouveau, qu'une augmentation de la participation aux cours de la Relève a été enregistrée lors des décomptes. 24 cantons ont établi un tel décompte.

Pour la première fois, quatre camps financièrement soutenus par la FST se sont déroulés selon les nouvelles directives en la matière.

Les finales régionales Pistolet et Fusil 10m se sont déroulées à Frauenfeld, Lucerne et Burgdorf. Le bouquet final a eu lieu lors de la Journée de meilleurs jeunes, à Lucerne. Les excellents résultats permettent de relever le sérieux de l'enseignement dans ces cours.

Secrétariat

Le Secrétariat soutient le chef de Divisions et les chefs de ressort dans tous les travaux administratifs. Dans le domaine des cours de formation, il est responsable de l'établissement de l'ensemble de la documentation de cours et pour toutes les tâches allant de l'inscription au décompte final.

Pistolet				
	Camps	Cours	Participants	Versement
Pistolet				
Hiver 2007/Printemps 2008		76	522	Fr. 10'440.00
Été/Automne 2008		55	342	Fr. 6'840.00
Fusil				
Hiver 2007/Printemps 2008		277	2'359	Fr. 47'190.00
Été/Automne 2008		279	2'080	Fr. 41'950.00
Camps	4		79	Fr. 12'680.00
Total 2008				
Camps	4		79	Fr. 12'680.00
Cours de la Relève		566	4'439	Fr. 89'140.00



Division Sport d'élite (DSpE)

Chef de la Division du Sport d'élite:
Daniel Siegenthaler (jusqu'au 30.06.2008);
Fritz Schaffner (dès le 01.07.2008)

Généralités

Au point de vue sportif, l'année 2008 a été entièrement placée sous le signe des Jeux Olympiques (JO) à Pékin. L'objectif déclaré de la Fédération était d'occuper en tous les cas les huit quotas-places à Pékin. Pour que ce but soit atteint, les candidates et les candidats devaient obtenir au moins une 12^e place lors des compétitions de la Coupe du monde ou d'autres compétitions pour le titre. Hélas, en raison d'une erreur formelle, le Tribunal international du Sport à Lausanne a dû statuer sur la sélection pour les Championnats d'Europe 10m, à Winterthur. L'agitation créée autour de cette affaire a poursuivi les athlètes et les fonctionnaires de la DSpE non seulement lors de la compétition évoquée, mais elle est restée présente dans leur subconscient encore quelque temps.

Introduites en 2007, les séances collectives d'entraînement basées sur une structure d'entraînement modulaire et organisées sur plusieurs jours au Centre d'entraînement de «Brünig» (en hiver) et au Centre sportif de «Kerenzerberg» (du printemps à l'automne) ont été poursuivies avec les Cadres Elite et Relève orientés sur la performance. En complément à la formation technique au tir, des éléments psychosportifs et polysportifs y ont été intégrés. Selon la convention de prestations (CPr) conclue avec Swiss Olympic, les projets partiels ont continué à bénéficier de notre plus haute attention.

Les prestations obtenues lors de compétitions de la Coupe du monde ou lors d'autres concours pour le titre n'ont que partiellement donné satisfaction. Les compétitions pour la Coupe du monde se sont soldées par un succès pour les six athlètes, dont

les prestations correspondaient aux minima exigés par Swiss Olympic pour la sélection olympique. Par son succès lors de la Coupe du monde au Brésil, la tireuse au pistolet Sandra Kolly a particulièrement bien réussi sa sélection en obtenant un résultat laissant entrevoir un avenir prometteur.

Ressources humaines

Au cours du premier semestre, on a déjà enregistré des changements au sein du personnel: en raison de plusieurs résiliations de contrat et démissions, quelques fonctions au Secrétariat SpE ainsi que celles du chef de la DSpE et du Chef de ressort Relève ont dû être repourvues. Le 1^{er} juillet 2008, le vice-président Fritz Schaffner a repris la fonction de chef de la Division Sport d'élite (DSpE) de son prédécesseur Daniel Siegenthaler. Toutefois, à ce moment-là, il n'était plus possible de prendre des mesures importantes pouvant avoir une influence sur les performances en vue des JO.

Jeux Olympiques 2008 à Pékin

La DSpE et le Sport de tir de l'ensemble de la Suisse ne pouvaient pas être satisfaits des performances obtenues aux JO; ces résultats ont mis la DSpE dans une situation difficile. Au moyen d'une analyse approfondie, on a tenté d'expliquer les raisons pour lesquelles des athlètes pourtant bien préparés n'ont pas su résister dans une mesure aussi large à la pression particulière des JO. En collaboration avec la Présidente de la FST et le conseiller de Swiss Olympic pour les Fédérations sportives, on a identifié les erreurs commises et élaboré les améliorations possibles. Cela a débouché sur l'établissement de «dix valeurs de référence pour le Sport d'élite» qui exige des mesures de la part du Comité, des Athlètes et des entraîneurs dans les domaines d'activité concernant les athlètes, les entraîneurs, les structures et la propagation de l'image du SpE. A cela, on ajoutera les Conventions de

prestations conclues entre la DSpE et les entraîneurs, ainsi qu'entre les entraîneurs et les athlètes.

Les changements exigent de nouvelles structures

L'analyse des mesures envisagées à moyen et long termes réclame une nouvelle orientation du Sport d'élite. Celle-ci doit déjà être mise en œuvre pour la Relève orientée sur la performance. La CP 2/08 a élu deux nouveaux Chefs de ressort Promotion Relève Fusil et Pistolet. Présentement, une nouvelle conception de la promotion de la Relève est élaborée en collaboration avec Swiss Olympic. La restructuration introduite sur la base de la nouvelle conception du Sport d'élite s'achèvera au cours du printemps 2009.

Athlètes: moins d'athlètes Elite –

d'avantage athlètes à la tête de l'Elite

Sur la base «des valeurs de référence pour le Sport d'élite», il convient d'abord de maintenir le contact avec l'élite mondiale pour ensuite accroître les performances et améliorer les capacités de résistance face la pression à ce niveau de compétition. Cela pourra être atteint moyennant une formation technique plus intense, ainsi qu'une amélioration dirigée et consciente des capacités de prestation des membres du Cadre. Les mesures sont consignées par écrit; la progression sera contrôlée et adaptée, au besoin, à la situation. Ceux qui ne remplissent pas les critères de prestation encourent la relégation dans un Cadre de niveau inférieur. La DSpE concentre ses activités et ses moyens financiers sur les membres du Cadre national qui sont prêts à s'impliquer entièrement en vue de l'objectif «Londres 2012».

Le succès déterminera les qualités des entraîneurs

Les mêmes critères de performance et d'évaluation sont également valables pour les entraîneurs. De

véritables exigences de prestation seront mises en œuvre et seront évaluées sur la base des succès obtenus. Dans le cadre de la prolongation des contrats de travail en automne 2009, il conviendra d'examiner si les mesures introduites permettent d'atteindre les objectifs en vue de l'échéance Londres 2012 (deux places en finale) avec le personnel disponible; si cela n'est pas le cas, des mesures correspondantes devront être prises.

Organisation de compétitions

Les trois compétitions internationales, à savoir la Coupe d'Europe Pistolet 25m (Bern-Riedbach), la Finale de la Coupe d'Europe Fusil 300m (Winterthur-Orbühl) et le Tournoi régional CISM (Thoune-Guntelsey), se sont déroulés à un haut niveau de performances et dans les meilleures conditions.

Les manifestations se sont déroulées sans aucune perturbation et présentèrent une belle carte de visite du Sport de tir en Suisse.

Participation aux compétitions pour le titre

Au cours de l'année écoulée, les CE 10m ont eu lieu à Winterthur, les CE Juniors à Pilsen (CZE) et les JO à Pékin. Le bilan des classements obtenus est le suivant (voir ci-dessus).

Participations aux concours internationaux

Lors des compétitions pour la Coupe du monde, au Brésil, en Chine, à Munich et à Milan, les meilleurs classements suivants ont été obtenus (voir page 10).

Bilan des compétitions pour le titre

Compétitions	Rang	Participants/disciplines
CE 10m Winterthur	1.	Pistolet 10m Juniors: Lukas Grunder
CE Pilsen	1.	Carabine 50m match couché: Jan Lochbihler
	2.	Pistolet 25m Juniors: Lukas Grunder
	3.	Pistolet 25m Juniors Team: J. Carron/L. Grunder/L. Stritt
	4.	Carabine 50m match couché Juniors Team: C. Delley/J. Lochbihler/P. Loretan
	5.	Pistolet 50m Juniors: Lukas Grunder
JO Peking (résultats complets)	16.	Carabine 10m Dames: Irene Beyeler
	17.	Pistolet 10m Dames: Cornelia Froelich
	21.	Carabine 50m 3x40 Hommes: Beat Müller
	23.	Carabine 50m 3x20 Dames: Irene Beyeler
	25.	Carabine 50m 3x20 Dames: Annik Marguet
	27.	Pistolet 10m Dames: Sandra Kolly
	29.	Pistolet 25m Dames: Sandra Kolly
	32.	Pistolet 10m Hommes: Christoph Schmid
	32.	Carabine 50m couché Hommes: Marcel Bürge
	33.	Carabine 10m Dames: Annik Marguet
	35.	Carabine 50m 3x40 Hommes: Marcel Bürge
	39.	Pistolet 50m Hommes: Christoph Schmid
	45.	Carabine 10m Hommes: Simon Beyeler
	48.	Carabine 50m couché Hommes: Simon Beyeler
CISM WM Boden (SWE)	1.	Fusil 300m 3x20 Hommes: Marcel Bürge
	2.	Fusil 300m MRF (Military Rapid Fire) Hommes Team: R. Bereuter/S. Brühlmann/M. Bürge/M. Müller
	3.	Fusil 300m 3x20 Hommes Team: R. Bereuter/S. Brühlmann/M. Bürge/M. Müller



Bilan des Coupes du Monde

Compétitions	Rang	Participants/disciplines
Coupe du monde BRA	1.	Pistolet 10m Dames: Sandra Kolly
	3.	Pistolet 25m Dames: Sandra Kolly
	3.	Carabine 50m 3-positions Dames: Annik Marguet
	8.	Pistolet 10m Dames: Cornelia Froelich
	9.	Pistolet 50m Hommes: Christoph Schmid
Coupe du monde GER	6.	Carabine 50m couché: Marcel Bürge
	7.	Carabine 50m 3-positions: Irene Beyeler
	10.	Pistolet 10m Hommes: Christoph Schmid
Coupe du monde Bangkok (THA)	S. Kolly a été la seule athlète suisse pouvant se qualifier pour la finale de la Coupe du monde; elle a dû y renoncer pour raisons de santé.	

Au cours de l'année écoulée, 20 records suisses (y.c. les records CISM) ont été améliorés ou établis. En outre, deux records ont été égalés.

Ressort Relève

En automne 2008, le ressort Relève a été scindé en un domaine Fusil et un domaine Pistolet. Les deux chefs de ressort fraîchement élus se sont attelés d'abord au concept pour la Relève. En outre, le ressort s'est vu confier la préparation et la mise en œuvre des mesures pour les activités d'entraînement et de compétition orientées sur la performance du Cadre Relève et du Cadre objectifs. En outre, des camps d'entraînement et des compétitions de sélection ont été organisés pour les cadres.

Rencontre des jeunes talents à Tenero TI

A l'invitation de Swiss Olympic Talents, six athlètes, dont une dame (parmi 20 candidats pressentis), tous sélectionnés au sein du Cadre Juniors et du Cadre objectifs, ont pu prendre part à la rencontre des jeunes talents, à Tenero. L'encadrement a été assuré par les entraîneurs Wolfram Waibel, Peter Birchler et Beat Brüngger. La rencontre des jeunes talents a permis aux athlètes de la Relève en provenance de toute la Suisse d'être d'abord actifs dans leur propre spécialité, mais de s'adonner également à d'autres activi-

tés sportives. L'équipe a choisi le «In-line Skate» et le «Mountainbike Downhill» et a ainsi entraîné la persévérance, la puissance, la concentration et l'équilibre. Pour la partie «fun», les participants ont pu établir un programme avec trois disciplines sportives et participer à une journée riche en aventures. Les conférenciers ont enseigné des thèmes tels que «L'alimentation et le sport», «Cool and clean» et dispensé des informations sur d'autres aspects du Sport d'élite. Une manifestation d'ouverture, des manifestations en soirée et d'autres manifestations particulières ont donné un cadre convivial à cette rencontre des jeunes talents. Le but de promouvoir un échange entre les différentes disciplines sportives a sans doute été atteint. Un grand «merci» va à tous les participants de la FST, mais également aux organisateurs et aux dirigeants qui méritent toute notre reconnaissance.

Sélection Cadre objectifs

Le recrutement de nouveaux talents pour la discipline olympique Fusil et Pistolet a été effectué par une sélection de deux jours au Centre sportif de Kerenzerberg. Les sept participants, âgés de 14 à 16 ans, ont été mis à l'épreuve

par des experts et selon les critères fixés au préalable. Après l'évaluation des résultats, un athlète du domaine Fusil et trois athlètes du domaine Pistolet ont pu être intégrés aux cadres existants (dont deux de manière provisoire pour une année). Le projet «Cadre objectifs» qui a été instauré en 2005 en vue des Championnats du monde 2010 à Munich, a pour but de regrouper le plus tôt possible les jeunes talents possédant un potentiel de développement élevé et de leur permettre une préparation optimale en vue de l'objectif de compétition défini.

Camp d'entraînement Swiss Shooting

En automne 2008, quinze athlètes âgés de 14 à 25 ans ont participé au camp d'entraînement Swiss Shooting au Centre sportif de Kerenzerberg. Les participants issus de huit cantons ont pu suivre un programme hebdomadaire varié et orienté sur la performance. A côté de l'enseignement de la technique et de la tactique de tir, ils ont pu participer à des activités polysportives (test physique inclus) et approfondir la planification des entraînements en vue des compétitions. De plus, ils ont pu suivre les modules

relatifs à l'entraînement de la préparation mentale et se familiariser plus amplement avec les Règles de l'ISSF. Ce camp d'entraînement était destiné aux athlètes de la Relève et à ceux qui souhaitaient changer de discipline sportive. Les participants ont également été informés sur le parcours conduisant au Sport d'élite; ils ont simultanément été soumis à une évaluation de leur potentiel de développement. Quelques athlètes intéressés par la Relève ont par la suite été invités à suivre un entraînement destiné aux Cadres Relève.

Organes internationaux

La Fédération sportive suisse de tir a été représentée en 2008 auprès des instances internationales suivantes:

- Ursula Stäuble, membre de la Commission Pistolet de l'ISSF et membre de la section Pistolet de la Commission technique de la CET;
- Gabriel Kundert, chef du Groupe de travail ad h. «Biathlon-Eté» de l'ISSF;
- Werner Hirt, membre de la Présidence/responsable de la presse et des médias de la CET;
- Konrad Jäggi, président de la Commission de la Coupe d'Europe 300m de la CET (dès la finale de la Coupe d'Europe à Winterthur);
- Felix Grendelmeier, membre du Groupe de travail ad hoc «Biathlon-Eté» de la CET;
- Joseph Fischlin, président de la Commission Tir du CISM.

Divers juges ISSF ont été engagés (parfois en qualité de président du Jury) lors de compétitions nationales et internationales.

Objectifs 2009

LA DSpE veut:

a. dans le domaine sportif

- maintenir le contact avec l'élite mondiale;
- améliorer la capacité de performance au moyen d'une convention d'objectifs de performance conclue avec les membres des Cadres;

- optimiser la capacité de résistance des athlètes face à la pression des compétitions par de nouvelles méthodes d'entraînement et de compétition;
- laisser travailler les entraîneurs en vue des objectifs et s'assurer qu'ils sont bien préparés pour l'enseignement de l'entraînement et du management sportif;
- améliorer la réputation du Sport d'élite en concluant des «commitments».

b. dans le domaine de la conduite

- informer le public de manière régulière et transparente;
- concentrer de manière efficace l'engagement des moyens pour assurer les mesures pouvant influencer les performances;
- clarifier les attributions, les responsabilités et les compétences afin de faire en sortir d'attendre les objectifs.

c. dans le domaine de la Relève

promouvoir la Relève par un réseau promotionnel comportant des bases d'entraînement régionales, au cours desquels des entraîneurs bien formés dirigent les activités d'entraînement et de formation orientées sur la performance, en collaboration avec les Sociétés cantonales de tir et les Sous-Fédérations.

Remerciements

Les prestations de la Fédération dans le domaine du Sport d'élite ont été réalisées dans des conditions partiellement difficiles en 2008. Même si les prestations à Pékin n'ont pas été à la hauteur de nos attentes, il convient néanmoins d'exprimer au nom de la Division nos remerciements et notre reconnaissance à tous les participants, aux collaboratrices et collaborateurs bénévoles, à l'équipe des entraîneurs, aux athlètes, ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs des Secrétariats SpE, pour le travail fourni. Nos sincères

remerciements vont également aux donateurs, sponsors et fournisseurs pour leur précieux soutien et la confiance qu'ils nous ont témoignée tout au long de l'année.

Division Communication (DC)

Chef de la Division Communication: Fritz Reinmann

Rétrospective

Généralités

L'année 2008, pour la Division Communication, était placée sous le signe de la consolidation. Il s'agissait d'assurer le passage des structures créées au cours de l'année précédente de la phase d'introduction à des processus efficaces et consolidés, tout en vérifiant constamment leurs pertinences dans la pratique et au vu des objectifs fixés. Les manifestations de relations publiques telles que l'exposition «Pêche, Chasse, Tir», à Berne, ou l'événement de l'année: les Jeux Olympiques 2008, à Pékin, offraient suffisamment de possibilités pour y parvenir.

La restructuration de la DC s'est soldée par un succès tant au plan des ressources humaines que de celui de l'organisation. Un changement a eu lieu au sein du Secrétariat de la DC. Ses tâches administratives se sont peu à peu muées en tâches liées à la gestion des imprimés et au marketing d'édition. En raison du nouveau profil d'exigence, un changement s'imposait dans le domaine des ressources humaines.

Organe de publication officiel

«Tir Suisse»

Sous la conduite du rédacteur en chef A. Näf, la rédaction et l'équipe de rédaction ont réussi, grâce à l'équilibre rédactionnel, la sensibilité par rapport aux minorités linguistiques, la prise en considération ponctuelle des besoins des Sociétés cantonales de tir, des Divisions et des Société de tir,



l'organe de publication officiel des tireurs «Tir Suisse» a gagné en profil et en acceptation. Mais cela ne doit pas constituer une raison de s'en satisfaire. En marge d'un contenu de bonne qualité, chaque édition suscite aussi des critiques qui – pour autant quelles soient objectives et constructives – doivent qualitativement être prises en compte.

Au cours du mois de novembre 2008, un sondage par Internet a été réalisé auprès de lecteurs du journal «Tir Suisse». La DC et la rédaction espèrent mettre à profit les résultats pour en tirer des indications concrètes sur les besoins des lecteurs et l'orientation générale du journal. Là, il convient également de suivre avec intérêt comment l'attitude du lectorat actuel et potentiel face à la question «1 licence = 1 abonnement» a évolué.

La tendance actuelle aux fusions et dissolutions de Sociétés de tir ronge la base des abonnés au journal «Tir Suisse». Par la fusion et la dissolution de Sociétés de tir et par le recul du nombre de licences, les abonnements obligatoires ne sont compensés que de manière insignifiante par les abonnements individuels. Chaque année, le nombre des abonnements payants diminue et, au prix actuel de l'abonnement, place le journal de manière croissante devant des difficultés financières. Il convient cependant de rappeler que le journal «Tir Suisse», publicité comprise, doit s'autofinancer. Soit nous réussissons à augmenter le nombre d'abonnements et les revenus publicitaires par un marketing idoine, soit nous serons contraints de revoir prochainement le prix de l'abonnement.

En sus des taxes d'abonnement, la publicité constitue le 2^e pilier du financement du journal «Tir Suisse». Le volume des annonces publicitaires a été maintenu au niveau de l'année précédente et a plus ou moins contribué au financement dans le cadre budgétaire. Toutefois, le potentiel du marché concernant les branches pro-

ches des tireurs n'est pas inépuisable. C'est la raison pour laquelle les efforts en vue d'élargir l'acquisition publicitaire à d'autres branches doivent être intensifiés. De plus, la possibilité a été créée d'insérer des annonces sur le site Internet de la FST. Mais le tirage reste le meilleur argument pour l'acquisition publicitaire. Plus le nombre d'abonnements et de lecteurs est élevé, meilleures sont les chances; en s'abonnant au journal «Tir Suisse», chaque tireuse et chaque tireur peuvent y contribuer. La gestion des annonces continue à être confiée à l'entreprise Marcom Solutions sur la base d'un mandat en ce qui concerne les annonces acquises au sein des Sociétés cantonales et de tir, et à la commission en ce qui concerne les annonces commerciales. Celui qui met une annonce a du succès. Cela est particulièrement aussi valable pour les concours des Sociétés de tir, car, en mettant une annonce, on s'assure d'y être avant et après.

Pêche, Chasse, Tir

Pour la 8^e fois consécutive, la FST a assuré le patronage du domaine Tir lors de l'exposition internationale «Pêche, Chasse, Tir» qui s'est déroulée du 21 au 24 février 2008, à Berne. Onze exposants de la Communauté d'intérêt du tir suisses (CIT) ont partagé le stand d'exposition de la FST; trois autres partenaires ont participé à la présentation de l'assainissement des buttes de tir. La FST et ses partenaires se sont présentés au public avec une nouvelle conception du stand d'exposition, lequel a symbolisé le logo de la FST par une disposition en carré. La présentation du thème «Le tir dans l'environnement sociopolitique» a répondu aux attentes et la majorité des objectifs a été atteinte quantitativement et qualitativement.

Un intérêt particulier a été suscité par la présentation du thème très actuel de l'assainissement des buttes de tir, le journal d'exposition produit on-line au

stand d'exposition par la rédaction de «Tir Suisse», ainsi que le concours de tir 10m destiné aux écoliers et au public. La 9^e édition de cette exposition aura à nouveau lieu en 2010 avec le concours de la FST pour le domaine du tir et une conception de stand d'exposition légèrement modifiée à la suite des expériences vécues.

Marketing

Dans le secteur des partenariats, un vent contraire continue à souffler. Le projet marketing «Insider FST», par lequel de petites et moyennes entreprises, ainsi que des personnes auraient dû être gagnées pour un engagement financier en faveur de projets olympiques, n'a pas de succès. Les demandes ou les négociations avec des entreprises nationales en vue de conclure un partenariat avec la Fédération sont restées vaines. Néanmoins, des partenariats existants ont peu être renouvelés ou remplacés de meilleures conditions (Helsana pour Concordia dès le 01.01.2009). Quant à la Brasserie Feldschlösschen, il faut noter que même si l'entreprise se retire après 20 années de partenariat du concours «Cible Feldschlösschen», elle a renouvelé le partenariat de base avec la Fédération.

Le marketing de la FST reposant sur le système de milice est pratiquement inexistant en comparaison avec les grandes fédérations sportives olympiques de taille semblable. Si la FST souhaite se promouvoir dans une ligue supérieure, il est indispensable de professionnaliser ce domaine à court et moyen termes. Mais cela exige des investissements préalables pour les budgets marketing, car, sans être accompagné par des mesures adéquates, aucun objectif quantitatif ne pourra aboutir aux revenus escomptés.

Travaux de relations publiques

Pour le ressort «Travaux de relations publiques (RP)», une directrice compétente a été engagée en la personne

de Madame D. Kündig. Sa fonction s'intègre également au système de milice prévu par les structures de la Fédération. Le ressort est appelé à faire face à une tâche importante consistant à élaborer et à orchestrer la campagne RP contre l'initiative sur les armes. En même temps, il s'agira de faire connaître au grand public l'importance que revêtent le Sport de tir et les valeurs qui y sont liées pour le pays et la société tout entière, tout en sachant communiquer et positionner ces arguments de manière constructive. Un premier pas a été franchi avec la présentation particulière contre l'initiative sur les armes à l'occasion de l'exposition «Pêche, Chasse, Tir», le 21 février 2008, à Berne. A la suite de l'encadrement de la manifestation officielle d'ouverture par les délégations de bannières des Associations-membres le matin et la table ronde sur le thème «L'arme – un problème de société» l'après-midi, la résolution contre l'initiative populaire «Pour une protection contre la violence des armes», présentée par la FST et l'AIT, a été adoptée et diffusée à l'ensemble des médias suisses. Pour accroître le degré de popularité et en vue d'améliorer l'image du tir, un Groupe de projet a élaboré la conception «Campagne de l'image du Sport de tir», dont les premiers éléments seront réalisés au début de l'année 2009. Les moyens pour l'ensemble du catalogue des mesures contre l'initiative sur les armes sont disponibles grâce à la «tune des tireurs» adoptée par l'Assemblée des délégués 2008. Il est très important d'en faire un usage efficace et conforme au but fixé. La Commission de contrôle composée de deux représentants des SCT/SF, d'un représentant de la CG et de deux représentants de la FST y apportera son soutien et rapportera sur les aspects liés à l'atmosphère générale.

Perspective

L'année 2009 sera placée, en ce qui concerne la communication, sous le signe de la Campagne de l'image du Sport de tir. L'objectif est de positionner en premier lieu les aspects positifs de cette discipline sportive au sein du public et de briser les réserves envers l'arme de sport en tant que telle.

Un point fort constitue le Tir fédéral en campagne 2009. En vue de cette manifestation de tir, un argumentaire contre l'initiative sur les armes sera élaboré et distribué aux participants du TFC. Il doit servir à convaincre l'entourage privé et professionnel de chaque tireuse et de chaque tireur que l'initiative n'aura aucune influence sur la sécurité, mais bien des effets négatifs sur les Sociétés de tir et le Sport de tir.

Domaine Finances (FI)

Chef du Domaine Finances: Hans-Rudolf Alder

Ressources humaines

L'élection de H.-R. Alder à la fonction de chef du Domaine Finances par l'Assemblée des délégués 2008, a mis fin à la gestion provisoire du Domaine Finances. Presque en même temps, le collaborateur de longue date au sein de la comptabilité financière, H. Stücheli, a accepté un nouveau défi professionnel et a quitté la FST. La Fédération lui exprime ses remerciements pour l'excellent travail qu'il a fourni au cours des sept dernières années. Les recherches en vue de lui trouver un successeur ont rapidement abouti et un nouveau collaborateur a été engagé en la personne de P. Lambrigger. Il était à la recherche d'un domaine d'activité indépendant et remplissait le profil d'exigences de la Fédération pour cette fonction. Lors de sa période d'introduction, il a pu reprendre les affaires de son prédécesseur et se familiariser de façon optimale avec ce domaine d'activité particulier de la

FST. Ainsi, la gestion des affaires courantes a été poursuivie pratiquement sans interruption.

Généralités

L'actualisation permanente du plan financier et le contrôle budgétaire semestriel sont d'excellents moyens de conduite pour la gestion des finances de la Fédération. Au cours de l'année écoulée, l'encaissement des cotisations des membres et des taxes de licences s'est bien déroulé. Le Domaine Finances remercie les SCT/SF de leur bonne collaboration et du respect des délais de paiement. Comme prévu au budget, l'année 2008 s'achèvera avec un déficit. Les demandes permanentes de prestations supplémentaires et le recul des revenus nous conduisent à cette situation insatisfaisante. L'actuelle situation financière mondiale aura également des conséquences sur les finances de la Fédération, notamment en ce qui concerne les contrats conclus avec les sponsors et les conventions de partenariat.

Administration de la Fédération et des Sociétés et domaine des licences

A quelques exceptions près, l'Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS) et le domaine des licences fonctionnent sans problèmes. La collaboration avec les personnes de contact des SCT/SF s'est encore améliorée. Elles constituent pour les Sociétés de tir d'importants points de convergences pour résoudre les problèmes dans l'application quotidienne du programme. Au 30 novembre 2008, près de 70'500 licences actives A étaient saisies dans l'AFS.

Les modifications annoncées l'année précédente pour les utilisateurs Mac ont été réalisées. Les adaptations du système pour l'année 2009 (nouvelles cotisations de membres, taxes de licence et encaissement de la tune des tireurs décidée) ont également été achevées.



Gestion des capitaux

Les événements ont montré que le transfert de la gestion des capitaux à la Cofondation «Sport de tir» était la bonne démarche. Dans la situation économique actuelle, même la Cofondation ne pourra pas accomplir de miracles. Toutefois, comme pour les institutions de prévoyance, elle n'aura pas à vivre avec des pertes réalisées. La Fédération espère un rapide rétablissement de la bourse et des conséquences bénéfiques correspondantes sur les placements en capitaux. Mais malgré cette situation peu réjouissante, la Cofondation a versé à la Fédération, en 2008, une contribution d'exploitation de Fr. 250'000.–.

Commission de gestion (CG)

Dans le cadre d'un contrôle intermédiaire, la CG de gestion a procédé à la vérification des activités en novembre 2008. Dans son rapport, la CG relève que les affaires de la Fédération ont été exécutées de manière compétente et transparente. Les structures changeantes et les nombreux arrangements pris d'une manière autonome dans quelques Divisions ont constitué néanmoins un obstacle aux contrôles, voire une situation peu claire pour certaines affaires. Le contrôle final à l'intention de l'Assemblée des délégués a eu lieu en février 2009.

Perspective

Les comptes ont été bouclés de manière transparente et selon les directives. A la suite de diverses adaptations, les exigences de Swiss Sport GAAP ont entièrement été respectées. Cette manière de présenter les comptes ne favorise pas la lisibilité des documents comptables. Le Domaine FI s'efforcera d'intégrer une présentation plus lisible au rapport annuel afin de pleinement respecter les souhaits de transparence des membres.

Les comptes annuels devraient à nouveau être équilibrés grâce au nouveau modèle de cotisation 2009, tout en sachant que le recul du nombre de Sociétés de tir et de licences influence également les revenus. Afin de maintenir aussi à l'avenir une vision réaliste du rééquilibrage des comptes, les Sociétés doivent collaborer avec les Divisions. Chaque demande de prestations supplémentaires engendre des coûts supplémentaires. Mais le but est bien de réduire les dépenses et d'assurer la gestion des affaires avec les moyens disponibles.

Commission disciplinaire et de recours (CDR)

Président de la CDR: Markus Rickli-Lehmann

Rétrospective

Le nombre des infractions dénoncées est marginal. Dans un premier cas et en l'absence d'un intérêt à une protection juridique, aucune procédure n'a été ouverte. Le second cas a concerné une plainte au sujet d'une disqualification prononcée lors d'un Championnat de groupes 300m, où un recours avait été déposé contre la décision. Dans une troisième procédure, un blâme a été prononcé contre chacun des auteurs d'un délit collectif à la suite d'une infraction aux Prescriptions de tir. Dans un autre cas, plutôt tragi-comique, et en raison de circonstances atténuantes, un avertissement a été prononcé en lieu et place d'une interdiction de tir, alors même que le tireur concerné avait tiré à la place d'un autre. Lors du dernier tir de sa propre Société de tir se trouvant en pleine phase de fusion avec une autre, un groupe a voulu quitter la manifestation avec les honneurs. Un tireur du groupe ayant subitement dû renoncer à participer au tir a cédé sa place à un autre – une attitude compréhensive, mais un procédé malgré tout interdit.

La Commission de recours a encore pu liquider un cas survenu lors d'un Championnat de groupes, en 2006. Cette affaire était encore pendante au moment de la clôture de la rédaction du Rapport annuel 2008.

Comme chaque année, un bon nombre de conseils juridiques ponctuels a été dispensé aux différentes instances tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Fédération.

Pour cette raison et en prenant en considération une protection juridique de plus en plus fine exigée de l'Etat par les citoyens et à laquelle les jugements rendus par la CDR doivent également suffire, le travail pour élaborer les jugements, tant au cours de l'enquête préliminaire que lors des travaux de recherches en vue de la justification de la sentence, est disproportionnellement élevé, mais reste intéressant et aussi tatillon qu'une protection juridique conforme à celle qui est exigée par la Constitution.

Perspective

Au vu de la révision totale du Règlement de la CDR, de nombreuses questions doivent trouver réponse; par exemple, la composition technique de la Commission afin que le travail des deux parties soit diminué, un système d'amendes d'ordre – non seulement en vue de simplifier la procédure, mais également comme un complément aux sanctions pécuniaires, les garanties de procédure conformes à la Constitution, la délimitation des compétences entre les Sociétés cantonales de tir et les Sous-Fédérations, ainsi que d'autres questions de détail.

Musée suisse du tir (MST)

Directrice du musée: Cornelia Weber

Rétrospective

En 2008, les visiteurs toujours plus nombreux du Musée suisse du tir (MST), à Berne, ont eu le loisir de

suivre de nouvelles, intéressantes et informatives expositions.

L'ouverture a été donnée par les parcours spéciaux combinés à travers le MST et la Bibliothèque nationale à Berne, sur le thème: «Guillaume Tell et l'évolution de l'arbalète». Les visites guidées avaient déjà débuté en 2007 et se sont poursuivies pendant trois dimanche au cours du 1^{er} trimestre 2008.

Lors de l'exposition spéciale «Pêche, Chasse, Tir», qui eu lieu dans l'aire d'exposition BEA-expo, à Berne, le MST a présenté le 175^e anniversaire de la Fédération sportive bernoise de tir (FSBT), une exposition particulière se déroulant sur quatre journées dans un pavillon conçu spécialement pour cet événement et qui a vu défiler plus de 800 «Hôtes du musée».

La Nuit des Musées bernois, le 28 mars 2008 – traitant elle aussi le thème «Guillaume Tell» organisée en collaboration avec la Bibliothèque nationale – constituait la manifestation phare qui a récolté un succès record avec la visite de 2'343 noctambules. En comparaison avec le sujet précédent voué au héros de dessins animés «Globi», le concours organisé sur ce thème et sur les exposés de Friedrich Schiller comportait de belles énigmes à résoudre pour les visiteurs.

Dans le cadre de l'AD de la Fédération sportive bernoise de tir (FSBT) et à l'occasion de son 175^e anniversaire, ainsi que pour marquer la 39^e Fête cantonale bernoise de tir se déroulant dans l'Emmental, deux expositions spéciales ont simultanément été inaugurées le 5 avril 2008, la première dans les locaux du MST, la seconde dans ceux de la Fromagerie de démonstration à Affoltern i.E. L'exposition à la Fromagerie d'Affoltern a duré jusqu'au 12 octobre 2008, tandis que celle du MST s'est achevée le 31 décembre 2008.

La nouvelle conception: organiser des expositions hors les murs du musée et en un lieu ayant un rapport de pro-

ximité avec le thème d'exposition sera poursuivie au cours des années 2009 et 2010. Le MST soutient, en outre, l'exposition spéciale, au musée villageois de Rapperswil AG; elle est présentée en prélude à la Fête fédérale de tir 2010 mise sur pied par la Région d'Aarau et aura lieu du mois d'avril au mois d'octobre 2009.

Le point fort de la trentaine de présentations organisée fut la visite de la HSG (Königlich privilegierte Hauptschützengesellschaft München – Société principale royale de tir privilégiée de Munich, fondée en 1406). En tant que société invitée par A. von Känel (vice-président de la Fondation MST), la HSG a participé au Tir fédéral en campagne dans le district fribourgeois de la Singine avant de visiter le trésor du tir suisse, le MST à Berne. Comme cela a déjà été le cas au cours de l'année précédente, le président de la Bourgeoisie Franz von Graffenried et ses invités ont eu le loisir de visiter, à la veille de leurs assises, une présentation du musée suivie d'un concours de tir. De plus, le MST a, pour la première fois, accueilli au musée un jeune garçon, Alexander Lüthi, âgé de neuf ans; il fêtait son anniversaire en compagnie d'un groupe d'amis, ce qui a permis de réveiller leur passion pour le «Concours sur les connaissances combiné avec un concours de tir au laser». Une délégation militaire suédoise a rendu visite au MST afin de s'informer sur ses structures. A deux reprises, le commandement de notre armée a également rendu visite au musée.

En 2008, le musée a reçu, à nouveau, outre de nombreux dons en espèces de très beaux objets, dont des pièces de choix de l'ancienne confédération des tireurs de la Ville de Lucerne et l'ensemble de la succession du tireur d'élite Fritz Kuchen (1877–1973).

Un grand merci va aux Comités d'organisation de la Fête fédérale des tireurs vétérans, sous la direction du Président du CO Markus Plattner qui,

selon une vieille tradition, a remis au musée le bénéfice de cette manifestation: Fr. 10'000.–, tout comme aux dirigeants de FSBT (en particulier à son Président Martin Hug) pour leur engagement à l'occasion des deux expositions spéciales marquant le 175^e anniversaire de la FSBT. La plaque du musée a également été actualisée en 2008, grâce, notamment, au soutien des partenaires qui y figurent.

Perspective

A part l'exposition spéciale au musée villageois, à Rapperswil AG, le Musée suisse du tir offrira à ses visiteurs, en 2009, dans ses locaux, deux expositions spéciales:

- La première exposition spéciale, intitulée «Icônes au Musée suisse du tir» – une petite exposition à l'occasion des débuts du guide électronique du musée – s'ouvrira le 14 janvier 2009 avec le couronnement du Roi de tir 2008 et le «Concours sur les connaissances combiné avec un concours de tir au laser» qui durera jusqu'au 29 mars 2009.
- La deuxième exposition spéciale (principale) intitulée: «Avec les armes d'une femme... – un voyage à travers l'histoire de l'émancipation des femmes dans le Sport de tir», sera ouverte le 14 avril 2009 par Rita Fuhrer (Présidente de la FST) et s'achèvera le 31 janvier 2010.

Le rapport de cette exposition spéciale principale avec l'actualité sera constitué par le «Entlebucher Amts- und Wyberschiessen» qui a lieu tous les trois ans, à l'Ascension. L'athlète A. Bühlmann sera bien présente. Elle sera également la vedette de la Nuit des Musées bernois, le 20 mars 2009. Elle se présentera et (au moyen de l'installation de tir à infrarouge mise à disposition par l'entreprise Polytronic International SA), présentera le Sport d'élite, son arme de sport et ses méthodes d'entraînement.



Secrétariat général (SG)

Directeur du Secrétariat général: U. Weibel

L'exercice 2008, selon l'avis du Secrétariat général, a été placé sous le signe de divers projets:

Révision de la loi sur les armes

Certains domaines de la Loi sur les armes ont été révisés suite à l'Arrêté fédéral sur Schengen afin qu'ils correspondent à la Directive européenne sur les armes. D'autres dispositions ont également été revues par la révision dite «civile». La loi et l'Ordonnance sont entrées en vigueur à la mi-décembre 2008; elles ont subi tellement de modifications que les utilisateurs doivent les relire entièrement. D'importantes nouveautés concernant les tireurs devront être observées dans les domaines de l'acquisition des armes avec ou sans permis d'acquisition (partiellement aussi pour le commerce entre privés), de l'enregistrement ultérieur (même après la dévolution), et de l'obligation d'annoncer (entre autres lors du commerce entre privés), de la Carte européenne des armes à feu (n'est nécessaire que pour le trafic transfrontalier et lors de la remise des munitions achetées). Même si la mise en œuvre relève de la compétence des cantons, le SG s'efforcera, au besoin, d'accorder son assistance.

Initiative populaire «Pour une protection face à violence des armes»

Il n'a pas eu de doutes quant à l'aboutissement de l'initiative populaire. La votation fédérale aura lieu en 2010 ou au début 2011. Même si le texte de l'initiative fait état de réglementations particulières pour les tireurs, elle ne pourra pas être soutenue par les tireurs, chasseurs et collectionneurs. Le nouvel article constitutionnel contient des exigences qui dépassent largement l'objectif et qui promettent à l'avenir une sécurité qui ne pourra pas être réalisée, tout comme les problèmes ne pourront être résolus par un durcissement de la législation. Le processus législatif et surtout les préparatifs en vue de la votation apporteront également leurs lots de travail pour les collaboratrices et

collaborateurs du SG. Ces derniers sont prêts à relever ce défi, car il s'agit de l'avenir du Sport de tir.

Projet «FST 2010»

Le projet prévoit de transférer la responsabilité des activités opérationnelles du Comité à une nouvelle Direction générale. Les structures et les méthodes de travail ne correspondent plus aux exigences économiques et organisationnelles qui s'imposent aujourd'hui à une grande Fédération. Le Comité peine à trouver le temps pour s'occuper des tâches stratégiques et liées aux conceptions qui sont indispensables au maintien de la place que le sport de tir entend aujourd'hui prétendre occuper dans le paysage sportif suisse. Le SG espère qu'une bonne solution sera trouvée afin de changer rapidement de système et qu'elle soit également soutenue par les Sociétés de tir.

Mutations au sein du personnel

Au cours de l'année 2008, plusieurs changements ont eu lieu au sein du personnel. La création du poste de coordinateur de projets devant conduire à terme à une décharge de travail du directeur, ainsi que les remplacements au sein du SG et de la comptabilité ont laissé leurs traces.

Nous exprimons nos vifs remerciements et toute notre reconnaissance à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs des Secrétariats adjoints au Secrétariat général et aux Divisions. Le fait d'être actif au point de convergence des engagements à plein temps et du travail à temps partiel, voire des activités bénévoles, exige beaucoup de doigté et de persévérance. Le résultat a été de bonne facture et toutes les personnes concernées peuvent s'en réjouir.

Peter Graf (1948–2008), Président du Conseil d'administration de Brünig-Indoor



Le 22 janvier 2008, un important cortège funèbre s'est formé au cimetière à Aeschi pour prendre définitivement congé de Peter Graf, un tireur sportif dans le plein sens du terme. Il est décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 60 ans. En 1960, Peter Graf adhéra à la Société de tir de Krattigen. Il trouve sa propre «patrie des tireurs» en 1978 auprès des Tireurs de la Ville de Thoun, où il accède à plusieurs fonctions (entre autres chef de la Relève Carabine 10m et 50m). Le travail avec la Relève lui tenait particulièrement à cœur. Ainsi, le défunt assume durant plusieurs années les fonctions de chef des Juniors et de président de la Commission de la Jeunesse de la Fédération sportive bernoise de tir. En automne 1994, la commission du sport d'élite (CTE) lui confie la conduite de l'ensemble du domaine des Juniors.

Peter Graf étudia de manière approfondie l'entraînement mental pour le sport et le domaine professionnel et enseigna une méthode de mobilisation des forces mentales et physiques. De nombreux tireurs comme aussi de nombreux lutteurs profitèrent de son savoir-faire et de son expérience.

Dès la conception et jusqu'en automne 2007, moment où ses forces commencèrent à le quitter, Peter Graf réalisa avec beaucoup de compétence et d'entrain des travaux et de projets, tout comme il accompagna et fit avancer la réalisation de l'installation de tir souterraine révolutionnaire et unique au monde de Brünig-Indoor, à Lungern. Le nom de Peter Graf restera à tout jamais associé à cette installation de tir.

Bien que son état de santé fût connu, son départ a surpris et provoqué une grande émotion. Sa famille perd un être cher et le Sport de tir un fidèle et honnête camarade, un ami apprécié offrant ses services toujours là où l'on en avait besoin. La communauté des tireurs regrettera beaucoup la disparition de Peter Graf.

**André Evard
(1923–2008),
Membre d'honneur de la FST**



Le 25 février 2008, un important cortège funèbre a définitivement pris congé d'André Evard au crématoire de La Chaux-de-Fonds. Il est décédé dans sa 85^e année à son domicile, dans le Jura neuchâtelois.

En 1952, André Evard accéda à sa première fonction au sein du Comité de sa Société de tir, à Fleurier. En 1952 déjà, la Société cantonale neuchâteloise de tir au petit calibre (SCNTPC) reconnut ses solides compétences et le fit accéder au Comité en qualité de comptable. Dès 1961, il assumait la présidence de la SCNTPC et dirigeait la Sous-Fédération avec beaucoup de savoir-faire jusqu'en 1974. Son activité couronnée de succès au sein de sa société et de la Société cantonale fut également appréciée par la Fédération suisse de tir au petit calibre (FSTPC), qui le nomma au Comité central en 1965. L'exercice des fonctions de rédacteur de langue française et de traducteur de l'organe de publication «Le tireur sportif» (jusqu'en 1997), de responsable du contrôle des distinctions et de membre au sein de diverses commissions, témoigne de sa polyvalence et de son devoir.

A la suite de la démission de ses fonctions et en reconnaissance de ses mérites, l'Assemblée des délégués de la FSTPC éleva André Evard au rang de membre d'honneur. Lors de la fusion de la Fédération de tir avec la Fédération des tireurs sportifs en 2002, le défunt devint membre d'honneur de la Fédération sportive suisse de tir.

La communauté des tireurs, notamment les tireurs du canton de Neuchâtel, a dû prendre congé d'une personnalité qui durant de nombreuses années sacrifia ses loisirs pour le Sport de tir et fit don de sa personne dans l'intérêt général; elle a perdu un camarade consciencieux et constamment disponible.

**Erwin Weibel (1932–2008),
Président d'honneur
de l'ASTVS**



Le 22 octobre 2008, lors d'une cérémonie funèbre en l'Église réformée d'Egg, les tireurs ont définitivement dû prendre congé d'Erwin Weibel. Il est décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 76 ans. Son «parcours de fonctionnaire» débuta en 1952 au sein de la Société de tir de Windisch. Les étapes de son activité de tireurs passèrent par les Sociétés de tir de Zumikon, d'Andelfingen, du district de Meilen et la Société cantonale zurichoise de tir (ZKSV, en exerçant diverses fonctions) et la Commission de sport d'élite Zurich. Footballeur actif, il fut de 1957 à 1967 l'un des piliers du Club de football de Zollikon. Il aimait le mouvement et le jogging matinal fit partie de son quotidien.

En 1990, Erwin Weibel accéda à la fonction de secrétaire de l'Association suisse des tireurs vétérans sportifs (ASTVS). En 1993, il fut élu Président de l'ASTVS, fonction qu'il occupa jusqu'au printemps 2008.

Tout son engagement en faveur du Sport de tir fut voué au recrutement des jeunes. En même temps, Erwin Weibel entreprit tout pour rendre le Sport de tir attrayant et pour lui garantir la survie face à d'autres disciplines sportives.

Pour sa longue activité couronnée de succès au sein du Sport de tir suisse, Erwin Weibel fut justement honoré: il fut nommé membre d'honneur du ZSKV, reçut le vitrail de remerciements des Tireurs sportifs de Zurich et fut élevé au rang de Président d'honneur de l'ASTVS, honneurs qui exprimèrent la gratitude et la reconnaissance qu'on lui témoigna pour son immense travail bénévole et sa camaraderie.

Le décès d'Erwin Weibel a plongé les tireurs dans une grande affliction. Sa famille a perdu un être cher et le sport un camarade fidèle et honnête, toujours disponible lorsqu'on avait besoin de lui.

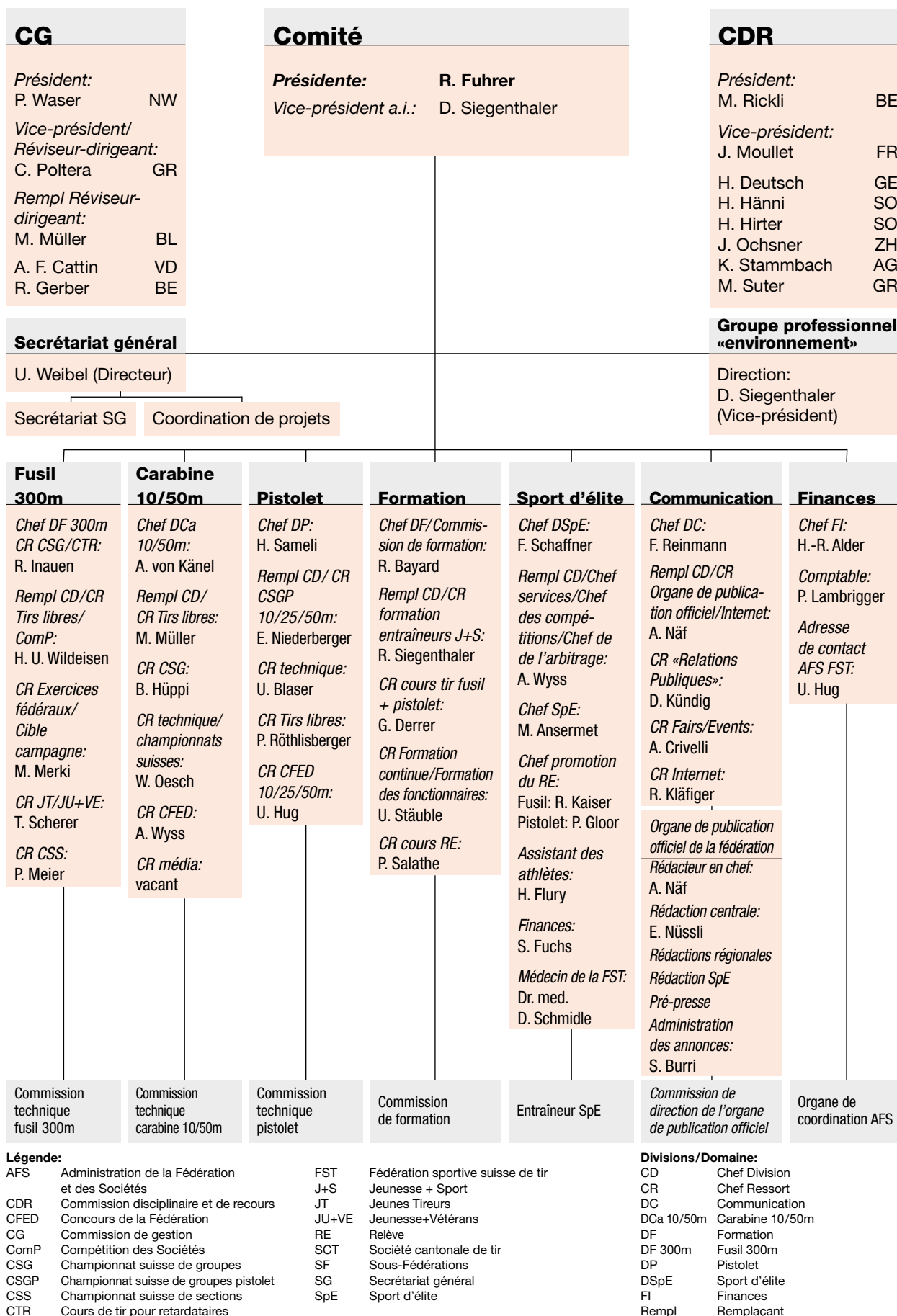
**Yves Meier
(1931–2008),
Membre d'honneur de la FST**



Le 9 décembre 2008, une grande assistance a pris congé d'Yves Meier lors d'une cérémonie funèbre au Cimetière de Montoie, à Lausanne. Il est décédé à l'âge de 77 ans. Né de parents suisses à Paris, des domaines comme le chemin de fer, le Sport de tir et la Ville de Paris jouèrent un rôle déterminant dans sa vie. Ce fut avec les yeux brillants et une convivialité bien romande qu'il racontait ses plus récentes expériences et les plus récents événements vécus.

Dès 1967, Yves Meier accéda à sa première fonction au sein du Comité de la Société des Carabiniers de Lausanne. En 1970, il fut élu président de l'Union suisse des tireurs au pistolet et au revolver et nommé membre du Comité central de la Fédération suisse de tireurs au pistolet et au revolver (FSTPR) en 1975. Dans l'exercice de cette fonction, il consacra beaucoup d'énergie et de loisir au Sport de tir. Le défunt fut un instructeur de tir au pistolet très engagé, membre de diverses commissions, responsable du Concours individuel Pistolet et le véritable fondateur de la Coupe Pistolet libre. De 1980 à 1990, il assumait avec beaucoup d'engagements la fonction de vice-président de la FSTPR. Les nombreux titres honorifiques qui lui furent décernés témoignent de son immense activité. Lors de sa démission du Comité central, Yves Meier fut honoré et nommé membre d'honneur de la FSTPR en reconnaissance de ses mérites. Lors de la fusion des Sociétés faitières suisses de tir, en 2002, le défunt devint également membre d'honneur de la Fédération sportive suisse de tir.

Ses proches ont perdu un être cher et le Sport de tir un fidèle ami de vieille date et un collaborateur fiable et sincère, s'engageant toujours là où l'on avait besoin de lui. La communauté des tireurs regrettera beaucoup la disparition d'Yves Meier.



**Comptes annuels**

Bilan	Détails Annexe	Comptes 2008 Fr.	%	Comptes 2007 Fr.	%
A C T I F S					
Capital circulant					
Liquidités	1.1	1'345'382.65	31.6	910'656.12	19.9
Titres	1.2	0.00	0.0	1'000'000.00	21.8
Créances	1.3	1'286'473.21	30.2	1'220'119.55	26.6
Provisions	1.4	84'482.00	2.0	87'223.00	1.9
Actifs transitoires	1.5	338'388.70	8.0	373'466.15	8.2
Total Capital circulant		3'054'726.56	71.8	3'591'464.82	78.4
Valeurs immobilisées					
Mobilier	Annexe 4	78'102.00	1.8	88'802.00	1.9
Investissements immatériels		0.00	0.0	0.00	0.0
Total Valeurs immobilisées		78'102.00	1.8	88'802.00	1.9
Fortune affectée	1.6	1'120'000.00	26.3	900'000.00	19.6
Total Actifs		4'252'828.56	100.0	4'580'266.82	100.0
P A S S I F S					
Capital étranger à court terme					
Engagements financiers		0.00	0.0	0.00	0.0
Autres engagements	1.7	446'043.20	10.5	554'530.10	12.1
Passifs transitoires	1.8	135'681.44	3.2	90'506.60	2.0
Total Capital étranger à court terme		581'724.64	13.7	645'036.70	14.1
Capital étranger à long terme					
Engagements financiers		0.00	0.0	0.00	0.0
Autres engagements		0.00	0.0	0.00	0.0
Provisions	1.9/Annexe 5	200'000.00	4.7	400'000.00	8.7
Total Capital étranger à long terme		200'000.00	4.7	400'000.00	8.7
Fortune des Fonds					
Fonds des donateurs		0.00	0.0	0.00	0.0
Fonds créés par la Fédération	Justification spéciale	1'120'000.00	26.3	1'120'000.00	24.5
Total Fortune des Fonds		1'120'000.00	26.3	1'120'000.00	24.5
Fortune de la Fédération					
Fortune de la Fédération		2'415'230.12	56.8	2'384'163.67	52.1
Produit annuel		-64'126.20	-1.5	31'066.45	0.7
Total Fortune de la Fédération		2'351'103.92	55.3	2'415'230.12	52.7
Total Passifs		4'252'828.56	100.0	4'580'266.82	100.0



Comptes annuels (Suite)

Total du Compte de résultats	Détails Annexe	Comptes 2007		Comptes 2008		Budget 2008		Budget 2009	
		Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
Résultat d'exploitation	2.1	8'719'600.95	100.0	8'628'389.09	100.0	8'488'900.00	100.0	8'669'900.00	100.0
Charges unité de gestion Sport d'élite	2.2	-2'067'243.01	-23.7	-2'185'947.12	-25.3	-2'093'800.00	-24.7	-1'560'500.00	-18.0
Charges unité de gestion Sport d'élite Relève	2.3	-730'147.50	-8.4	-625'789.43	-7.3	-640'800.00	-7.5	-688'500.00	-7.9
Charges unité de gestion Sport populaire	2.4	-2'721'441.96	-31.2	-2'654'957.61	-30.8	-2'704'400.00	-31.9	-2'988'000.00	-34.5
Résultat intermédiaire 1		3'200'768.48	36.7	3'161'694.93	36.6	3'049'900.00	35.9	3'432'900.00	39.6
Charges du personnel	2.5	-1'941'568.15	-22.3	-2'161'852.46	-25.1	-2'124'800.00	-25.0	-2'040'300.00	-23.5
Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires	2.6	-204'144.00	-2.3	-238'619.49	-2.8	-215'900.00	-2.5	-262'500.00	-3.0
Charges de matériel	2.7	-1'188'034.30	-13.6	-1'177'783.86	-13.7	-1'208'700.00	-14.2	-1'394'400.00	-16.1
Amortissements		-2'900.00	0.0	-2'200.00	0.0	-2'300.00	0.0	-2'600.00	0.0
Résultat de l'activité d'exploitation		-135'877.97	-1.6	-418'760.88	-4.9	-501'800.00	-5.9	-266'900.00	-3.1
Résultat financiers	2.8	40'112.82	0.5	15'320.86	0.2	-1'900.00	0.0	6'900.00	0.1
Autres résultat	2.9	346'831.60	4.0	339'313.82	3.9	231'000.00	2.7	250'000.00	2.9
Résultat avant résultats des Fonds		251'066.45	2.9	-64'126.20	-0.7	-272'700.00	-3.2	-10'000.00	-0.1
Résultats des Fonds	2.10	-220'000.00	-2.5	0.00	0.0	43'000.00	0.5	40'000.00	0.5
Produit annuel		31'066.45	0.4	-64'126.20	-0.7	-229'700.00	-2.7	30'000.00	0.3

Structure des Comptes annuels 2008: Divisions (charges unités de gestion)

	Détails Annexe	Comptes 2008		Budget 2008		Différence % Comptes - Budget 08	Comptes 2007	
		Charges	Produits	Charges	Produits		Charges	Produits
Fédération en général	1.1	1'798'201	3'023'052	1'582'500	2'697'100		1'447'206	2'704'026
	S	1'224'850		1'114'600		9.00%	1'256'820	
Domaine Finances	1.2	341'187	842'134	339'500	807'000		71'875	630'799
	S	500'948		467'500		6.68%	558'924	
Manifestations et Fêtes nationales	1.3	174'781	112'024	133'000	84'500		76'854	46'496
	S		62'757		48'500	-29.40%		30'357
Fusil 300m	1.4	1'304'391	1'746'400	1'180'400	1'587'300		1'296'799	1'648'513
	S	442'008		406'900		7.94%	351'714	
Carabine 10/50m	1.5	734'159	813'178	760'400	791'800		744'343	844'698
	S	79'018		31'400		60.26%	100'355	
Pistolet	1.6	287'746	308'512	301'200	306'600		269'018	288'735
	S	20'767		5'400		74.00%	19'717	
Sport d'élite	1.7	2'020'264	663'704	1'969'700	560'100		1'993'637	625'276
	S		1'356'560		1'409'600	3.76%		1'368'361
Sport d'élite Relève	1.8	625'789	145'912	620'800	124'200		722'748	176'969
	S		479'877		496'600	3.37%		545'779
Formation	1.9	369'835	49'147	339'500	56'400		309'329	30'475
	S		320'689		283'100	-13.28%		278'854
Communication	1.1	1'525'490	1'413'655	1'491'600	1'473'900		1'378'426	1'345'313
	S		111'835		17'700	-531.83%		33'113
Total (Charges/Produits)		9'181'843	9'117'718	8'718'600	8'488'900		8'310'234	8'341'300
Résultats des Divisions (Total)		2'267'592	2'331'717	2'025'800	2'255'500		2'287'530	2'256'464
Produits annuel 08 / Budget 08 / 07		64'126		229'700		-258.20%		31'066

**Comptes annuels (Suite)****Structure des Comptes annuels 2008: Divisions (charges unités de gestion) (Suite)****Court commentaire de la comparaison Budget et Comptes 2008**

Fédération en général	1.1)	Dissolution Provisions d'impôts
Domaine Finances	1.2)	Produits intérêts des placements monétaires/contributions de licences augmentées
Manifestations et Fêtes nationales	1.3)	Décompte final du CM10m et Finale EC à Winterthur ainsi que des préparatifs FFT 2010 Aarau
Fusil 300m	1.4)	Diminution des Charges des distinctions des couronnes et Produits des finance de passe/de tir
Carabine 10/50m	1.5)	Divers compétitions avec des décomptes positifs/Produits plus élevés par des augmentations de taxes divers
Pistolet	1.6)	Réductions domaine administration
Sport d'élite	1.7)	Frais plus élevés pour Médecine du sport et psychologie de sport Frais de voyage et logement pour participations aux compétitions plus élevés
Sport d'élite Relève	1.8)	Frais d'infrastructure lors des compétitions plus bas
Formation	1.9)	Charges du personnel plus élevées/Produits des revenus des cours diminués
Communication	1.10)	Diminution des revenus du «sponsoring», des annonces/excédent de dépenses des frais postaux pour l'envoi de l'organe de publication officiel Excédent de dépenses pour la manifestation spéciale PCT 2008

Justification: Fortune des Fonds et fortune de la Fédération

Fortune des Fonds	Fonds de soutien Fr.	Fonds du Musée Fr.	Fonds de la Relève Fr.	Fonds du Sport Fr.	Total Fr.
Etat au 1^{er} janvier 2007	300'000.00	1'000'000.00	600'000.00	0.00	1'900'000.00
Attribution	125'400.00	0.00	145'400.00	0.00	270'800.00
Produits internes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Utilisation	-25'400.00	0.00	-25'400.00	0.00	-50'800.00
Dissolution	0.00	-1'000'000.00	0.00	0.00	-1'000'000.00
Etat au 31 décembre 2007	400'000.00	0.00	720'000.00	0.00	1'120'000.00
Attribution	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Produits internes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Utilisation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dissolution	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat au 31 décembre 2008	400'000.00	0.00	720'000.00	0.00	1'120'000.00

Description de chaque fonds:

Fonds de soutien: Un fonds destiné au financement des prestations de soutien imprévisibles et non budgétisées en faveur des Sociétés de tir et d'organisations. La fortune du fonds est constituée par le solde au 31.12. L'accumulation de capitaux est effectuée par de possibles résultats positifs du compte annuel ou des attributions spéciales.

Fonds de la Relève: Un fonds servant au financement de futurs projets en faveur de la Relève. La fortune du fonds est constituée par le solde au 31.12. L'accumulation de capitaux est effectuée par de possibles résultats positifs du compte annuel ou des attributions spéciales.

Fortune de la Fédération

	Fr.
Etat au 1^{er} janvier 2007	9'795'023.66
Donation à la Cofondation «Sport de tir»	-100'000.00
Report des investissements financiers à la Cofondation «Sport de tir»	-7'310'858.99
Report Musée suisse du tir (du fonds immobiliers)	-1.00
Résultat des comptes annuels	31'066.45
Etat au 31 décembre 2007	2'415'230.12
Résultat des comptes annuels	-64'126.20
Etat au 31 décembre 2008	2'351'103.92



Comptes annuels (Suite)

Annexe	Comptes 2008 Fr.	Comptes 2007 Fr.
1. Détails du Bilan		
1.1) Liquidités		
Caisses	11'672.45	2'472.35
Compte postaux	478'858.60	482'705.01
Banques	854'851.60	425'478.76
Total des Liquidités	1'345'382.65	910'656.12
1.2) Titres		
Placements monétaires	0.00	1'000'000.00
Total des Titres	0.00	1'000'000.00
1.3) Créances		
Débiteurs	1'264'293.20	1'202'364.45
Dépôts locataires	7'950.75	7'915.70
Avoir sur impôts anticipés	6'223.26	6'084.05
Avances	7'506.00	3'255.35
Autres créances	500.00	500.00
Total des Créances	1'286'473.21	1'220'119.55
<p>Il s'agit essentiellement d'avoirs découlant du contrat de prestations de service avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (903'000.-), créances des SCT/SF, entre autres, pour des concours des Sociétés de tir/fêtes de tir/CI, ainsi que pour la 2^{ème} facture de la Fédération (305'300.-), ainsi que des contributions des donateurs (48'000.-).</p>		
1.4) Provisions		
Inventaire des cartes-couronnes	78'002.00	53'123.00
Inventaire des munitions	6'480.00	34'100.00
Inventaire des distinctions	0.00	0.00
Total des Provisions	84'482.00	87'223.00
1.5) Actifs transitoires		
Swiss Olympic	60'000.00	69'000.00
Annonces de l'organe de publication officiel	13'600.00	43'000.00
Sponsoring	13'000.00	10'000.00
Caisse de compensation, APG	3'000.00	33'300.00
Manifestations	128'000.00	133'200.00
CISM	0.00	46'000.00
Projet initiative populaire «pour une protection face à la violence des armes»	68'700.00	0.00
Divers	52'088.70	38'966.15
Total des Actifs transitoires	338'388.70	373'466.15
1.6) Fortune affectée		
Fonds de soutien	0.00	0.00
Fonds du Musée	0.00	0.00
Fonds de la Relève	0.00	0.00
Fonds de prêt (Cofondation «Sport de tir»)	1'120'000.00	900'000.00
Total de la Fortune affectée	1'120'000.00	900'000.00
<p>Le fonds de prêt à la Cofondation «Sport de tir» a été augmenté selon les nouveaux états du fond de Fr. 220'000.- à Fr. 1'120'000.- au 1.1.2008.</p>		
1.7) Autres engagements financiers		
Créanciers	446'043.20	549'805.10
Engagements divers	0.00	4'725.00
Total des autres engagements financiers	446'043.20	554'530.10

Les principales positions des engagements financiers sont constituées par: Salaire/indemnités de fonctions (152'000.-), Administration de la Fédération (40'000.-), prestations de conseil/rémunérations (76'000.-), les assurances sociales (19'000.-), Sportinformation/télétexte (46'000.-), impression/ports, coûts de la rédaction et des annonces dans l'organe de publication officiel (8'000.-), impôts (34'000.-), impression règlements et d'autres (13'000.-).



Comptes annuels (Suite)

Détails du Bilan (Suite)		Comptes 2008		Comptes 2007					
		Fr.		Fr.					
1.8) Passifs transitoires									
Logiciel FFT (Shot Office)		18'000.00		20'000.00					
Finale de la «European Cup» 2008 (Winterthur)		6'700.00		24'000.00					
Décompte des compétitions (CSS 18.10.08)		9'700.00		0.00					
Impôts		0.00		35'000.00					
Divers		101'281.44		11'506.60					
Total des Passifs transitoires		135'681.44		90'506.60					
1.9) Provisions									
Impôts directs et indirects		200'000.00		400'000.00					
Total des Provisions		200'000.00		400'000.00					
2. Détails du compte de résultats									
		Comptes 2007		Comptes 2008		Budget 2008		Budget 2009	
		Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
2.1) Résultat d'exploitation									
Cotisation des membres	3'923'215.30	45.0	3'904'034.40	45.2	3'878'500.00	45.7	4'067'400.00	46.9	
Contributions du domaine public	891'528.80	10.2	858'489.90	9.9	861'200.00	10.1	851'900.00	9.8	
Contributions du domaine privé	425'000.00	4.9	453'700.00	5.3	442'800.00	5.2	328'000.00	3.8	
Cotisations des sociétés	4'200.00	0.0	4'200.00	0.0	12'700.00	0.1	4'200.00	0.0	
Résultats des publicités (Résultats de l'organe de publication officiel et sponsoring inclus)	1'561'527.40	17.9	1'473'355.15	17.1	1'599'400.00	18.8	1'427'500.00	16.5	
Contributions des donateurs	82'904.60	1.0	111'150.00	1.3	105'100.00	1.2	39'340.00	0.5	
Résultats des manifestations	1'520'955.70	17.4	1'481'569.50	17.2	1'369'600.00	16.1	1'525'860.00	17.6	
Résultats de la formation et de la formation continue	20'683.30	0.2	37'866.20	0.4	52'900.00	0.6	22'500.00	0.3	
Divers résultats d'exploitation	289'585.85	3.3	304'023.94	3.5	166'700.00	2.0	403'200.00	4.7	
Total Résultat d'exploitation	8'719'600.95	100.0	8'628'389.09	100.0	8'488'900.00	100.0	8'669'900.00	100.0	
2.2) Charges unité de gestion directe Sport d'élite									
CM/CE	-104'640.35	5.1	-22'560.40	1.0	-18'100.00	0.9	-98'900.00	6.3	
Compétitions	-258'835.35	12.5	-239'162.75	10.9	-227'200.00	10.9	-267'400.00	17.1	
Entraînement	-299'777.75	14.5	-347'100.41	15.9	-387'100.00	18.5	-354'100.00	22.7	
Entraîneur/Technicien/Projets Jeux olympiques	-1'057'509.35	51.2	-651'491.30	29.8	-663'000.00	31.7	-599'100.00	38.4	
Gestion de l'unité	-46'816.45	2.3	-149'812.21	6.9	-140'700.00	6.7	-88'600.00	5.7	
Médecine du sport	-38'506.55	1.9	-32'687.25	1.5	-39'900.00	1.9	-41'800.00	2.7	
Projets	-261'157.21	12.6	-743'132.80	34.0	-617'800.00	29.5	-110'600.00	7.1	
Total Charges unité de gestion directe Sport d'élite	-2'067'243.01	100.0	-2'185'947.12	100.0	-2'093'800.00	100.0	-1'560'500.00	100.0	
2.3) Charges unité de gestion directe Sport d'élite Relève									
CMJ/CEJ	-43'931.40	6.0	-43'275.70	6.9	-35'500.00	5.5	-30'200.00	4.4	
Compétitions	-78'054.45	10.7	-69'893.85	11.2	-80'800.00	12.6	-71'600.00	10.4	
Entraînement	-187'138.25	25.6	-120'399.53	19.2	-136'700.00	21.3	-106'200.00	15.4	
Entraîneur/Technicien	-369'353.70	50.6	-330'271.60	52.8	-327'200.00	51.1	-307'500.00	44.7	
Gestion de l'unité	-47'910.30	6.6	-61'948.75	9.9	-60'600.00	9.5	-165'500.00	24.0	
Médecine du sport	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	-7'500.00	1.1	
Projets de Relève	-3'759.40	0.5	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	
Total Charges unité de gestion directe Sport d'élite Relève	-730'147.50	100.0	-625'789.43	100.0	-640'800.00	100.0	-688'500.00	100.0	
2.4) Charges unité de gestion directe Sport populaire									
Compétitions	-2'079'839.31	76.4	-1'956'032.68	73.7	-1'941'600.00	71.8	-2'318'100.00	77.6	
Formation	-215'330.95	7.9	-262'927.18	9.9	-251'200.00	9.3	-281'600.00	9.4	
Gestion de l'unité	-423'024.40	15.5	-430'517.90	16.2	-499'700.00	18.5	-370'700.00	12.4	
Projets	-3'247.30	0.1	-5'479.85	0.2	-11'900.00	0.4	-17'600.00	0.6	
Total Charges unité de gestion directe Sport populaire	-2'721'441.96	100.0	-2'654'957.61	100.0	-2'704'400.00	100.0	-2'988'000.00	100.0	



Comptes annuels (Suite)

Détails du compte de résultats (Suite)	Comptes 2007		Comptes 2008		Budget 2008		Budget 2009	
	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
2.5) Charges du personnel (charge administrative indirecte)								
Salaires	-1'190'725.05	61.3	-1'291'638.20	59.7	-1'223'800.00	57.6	-1'196'400.00	58.6
Honoraires et indemnités externes	-564'724.15	29.1	-617'227.00	28.6	-655'500.00	30.8	-607'800.00	29.8
Prestations sociales	-163'880.25	8.4	-180'467.36	8.3	-203'500.00	9.6	-187'600.00	9.2
Autres charges du personnel	-22'238.70	1.1	-72'519.90	3.4	-42'000.00	2.0	-48'500.00	2.4
Total Charges du personnel	-1'941'568.15	100.0	-2'161'852.46	100.0	-2'124'800.00	100.0	-2'040'300.00	100.0
<p>Salaires: Dirigeants de la Fédération (255'000.-), Secrétariat général (524'000.-), Finances (57'000.-), Communication (581'000.-). Honoraires/indemnités: IT (126'000.-), Gestion d'adresses (145'000.-), Rédaction/Gestion des annonces de l'organe de publication officiel (157'000.-), Traductions (83'500.-).</p>								
2.6) Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires (charge administrative indirecte)								
Frais de voyage	-97'030.05	47.5	-114'367.64	47.9	-125'400.00	58.1	-127'900.00	48.7
Frais de représentation	-40'791.55	20.0	-42'862.25	18.0	-45'200.00	20.9	-37'400.00	14.2
Charges publicitaires	-66'322.40	32.5	-81'389.60	34.1	-45'300.00	21.0	-97'200.00	37.0
Total Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires	-204'144.00	100.0	-238'619.49	100.0	-215'900.00	100.0	-262'500.00	100.0
2.7) Charges de matériel (charge administrative indirecte)								
Charges immobilières et charges liées à la capacité	-139'531.55	11.7	-137'139.35	11.6	-140'100.00	11.6	-158'100.00	11.3
Frais de gestion	-528'674.85	44.5	-538'718.66	45.7	-542'800.00	44.9	-664'000.00	47.6
Assurances des mobiliers, cotisations et contributions	-455'000.55	38.3	-427'376.85	36.3	-443'000.00	36.7	-516'500.00	37.0
Charges des conseils juridiques et conseils généraux	-64'480.50	5.4	-74'098.20	6.3	-81'000.00	6.7	-49'500.00	3.5
Charge d'entretien des valeurs immobilisées	-346.85	0.0	-450.80	0.0	-1'800.00	0.1	-6'300.00	0.5
Total Charges de matériel	-1'188'034.30	100.0	-1'177'783.86	100.0	-1'208'700.00	100.0	-1'394'400.00	100.0
<p>Les principales positions des frais de gestion sont: ports/tél. 302'000.-, dont 225'000.- pour l'organe de publication officiel et impressions 379'000.-, dont 220'000.- pour l'organe de publication officiel.</p>								
2.8) Résultats financiers								
Produits financier (réalisés)	42'265.85	105.4	17'642.70	115.2	0.00	0.0	12'000.00	173.9
Autres produits financier (différences des cours)	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
Charges financières	-2'153.03	-5.4	-2'321.84	-15.2	-1'900.00	100.0	-5'100.00	-73.9
Total Résultats financiers	40'112.82	100.0	15'320.86	100.0	-1'900.00	100.0	6'900.00	100.0
<p>La contribution d'exploitation de la Cofondation «Sport de tir» de Fr. 250'000.- a été comptabilisée avec Fr. 120'000.- aux Charges unité de gestion directe Sport populaire.</p>								
2.9) Autres résultats								
Produits hors exploitation et produits extraordinaires	381'372.80	110.0	358'671.25	105.7	240'000.00	103.9	260'000.00	104.0
Charges hors exploitation et charges extraordinaires	-1'458.70	-0.4	-8'956.48	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
Impôts	-33'082.50	-9.5	-10'400.95	100.0	-9'000.00	-3.9	-10'000.00	-4.0
Total Autres résultats	346'831.60	100.0	339'313.82	100.0	231'000.00	100.0	250'000.00	100.0
<p>Une dissolution partielle des provisions d'impôts a été comptabilisée comme produits extraordinaires (200'000.-).</p>								
2.10) Résultat des Fonds	-220'000.00		0.00		43'000.00		40'000.00	
Fonds de soutien	-100'000.00		0.00		0.00		0.00	
Attribution au Fonds	-125'400.00		0.00		0.00		0.00	
Utilisation du Fonds	25'400.00		0.00		0.00		0.00	
Résultat du Fonds	0.00		0.00		0.00		0.00	

**Comptes annuels (Suite)**

Détails du compte de résultats (Suite)	Comptes 2007 Fr.	Comptes 2008 Fr.	Budget 2008 Fr.	Budget 2009 Fr.
Fonds de la Relève	-120'000.00	0.00	43'000.00	40'000.00
Attribution au Fonds	-145'400.00	0.00	0.00	0.00
Utilisation du Fonds	25'400.00	0.00	43'000.00	40'000.00
Résultat du Fonds	0.00	0.00	0.00	0.00
Total Résultat des Fonds	-220'000.00	0.00	43'000.00	40'000.00
Attribution aux Fonds	-270'800.00	0.00	0.00	0.00
Utilisation des Fonds	50'800.00	0.00	43'000.00	40'000.00
Résultat des Fonds	0.00	0.00	0.00	0.00

3. Résumé des principes essentiels de la présentation des comptes*Principes généraux de la présentation des comptes*

En 2008 aussi, la révision des comptes a été effectuée selon les prescriptions de Swiss Sport GAAP de Swiss Olympic Association. Les comptes annuels ont été structurés de manière à pouvoir évaluer avec fiabilité les éléments des charges et des produits de la Fédération.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'argent comptant et les avoirs sur les comptes postaux et les comptes bancaires.

Conversion de monnaies étrangères

Au jour du bilan, les comptes en € ont été convertis au cours de 1.4899.

Créances

Les créances ont été évaluées à la valeur nominale; sous déduction des risques du ducroire (de 1%).

Réserves

L'évaluation des réserves a été effectuée sur la base des coûts d'acquisition ou de production. Les valeurs regroupées de moins de Fr. 5'000.- ont directement été comptabilisées en tant que charges.

Immobilisations corporelles

Le seuil inférieur d'activation s'élève à Fr. 5'000.-.

Le matériel informatique hardware et software, ainsi que les frais de réparation et d'entretien ont directement été débités du compte de résultats.

Les amortissements de la valeur restante correspondante ont été effectués aux taux d'amortissement suivants:

- mobilier: 25%
- armes de sport/systèmes: 10%
- installations vidéo/Scatt: 25%

Les valeurs restantes inférieures à Fr. 1'000.- ont été amorties Fr. 1.-.

Provisions

Les provisions effectuées en vue de régler le recours en matière de la taxe à la valeur ajoutée et de contributions des années antérieures, toujours pendant auprès de la Commission fédérale de recours en matière de contributions, ont été réévaluées.

Gestion des investissements financiers à long terme

Pour les comptes des gestions des investissements financiers à long terme on renvoie aux comptes annuels de la Fondation «Foyer des Tireurs».

Comptes annuels de la Fondation «Musée suisse du tir, à Berne»

On renvoie aux comptes annuels de la Fondation «Musée suisse du tir» publiés (partiellement) séparément (voir page 34).

	Ordinateurs Fr.	Mobiliers Fr.	Véhicules Fr.	Fusils/ systèmes 300m Fr.	Pistolets Fr.	Installations vidéo/Scatt Fr.	Total Fr.
4. Mobilier							
1) Frais d'acquisition							
Etat au 1^{er} janvier 2007	1.00	36'500.00	13'200.00	113'104.90	2'900.00	6'500.00	172'205.90
Augmentation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Diminution	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restructuration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat au 31 décembre 2007	1.00	36'500.00	13'200.00	113'104.90	2'900.00	6'500.00	172'205.90
Augmentation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Diminution	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restructuration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat au 31 décembre 2008	1.00	36'500.00	13'200.00	113'104.90	2'900.00	6'500.00	172'205.90



Comptes annuels (Suite)

	Ordinateurs	Mobiliers	Véhicules	Fusils/ systèmes 300m	Pistolets	Installations vidéo/Scatt	Total
Mobilier (Suite)	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2) Amortissements accumulés							
Etat au 1^{er} janvier 2007	0.00	22'900.00	13'199.00	29'604.90	800.00	4'400.00	70'903.90
Amortissement	0.00	3'400.00	0.00	8'400.00	200.00	500.00	12'500.00
Amortissement extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Diminution	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restructuration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat au 31 décembre 2007	0.00	26'300.00	13'199.00	38'004.90	1'000.00	4'900.00	83'403.90
Amortissement	0.00	2'600.00	0.00	7'500.00	200.00	400.00	10'700.00
Amortissement extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Diminution	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restructuration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat au 31 décembre 2008	0.00	28'900.00	13'199.00	45'504.90	1'200.00	5'300.00	94'103.90
3) Valeur comptable nette							
Au 31 décembre 2007	1.00	10'200.00	1.00	75'100.00	1'900.00	1'600.00	88'802.00
Au 31 décembre 2008	1.00	7'600.00	1.00	67'600.00	1'700.00	1'200.00	78'102.00

5. Provisions

	2008 Fr.	2007 Fr.
Etat au 1^{er} janvier	400'000.00	600'000.00
+ Constitution affectant le résultat	0.00	0.00
– Utilisation neutre hors résultat	200'000.00	200'000.00
– Dissolution affectant le résultat	0.00	0.00
Etat au 31 décembre	200'000.00	400'000.00

La réévaluation des provisions pour les impôts a permis une dissolution de 200'000.–.

6. Autres informations

	2008 Fr.	2007 Fr.
Cautions	aucune	aucune
Obligations de garantie	aucune	aucune
Constitution de gages en faveur des tiers	aucune	aucune
Engagements leasing	aucun	aucun
Engagements envers les institutions de prévoyance professionnelle (LPP)	aucun	aucun
Participations principales	aucune	aucune
D'autres obligations ne figurant pas au bilan	aucune	aucune

7. Rapport de prestation

But/Organisation de la Fédération

La Fédération sportive suisse de tir (FST) est l'organisation faitière des tireuses et des tireurs suisses. Elle promeut le tir en tant que Sport populaire et Sport d'élite à tout âge dans les domaines:

- du tir en tant que sport,
- du tir en tant que Sport d'élite,
- du tir hors du service.

La FST est une fédération sportive. Elle représente les intérêts des tireuses et des tireurs auprès des autorités et du public. Elle soutient une Suisse fédéraliste et libérale démocratique. Elle soutient une défense crédible de notre pays. La FST est une société au sens de l'article 60ss du CC.

Comptes annuels (Suite)

Rapport de prestation (Suite)

Dirigeants de la Fédération

Nom	Prénom	Fonction	Législature	Taux d'occupation
Fuhrer	Rita	Présidente	jusqu'en 2009	charge honorifique
Schaffner	Fritz	Vice-président	jusqu'en juin 2008	charge honorifique
Siegenthaler	Daniel	Vice-président a.i.	dès juillet 2008	charge honorifique
Schaffner	Fritz	Chef Finances a.i.	jusqu'en avril 2008	charge honorifique
Alder	Hans-Rudolf	Chef Finances	dès mai 2008	charge honorifique
Bayard	Robert	Chef Division Formation	jusqu'en 2010	charge honorifique
Inauen	René	Chef Division Fusil 300m	jusqu'en 2009	charge honorifique
Reinmann	Fritz	Chef Division Communication	jusqu'en 2010	charge honorifique
Sameli	Hans	Chef Division Pistolet	jusqu'en 2010	charge honorifique
Siegenthaler	Daniel	Chef Division Sport d'élite	jusqu'en juin 2008	charge honorifique
Schaffner	Fritz	Chef Division Sport d'élite	dès juillet 2008	charge honorifique
von Känel	Andreas	Chef Division Carabine 10/50m	jusqu'en 2010	charge honorifique

Personnes responsables de la direction

Nom	Prénom	Fonction	Législature	Taux d'occupation
Weibel	Urs	Directeur	employé	100 %
Stücheli	Hubert	Comptable	jusqu'en juillet 2008	100 %
Lambrigger	Patrick	Comptable	dès août 2008	100 %

Organes de revision (Commission de gestion)

Nom	Prénom	Fonction	Législature
Waser	Peter	Président	jusqu'en avril 2010
Poltera	Clemens	Réviseur-dirigeant	jusqu'en avril 2009
Müller	Max	Membre	jusqu'en avril 2009
Cattin	André Francis	Membre	jusqu'en avril 2012
Gerber	Robert	Membre	jusqu'en avril 2012

Les personnes/organisations suivantes sont proches:

Collaborateurs de la Fédération sportive suisse de tir

Fondation «Foyer des Tireurs», Lucerne

Fondation «Musée suisse du tir», Berne

Montant total des indemnités versées:

	2008	2007
Aux instances dirigeantes de la Fédération et de la direction:	392'400.00	400'600.00

Description des performances fournies par rapport aux objectifs fixés (on renvoie également aux commentaires publiés dans le Rapport annuel)

Sport d'élite

Objectifs fixés pour l'année de référence:

1. Organisation des sélections pour les huit quotes-places (exigence = au minimum à égalité de points avec un 12^e rang lors d'une Coupe du monde).
2. Obtention de deux places en finale lors des Jeux olympiques d'été 2008 à Pékin.
3. Préparation de la stratégie et des mesures opérationnelles pour les Jeux olympiques d'été 2012 à Londres.
4. Obtention de places de podium lors de compétitions Juniors et de compétitions non-olympiques pour le titre.

Performances fournies au cours de l'année de référence:

Grâce à de bons moyens, l'objectif partiel no 1 a été réalisé; la sélection tardive des deux derniers membres de l'équipe n'était pas optimale.

L'objectif partiel no 2 a clairement été manqué; aucune place en finale n'a été obtenue. La direction de l'équipe n'a pas réussi à préparer les athlètes aux particularités des Jeux olympiques de manière à ce qu'ils puissent résister à la pression particulière engendrée par les compétitions olympiques.

De manière inexplicable, l'objectif partiel no 3 n'a pas été atteint; le changement intervenu à la tête de la Division a empêché que les mesures nécessaires aient été prises à temps. Ce n'est qu'au mois de décembre qu'on savait clairement au moyen de quel système d'entraînement, de compétition et d'encadrement la saison 2009 devait être disputée.

Avec un champion d'Europe Junior Pistolet 10m, un champion d'Europe Carabine 50m couché et un champion du monde militaire en individuel 3x20, ainsi que d'autres classements au Top Ten, l'objectif partiel 4 a été dépassé.



Comptes annuels (Suite)

Rapport de prestation (Suite)

Sport d'élite Relève

Objectifs fixés pour l'année de référence:

1. Achèvement du programme «Sélection du Cadre Objectifs 2005–2008» en vue des Championnats du monde Juniors 2010 à Munich.
2. Intégration des cadres Relève à la conception d'encadrement des athlètes (le domaine technique de la psychologie sportive inclus).
3. Préparation du nivellement des structures du Cadre en vue du projet «Olympiade Londres 2012».
4. Continuation de la restructuration du domaine «Promotion de la Relève axée sur la performance» aux points de convergences SpE > SCT/SF.

Performances fournies au cours de l'année de référence:

Les objectifs nos 1 à 3 ont été largement atteints; c'est ce que montrent les excellents résultats des Cadres Juniors. Dans le domaine Pistolet, des mesures particulières seront nécessaires afin de rapidement combler les lacunes quantitatives et qualitatives.

La «Sélection du Cadre Objectifs» a été réalisée pour la 4^e et dernière fois. En plus de la performance au tir, la condition physique, les facultés d'acuité visuelle et de motricité, ainsi que le diagnostic de performance ont également été vérifiés. Au moyen d'une analyse de personnalité, le degré de motivation par rapport à la performance a été saisi.

L'objectif partiel no 4 n'a pas été réalisé dans la mesure espérée. En concertation avec Swiss Olympic, un concept de promotion pour la Relève a été mis à disposition; mais aux points de convergences FST > SCT/SF, les objectifs intermédiaires n'ont pas été réalisés. Cela indique notamment que l'activité des bases régionales n'a pas encore débuté.

Sport populaire

Objectifs fixés pour l'année de référence:

1. Mise en œuvre du concept de formation afin que les Sociétés de tir puissent disposer d'entraîneurs et de coaches J+S, etc. bien formés; puis mise en œuvre du projet «J+S Kids».
2. Mise en application des Règles du tir sportif récemment révisées et des modèles de Plan de tir, sur lesquels ils reposent.
3. Maintien de la participation au Tir fédéral en campagne qui constitue la plus importante manifestation de sport populaire de la FST.
4. Optimisation de l'attrait des Concours de la Fédération afin de stopper la régression du nombre de participants.
5. Obtenir l'acceptation de l'organe de publication officiel «Tir Suisse» par un accroissement des prestations propres.
6. Coordination des préparatifs en vue de la Fête fédérale de tir 2010 Région Aarau.

Prestations fournies au cours de l'année de référence :

L'objectif partiel no 1 a été réalisé. La collaboration avec l'OFSPD est excellente; cette situation a été mise à profit pour améliorer la situation initiale en vue du changement envisagé visant à passer du Groupe usagers 6 au Groupe usagers 1.

L'objectif partiel no 2 a été réalisé. Au moyen d'une révision partielle mesurée, les points faibles ont été éliminés.

L'objectif partiel no 3 a été réalisé; en totalisant 145'300 participants (-344), la participation de l'année précédente a été atteinte de justesse.

L'objectif no 4 n'a été que partiellement réalisé. Afin de mettre en œuvre les objectifs à moyen terme, de stopper la régression du nombre de participants et de rendre les Concours de finale plus attrayants, il faut fournir d'importants efforts.

Dans le sens de la continuation ferme des mesures prises en 2007, l'objectif partiel no 5 a été réalisé. L'optimisation de l'information en Suisse romande se situe au premier plan; on souhaite de part et d'autre davantage d'articles traitants de la vie des Sociétés cantonales de tir et de Sociétés de tir romandes et davantage de traductions en français des articles de fond publiés qu'en allemand.

L'objectif partiel no 6 a été réalisé; avec l'approbation du Plan de tir et la mise au net des Directives pour les Concours spéciaux (Match inter-cantonal, JIM incluse), une importante étape a été réalisée. Du fait que le billet des TP combiné envisagé n'a pas été accepté, les tireuses et les tireurs pourraient être considérés insensibles aux arguments écologiques.

Gestion cartes-couronnes

	2008 Fr.	2007 Fr.
Bilan 2008		
Actifs		
Banque cantonale Obwald	407'424.26	308'574.37
Admin. fédérale des impôts	3'880.00	4'500.09
Titres	10'338.30	110'338.30
Total Actifs	421'642.56	423'412.76
Passifs		
Cartes-couronnes en circulation FSTRP	200'854.00	205'714.00
Cartes-couronnes en circulation FST	93'492.00	98'383.00
Cartes-couronnes en circulation FOST	37'480.00	39'144.00
Fortune au 1 ^{er} janvier 2008	80'171.76	
Recettes supplémentaires 2008	9'644.80	
Versement 2008 à caisse centrale	0.00	0.00
Fortune au 31 décembre 2008	89'816.56	80'171.76
Total Passifs	421'642.56	423'412.76

**Comptes annuels (Suite)****Gestion cartes-couronnes (Suite)**

Résultat de l'exercice comptable 2008	2008 Fr.	2007 Fr.
Produits des intérêts		
Produits des intérêts	11'291.75	13'058.40
Total Produits	11'291.75	13'058.40
Charges		
Frais de gestion	1'646.95	1'825.35
Total Charges	1'646.95	1'825.35
Résultat	9'644.80	11'233.05
MOUVEMENTS DURANT L'EXERCICE 2008		
Cartes-couronnes FSTRP au 1 ^{er} janvier 2008	205'714.00	205'714.00
Diminution 2008	4'860.00	
Cartes-couronnes FSTRP au 31 décembre 2008	200'854.00	205'714.00
Cartes-couronnes FST au 1 ^{er} janvier 2008	98'383.00	98'383.00
Diminution 2008	4'891.00	
Cartes-couronnes FST au 31 décembre 2008	93'492.00	98'383.00
Cartes-couronnes FOST au 1 ^{er} janvier 2008	39'144.00	39'144.00
Diminution 2008	1'664.00	
Cartes-couronnes FOST au 31 décembre 2008	37'480.00	39'144.00
Total Cartes-couronnes en circulation au 31 décembre 2008	331'826.00	343'241.00

Rapport de la Commission de la gestion à l'attention de l'assemblée de délégués de la Fédération sportive suisse de tir

Nous, Commission de gestion, avons vérifié la gestion, la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes des résultats, justification de fortune des Fonds et fortune de la Fédération et annexe), de la Fédération sportive suisse de tir pour l'exercice comptable clôt au 31 décembre 2008.

Le Comité est responsable des comptes annuels, alors que notre tâche consiste à les vérifier et les apprécier. Nous attestons que nous remplissons les exigences relatives

à la qualification et à l'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les principes de la Chambre fiduciaire suisse, selon laquelle la vérification doit être planifiée et réalisée de manière à pouvoir déceler les erreurs significatives dans les comptes annuels avec une certitude raisonnable. Nous avons vérifié les positions et données des comptes annuels, basées sur des analyses et sondages. En outre, nous avons apprécié l'application des principes comptables essentiels, les évaluations importantes et la présentation des comptes en tant qu'entité. Nous estimons que notre révision est une base suffisante pour confirmer notre jugement.

Conformément à notre appréciation, la gestion et la tenue de la comptabi-

lité et les comptes annuels sont conformes aux lois et aux statuts, ainsi qu'aux directives sur la présentation des comptes de Swiss Sport GAAP de Swiss Olympic Association.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Lucerne, le 18 février 2009

La Commission de la gestion de la Fédération sportive suisse de tir

Le Président:
Peter Waser

Le Préposé à la révision:
Clemens Poltera,
Expert-comptable dipl.



Comptes annuels

1. Bilan

	Annexe	31.12.2008 Fr.	31.12.2007 Fr.
ACTIFS			
Fonds de roulement			
LUKB Lucerne, compte 01-00-501926-01		138'637.91	70'274.60
Avoir impôts anticipés		21'043.83	54'422.51
Compte de compensation Cofondation «Sport de tir»		0.00	282'339.44
Actifs transitoires		7'069.35	11'813.35
		166'751.09	418'849.90
Valeurs immobilisées			
Titres et les placements monétaires	2.2	1'115'700.00	678'845.00
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	2.1	5'861'895.05	5'861'895.05
Réévaluation immeuble		-1'656'000.00	-1'486'000.00
		4'205'895.05	4'375'895.05
Mobilier		11'700.00	15'600.00
		5'333'295.05	5'070'340.05
Fortune particulière du fonds et de la cofondation			
Investissements financiers	2.2/2.3	6'842'886.79	8'169'102.89
		6'842'886.79	8'169'102.89
Total des actifs		12'342'932.93	13'658'292.84
PASSIFS			
Capitaux empruntés			
Créanciers		1'034.90	1'624.55
Taxe à la valeur ajoutée		2'477.25	2'277.55
Compte de compensation Cofondation «Sport de tir»		13'583.47	0.00
Fonds de renouvellement et de remplacement		431'377.00	464'000.00
Passifs transitoires		33'013.10	25'650.00
		481'485.72	493'552.10
Capitaux de fonds			
Prêt de fonds FST (Fonds de soutien)		400'000.00	300'000.00
Prêt de fonds FST (Fonds de la Relève)		720'000.00	600'000.00
		1'120'000.00	900'000.00
Fortune affectée Cofondation «Sport de tir»			
Fortune affectée au 01.01.		7'269'102.89	0.00
Donation FST		0.00	100'000.00
Mise de fonds FST		0.00	7'310'858.99
Surplus de charges		-1'546'216.10	-141'756.10
Fortune affectée au 31.12.		5'722'886.79	7'269'102.89
Capital de fondation «Foyer des Tireurs»			
Capital de fondation au 01.01.		4'995'637.85	4'978'618.95
Produit annuel		22'922.57	17'018.90
Capital de fondation au 31.12.		5'018'560.42	4'995'637.85
Total des passifs		12'342'932.93	13'658'292.84

**Comptes annuels (Suite)****2. Total du compte d'exploitation**

	2008	2007
	Fr.	Fr.
Produits		
Produits des titres	129'126.08	234'155.29
Produits intérêts bancaires	222.63	330.10
Produits des cours de titres	0.00	32'045.23
Produits location	349'139.88	331'360.35
Produits frais accessoires	43'714.26	37'341.40
Autre produits	2'547.05	397.10
Prélèvement de la fortune affectée de la Cofondation «Sport de tir»	1'546'216.10	141'756.10
Total des produits	2'070'966.00	777'385.57
Charges		
Produits des cours de titres	1'354'722.62	0.00
Charges d'intérêts capitaux de fonds	34'830.00	26'100.00
Charges d'exploitation et d'entretien de l'immeuble	84'053.21	88'908.55
Assurances	6'702.50	6'258.30
Amortissement immeuble	170'000.00	170'000.00
Amortissement mobilier	3'900.00	5'200.00
Frais du personnel	10'406.65	10'486.40
Frais de gestion	49'959.42	58'958.50
Comptabilité, révision et conseils	16'930.02	15'360.00
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions, rémunération de la gestion de biens	41'014.19	51'963.72
Contributions de l'exploitation FST	250'000.00	300'000.00
Charges non périodiques et autres	2'810.32	2'557.45
Impôts	22'714.50	24'573.75
Total des charges	2'048'043.43	760'366.67
Produit annuel	22'922.57	17'018.90

3. Compte d'exploitation Fondation «Foyer des Tireurs»

	2008	2007
	Fr.	Fr.
Produits		
Produits des titres	28'070.85	22'875.85
Produits intérêts bancaires	222.63	330.10
Produits location	349'139.88	331'360.35
Produits frais accessoires	43'714.26	37'341.40
Autres produits	2'547.05	397.10
Total des produits	423'694.67	392'304.80
Charges		
Charges d'exploitation et d'entretien de l'immeuble	84'053.21	88'908.55
Assurances	6'702.50	6'258.30
Amortissement immeuble	170'000.00	170'000.00
Amortissement mobilier	3'900.00	5'200.00
Frais du personnel	10'406.65	10'486.40
Frais de gestion	30'207.74	38'315.25
Comptabilité, révision et conseils	9'850.00	4'410.00
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions	1'113.89	1'062.80
Produits des cours de titres	60'228.27	23'513.40
Autres charges	1'595.34	2'557.45
Impôts	22'714.50	24'573.75
Total des charges	400'772.10	375'285.90
Produit annuel	22'922.57	17'018.90



Comptes annuels (Suite)

4. Compte d'exploitation Cofondation «Sport de tir»

	2008 Fr.	2007 Fr.
Produits		
Produits de titres et d'intérêts	101'055.23	211'279.44
Produits des cours de titres	0.00	55'558.63
Total des produits	101'055.23	266'838.07
Charges		
Produits des cours de titres	1'294'494.35	0.00
Charges d'intérêts capitaux de fonds	34'830.00	26'100.00
Contributions de l'exploitation FST	250'000.00	300'000.00
Frais de gestion	19'751.68	20'643.25
Comptabilité, révision et conseils	7'080.02	10'950.00
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions, rémunération de la gestion de biens	39'900.30	50'900.92
Charges non périodiques	1'214.98	0.00
Total des charges	1'647'271.33	408'594.17
Surplus de charges	-1'546'216.10	-141'756.10
(prélèvement de la fortune affectée Cofondation «Sport de tir»)		

5. Annexe

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LA FONDATION

1.1 But de la Fondation

Fondation «Foyer des Tireurs»

La fondation a pour but d'exploiter le bien immobilier à la Lidostrasse 6 en tant que «Foyer des Tireurs» et de le maintenir à la Fédération sportive suisse de tir (FST).

Cofondation non autonome «Sport de tir»

La cofondation «Sport de tir» a pour but de soutenir le tir obligatoire et la formation policière par des manifestations, des projets et des concours, de soutenir la formation et le perfectionnement d'experts et de moniteurs de Jeunesse+Sport, de promouvoir le sport de tir en tant que sport populaire et sport d'élite, de soutenir et de mettre en œuvre les projets initiés pour Jeunesse+Sport par l'Office fédéral du sport, ainsi que de soutenir tous les projets en rapport avec le sport de tir.

Pour réaliser ces objectifs, une contribution en forme de dividende est versée à la FST et à ses membres dans les cas où les montants de couverture versés à la FST par la Confédération et les cantons ne suffiraient pas ou ne seraient pas versés de tout pour remplir les tâches qui sont déléguées à la FST et ses membres selon les dispositions et les conventions du droit fédéral et cantonal.

1.2 Bases légales

Fondation «Foyer des Tireurs»

Acte de fondation et Règlement d'organisation du Conseil de fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

Cofondation non autonome «Sport de tir»

Acte de donation, Statuts, Règlement d'organisation et règlement sur les placements du 13.06.2007, approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

1.3 Conseil de fondation de la Fondation «Foyer des Tireurs» et de la Cofondation «Sport de tir»

Dr. Ulrich Fässler, Luzern Président

Peter Schmid, Münchenbuchsee

Alois Zahner, Bettingen

Armin Bohren, Ste-Croix

Clemens Poltera, Rona

Hans-Rudolf Alder, Fehraltorf

1.4 Administrateur

Urs Weibel, Adligenswil

Comptes annuels (Suite)

5. Annexe (Suite)

2 AUTRES INFORMATIONS

	31.12.2008	31.12.2007
	Fr.	Fr.
2.1 Valeur d'assurance incendie du fonds immobilisé		
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	5'657'000.00	5'238'000.00
2.2 Titres et placements financiers		
Taux d'évaluation au jour fixé du bilan		
– Placements monétaires à la valeur nominale		
– Obligations de caisse à la valeur nominale		
– Placements cotés en bourse à la valeur du marché		
– Participation «Brünig Indoor» à la valeur d'acquisition		
	./ correction nécessaire de la valeur	
2.3 Composition des placements en capital de la fortune particulière du fonds et de la cofondation		
LUKB, Dépôt des gestions de biens	3'560'812.89	4'615'862.51
LUKB, Dépôt de titres	6'821.80	7'865.25
AIG Privat AG, Dépôt des gestions de biens	2'272'425.84	2'792'895.96
Participation «Brünig Indoor, Lungern»	1'000'000.00	1'000'000.00
Intérêt couru	24'072.79	30'093.61
Compte courant FST	– 34'830.00	4'725.00
Compte de compensation Fondation «Foyer des Tireurs»	13'583.47	– 282'339.44
Total Placements en capital	6'842'886.79	8'169'102.89

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la Fondation «Foyer des Tireurs», à Lucerne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (le bilan, le compte d'exploitation et ses annexes) et la gestion de la Fondation «Foyer des Tireurs» pour l'exercice écoulé, arrêté au 31 décembre 2008. Nous en avons fait de même pour la Cofondation «Sport de tir», intégrée et dépendante de la Fondation «Foyer des tireurs».

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels et de la gestion, tandis que notre tâche consiste à les vérifier. Nous attestons que nous

remplissons les exigences légales en matière de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses sur le contrôle restreint. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser cette révision de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Le contrôle restreint comprend en général des consultations et des vérifications analytiques, ainsi qu'un contrôle détaillé, adapté aux circonstances, des documents disponibles de l'entreprise. Au contraire, les vérifications du déroulement de l'exploitation et le système de contrôle interne, ainsi que des auditions et des contrôles supplémentaires à la recherche d'infractions ou d'autres violations de loi ne font pas partie de cette révision. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à

la loi, aux actes et au règlement sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci.

Selon notre révision, nous n'avons pas constaté des faits dont nous pourrions en déduire que les comptes annuels et la gestion ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation de la Fondation «Foyer des Tireurs», au contrat de donation et aux statuts de la Cofondation «Sport de tir», ainsi qu'aux règlements.

Lucerne, le 2 février 2009

BDO Visura

Peter Blättler
Expert-comptable dipl.
Expert-réviseur agréé

Josef Kiener
Réviseur en chef
Expert-comptable dipl.
Expert-réviseur agréé



Comptes annuels 2008 de la Fondation «Musée suisse du tir»

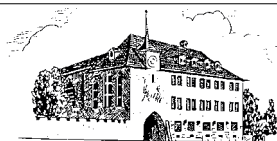
Selon l'article 45 des statuts de la Fédération sportive suisse de tir, les comptes annuels des fondations, dans lesquelles la FST est partie prenante, doivent être publiés avec les comptes annuels ordinaires de la Fédération. Les comptes annuels 2008 de la Fondation «Musée suisse du tir» se présentent comme il suit:

1. Bilan	2008 Fr.	2007 Fr.
Actifs		
Liquidités	435'130.05	1'085'662.25
Autres capital en circulation	8'971.50	10'603.25
Valeurs immobilisées*	726'776.20	130'301.25
Total Actifs	1'170'877.75	1'226'566.75
Passifs		
Capital étranger à court terme	10'011.90	12'789.60
Capital propre	1'200'000.00	1'200'000.00
Résultats annuels		
· Fondation	-54'142.45	
· Exploitation	+15'008.30	
(le solde du résultat 07 compris)	-39'134.15	13'777.15
Total Passifs	1'170'877.75	1'226'566.75

* La valeur des biens d'exposition et immobiliers «Bernastrasse 5» a été placée dans les valeurs immobilisées pour 1.– franc chacun.

2. Compte de résultat	2008 Fr.	2007 Fr.
Résultat d'exploitation		
Contribution FST	250'000.00	250'000.00
Autres Produits	23'056.20	14'642.70
Total Résultat	273'056.20	264'642.70
Charges d'exploitation		
Charges des articles de commerce	979.40	716.65
Charges du personnel	168'765.05	169'520.50
Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires	20'632.80	15'858.75
Charges de matériel	32'605.95	38'157.90
Résultat financiers	53'827.30	+1'053.95
Produit annuel brut	-3'754.30	+41'442.85
Charges immobilières	49'157.00	27'665.70
Résultat d'exploitation	-52'911.30	+13'777.15
Solde du résultat 07	-13'777.15	0.00
<i>Résultat annuel</i>	<i>-39'134.15</i>	<i>+13'777.15</i>
Total Charges	273'056.20	264'642.70

Le conseil de fondation de la Fondation «Musée suisse du tir» a décidé de reporter le solde de 39'134.15 francs sur les comptes annuels 2009.



Musée suisse du tir Berne

Bernastrasse 5, 3005 Bern, Téléphone +41 (0)31 351 01 27, Téléfax +41 (0)31 351 08 04, info@schuetzenmuseum.ch, www.schuetzenmuseum.ch

Collection

Ce musée est un aperçu sur le domaine du tir helvétique depuis la fondation de la Société suisse des carabiniers en 1824. Il présente entre autres une collection complète des armes à feu depuis 1817, des trophées d'importance nationale et internationale, coupes et lithographies, ainsi que des gobelets, montres et médailles de tir.

Heures d'ouverture

du mardi au samedi: 14h00 à 17h00, le dimanche: 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00, le lundi: fermé, Entrée gratuite

**Procès-verbal de la 7^e Assemblée ordinaire des délégués****Samedi 19 avril 2008, 10h00, à la salle polyvalente de la Caserne de Berne**

Présence:	Délégués:	291 (membres d'honneur ayant le droit de vote inclus)
	Comité:	<u>8</u>
	Total des votants:	299
	Invités:	49
	Cadres FST/collaborateurs:	<u>44</u>
	Total:	392

Bureau:	Présidence:	R. Fuhrer, présidente
	Membres:	Fritz Schaffner, vice-président Andreas von Känel, chef Division Carabine 10/50m Daniel Siegenthaler, chef Division Sport d'élite
	Scrutateurs:	1. R. Fiechter (ASM), Rempl 1: H. Bolliger (ASM) 2. A. Streit (BSSV), Rempl 2: M. Zürcher (BSSV) 3. E. Brunner (BSSV), Rempl 3: F. Luder (BSSV) 4. W. Harisberger (SCT BL), Rempl 4: J. Grieder (SCT BL) 5. P. Schneeberger (ZHSV), Rempl 5: J. Rüeger (ZHSV) 6. R. Meier (SCT JU), Rempl 6: J. Riat (SCT JU)
	Presse:	Rédaction «Tir Suisse» Werner Hirt, «Sportinformation», Zürich Heinz Bolliger, Rédaction «Schützen-König» Représentants de la presse locale
	Traduction:	Bureau d'interprètes Furet, Berne (d/f)
	Procès-verbal:	Urs Weibel, directeur

Ordre du jour

- | | |
|--|--|
| 1. Procès-verbal de la 6 ^e Assemblée des délégués du 21 avril 2007, à Pratteln. 36 | 6. Financement de la campagne contre l'initiative populaire «Pour la protection contre la violence des armes» 39 |
| 2. Rapport annuel 2007 36 | 7. Elections 40 |
| 3. Comptes annuels 2007 37 | a. Procédure d'élection 40 |
| 4. Approbation du budget pour l'année 2008 38 | b. Election au Comité 40 |
| 5. Contributions 38 | c. Election du chef Finances 40 |
| a. Modèle de cotisation 2009 (modifications des Statuts incluses) 38 | 8. Nomination de membres d'honneur 41 |
| b. Fixation des cotisations pour l'année 2009 38 | 9. Information sur la Fête fédérale de tir 2010 (Région Aarau) 41 |
| | 10. Divers et discussion 42 |

Allocution et souhaits de bienvenue

R. Fuhrer, Présidente FST ouvre, après l'hymne national, la 6^e Assemblée ordinaire des délégués (AD) de la Fédération sportive suisse de tir (FST) et souhaite aux invités et aux délégués la bienvenue à Berne en s'adressant à eux dans les quatre langues nationales.

Allocution de Martin Hug, président de l'Association bernoise sportive de tir (ABST):

M. Hug salue les personnes présentes au nom des six fédérations régionales, des 652 sociétés et des 30'000 tireuses et tireurs du canton de Berne. Divers aspects font qu'il n'est pas facile pour les tireuses et les tireurs d'enthousiasmer les jeunes pour le sport de tir et de leur confier très tôt une certaine responsabilité en vue de préserver l'importance du tir en Suisse. Ce qui préoccupe les Bernois peut aussi constituer une chance afin de se mettre continuellement en question et de progresser pour mieux relever les défis de demain. Les structures largement étendues de l'Association bernoise, dont les

racines remontent à la fondation de six fédérations régionales, entre 1907 et 1913, lesquelles sont restées indépendantes dans de nombreux domaines, permettent d'être confiant afin de maîtriser les problèmes qui se posent aujourd'hui. Il s'agit de cette force que la FST puise elle-même dans les Sociétés cantonales de tir. C'est la raison pour laquelle l'on peut être confiant pour le futur développement du sport de tir en dépit d'une modification profonde de la situation d'origine. M. Hug invite les délégués et les invités à prendre part à la 39^e Fête cantonale bernoise de tir qui se déroulera du 19.09. au



05.10.2008 dans l'Emmental, où le risque de devoir en découdre avec les hooligans ou subir d'autres phénomènes désagréables accompagnant généralement les grandes manifestations sportives n'est pas très important et ne conduira guère à des échauffourées avec les forces de l'ordre. *M. Hug* conclut ses déclarations en citant l'adage d'un tireur qui remonte à l'année 1899: «Celui qui fait mouche ne doit pas en avoir honte; celui qui manque ne doit pas s'en affliger. Parfois ça joue, parfois ça ne joue pas! Ainsi va le monde. Que vive celui qui a su garder courage!»

R. Fuhrer salue les invités, les autorités et les représentants des offices de l'armée et de la protection de la population, ainsi que l'importante délégation d'Officiers fédéraux de tir. Elle adresse un salut particulier aux représentants des membres de la Communauté d'intérêts du tir suisse (CIS), des sociétés amies de la culture et du sport, des tirs historiques, ainsi que des sponsors. Elle salue le président d'honneur P. Schmid et les membres d'honneur, les membres des instances de la FST et les représentants de la presse, en les remerciant tous de leur présence. Elle adresse finalement un salut particulier aux délégués des Sociétés.

Pour la partie formelle, la présidente *R. Fuhrer* renvoie aux articles 12 à 19 des Statuts de la FST. Les droits de représentation ont été publiés dans le Rapport annuel 2007 et n'ont suscité aucune objection. Le moment du déroulement de l'AD est conforme aux Prescriptions statutaires; la convocation a été effectuée selon les Prescriptions statutaires par invitation directe aux Sociétés cantonales de tir (SCT) et aux Sous-Fédérations (SF), ainsi qu'aux autres ayants droit de vote et par publication en respectant le délai d'un mois dans l'organe de publication officiel «Tir Suisse». Tous les ayants droit de vote doivent être en possession d'une carte de vote.

La présidente préside l'Assemblée, le directeur rédige le procès-verbal. Pour autant que l'Assemblée n'en décide pas autrement, les votes et élections se déroulent selon le mode de scrutin ouvert. La majorité simple est valable; les abstentions ne sont pas prises en compte. Au total, 299 ayants droit de vote, 49 invités, 44 membres du cadre et collaborateurs de la FST sont présents. La majorité simple est donc de 150 voix.

Sur proposition du directeur *U. Weibel*, six scrutateurs et six remplaçants sont élus pour le cas où une élection ou un vote à bulletins secrets devait avoir lieu (cf. la liste nominative à la page 1). Les délégués approuvent

tacitement le fait que l'Assemblée peut avoir lieu conformément aux lois et aux statuts.

R. Fuhrer déclare ainsi ouverte la 6^e AD de la FST. L'ordre du jour est approuvé tacitement, la parole n'ayant pas été demandée.

1. Procès-verbal de la 6^e Assemblée des délégués du 21 avril 2007, à Pratteln

Le procès-verbal de la 6^e Assemblée des délégués a été publié conformément aux Statuts dans l'organe de publication officiel «Tir Suisse» (édition no 10/07 du 25 juin 2007) et dans le Rapport annuel 2007 de la FST (pages 35 à 45). Au sujet de ce procès-verbal, la parole n'est pas demandée.

Décision: Le procès-verbal de l'AD 2007 est approuvé avec remerciements à son auteur.

2. Rapport annuel 2007

Avant de traiter les rapports établis par les Divisions et les Commissions, il convient de prendre congé de nos camarades tireurs défunts. Partager la joie lors de succès et le deuil lorsqu'un malheur arrive fait partie des événements quotidiens. Honorer les défunts ne doit pas seulement se limiter à un rituel obligatoire et à l'expression de la compassion partagée, mais doit aussi exprimer notre gratitude envers nos camarades disparus et à garder en mémoire leur souvenir. En rendant hommage aux camarades décédés l'an dernier, *R. Fuhrer* cite les membres d'honneur Fritz Hirsbrunner, Siegfried Flückiger, Johann-Peter Jordi et Xaver Scherrer, ainsi que le vice-président de l'AASST Hermann Keller. En souvenir des ces camarades disparus, l'Assemblée se lève et la musique militaire de la Ville de Berne joue un choral. *R. Fuhrer* remercie l'adjudant sous-officier Werner Jost, chef de la musique militaire de la Ville de Berne, pour l'accompagnement musical de la première partie de l'assemblée et prend congé des musiciens, après la marche bernoise, sous les applaudissements nourris de l'audience.

Allocution de la présidente R. Fuhrer

De temps en temps, des voix s'élèvent pour dire que la FST se concentrerait par trop sur la lutte contre l'initiative contre les armes au lieu de s'occuper du sport, alors que cette dernière ne concerne le sport de tir que de façon marginale. Mais l'initiative n'a pas seulement des répercussions sur l'armée, la chasse et notre conception de l'Etat. Elle a des répercussions directes sur le sport de tir. La lutte contre cette initiative constitue au

fond une lutte pour préserver notre sport. Le lancement de l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes» et le forfait d'un désœuvré ont marqué la politique fédérative, l'an dernier. Pour la FST, il est clair que les menaces et les actes criminels perpétrés par l'usage de la violence des armes doivent être condamnés sous toutes leurs formes. Toutefois, le renforcement de la législation sur les armes n'accroîtra pas la sécurité publique comme on le prétend; ce qui importe est l'application de la législation en vigueur. L'initiative populaire attaque le droit libéral sur les armes au cœur même et compromet sérieusement tant le tir hors du service que le sport de tir.

Le fort caractère émotionnel et passionnel de la discussion autour du droit sur les armes et la législation militaire nous empêche pratiquement de conduire une discussion objective. Il faut maintenir le respect et la confiance qu'on a jusqu'ici accordés au peuple. La détention à domicile de l'arme personnelle ne doit pas être «partiellement supprimée» par le biais de compromis et de solutions fragmentaires, ce qui enlèverait à l'initiative tout son sens. La population doit pouvoir mener une discussion de qualité et engagée pour ensuite pouvoir glisser un «oui» ou un «non» dans l'urne.

L'initiative populaire fédérale «Pour la protection face à la violence des armes» remet une fois encore sur la table tous les postulats qui au cours de la dernière décennie ont déjà été rejetés à plusieurs reprises par le Parlement et la population. Il s'agit de répondre à la question fondamentale de savoir comment l'Etat doit s'organiser et quel rapport doit être maintenu entre l'Etat et les citoyens. Il s'agit de la confiance que l'Etat doit accorder aux citoyens. De manière générale, il a été suggéré que la détention d'armes en Suisse en général et la détention à domicile des armes de service en particulier, entre les prestations de service et au terme de l'obligation de servir, étaient les problèmes principaux qu'ils convenaient d'éradiquer de ce monde. C'est au fond déjà une déclaration qui suggère l'idée que l'Etat ne doit plus accorder sa confiance à ses citoyens.

Avec le forfait insensé de Hönegg, l'ambiance générale a changé au sein de la population. L'acte individuel d'un désœuvré a conduit à ce que les gens qui étaient en faveur d'un droit libéral sur les armes ou qui étaient indécis ont finalement choisi le camp de ceux qui s'opposent aux armes. Ainsi, des citoyens et soldats intègres sont soumis à la suspicion générale de faire un mauvais usage des armes.

Avant que le Comité de la FST ne se soit penché de manière approfondie sur l'initiative contre les armes, il a voulu connaître l'opinion de la population. Une enquête a été réalisée avant le forfait de Høgg. Cette dernière a démontré qu'une majorité exigeait un renforcement de l'actuelle loi sur les armes, mais que la grande majorité se prononçait contre une interdiction générale des armes. Un privilège accordé aux tireurs et aux chasseurs obtiendrait le consentement. Il faut espérer que l'attitude constatée se modifiera avec le renforcement et l'objectivité de l'information.

Chaque abus avec une arme doit être considéré comme grave. Cependant, on ne peut pas attendre d'une disposition de la loi interdisant la détention des armes ou prescrivant la tenue d'un registre qu'elle puisse à elle seule créer suffisamment de sécurité. La possession d'armes est rendue responsable de la croissante prédisposition à commettre des actes de violence. Cela est dangereux, car, le manque de respect, la solitude et la pression subie au quotidien tant dans les domaines privés que professionnels sont les véritables causes des suicides et de la violence. La raison de la dégradation des mœurs doit également être recherchée dans l'offre de films vidéo ou de cinéma et de jeux vidéo. Les personnes dépourvues de perspectives à moyen terme se comportent toujours davantage selon des exemples virtuels.

L'attention se concentre sur l'arme personnelle du militaire. Cette argumentation est trop simpliste. En ce moment, aucune solution ne peut être proposée pour résoudre l'ensemble des problèmes sociaux. Il est donc bien plus simple d'attribuer la faute à la possession d'armes ou à la pratique de la remise des armes de service que de s'occuper du phénomène de la croissante prédisposition à commettre des actes de violence. La révision de la loi sur les armes entrera probablement en vigueur à la fin de l'année 2008. Conformément aux décisions parlementaires et populaires, cette base légale devra être fermement appliquée par les autorités et la police. Mais l'initiative contre les armes ne pourra pas empêcher tout usage abusif des armes. Elle ne fera pas non plus disparaître la fameuse accessibilité aux armes tant critiquée, car, à peine la moitié des armes actuellement en circulation serait concernée. Il faut des dispositions légales qui autorisent le sport de tir, mais qui empêchent les abus. La population doit être convaincue de ce postulat.

La législation militaire reste pour le moment

en vigueur et inchangée. La remise des armes de service n'a pas été modifiée. Actuellement, le DDPS fait analyser par un groupe de travail – dans lequel la FST est également représentée – les différents aspects de la remise des armes de service; un rapport final est attendu pour l'automne 2008. Du point de vue de la FST, l'initiative populaire est inutile. Les revendications ne justifient pas la création d'une disposition constitutionnelle. L'initiative populaire aboutira; le vote populaire aura probablement lieu en 2010.

Depuis longtemps déjà, le Comité de la FST tient compte de la possibilité que le Parlement puisse renoncer à la remise de l'arme de service. Les mesures assurant la pratique du sport de tir auraient alors la priorité. Les membres de société licenciés recevraient l'arme à domicile pour les périodes entre deux prestations de service. En quittant l'armée, ils obtiendraient une arme en prêt provenant des stocks de l'armée. Pour assurer un contrôle efficace de ces armes, l'administration militaire informerait les instances cantonales sur les armes remises. Une modification de la pratique de la remise des armes de service signifierait aussi la fin du tir obligatoire. Il n'est pas imaginable que les tireurs astreints au tir soient obligés d'aller chercher leur arme dans un centre logistique et de la restituer après le tir. Le Tir fédéral en campagne serait également compromis et appartiendrait certainement au passé; il serait réjouissant que le Tir fédéral en campagne 2008 soit une impressionnante démonstration des tireurs. Sans manifestations populaires comme le Tir fédéral en campagne, le sport de tir risquerait de perdre toute son importance en tant que sport populaire.

Afin de renverser la tendance négative à l'encontre des tireurs le plus tôt possible, la FST est prête à collaborer avec tous les milieux intéressés. La lutte contre l'initiative sur les armes nécessitera un engagement intense et coordonné. L'année 2008 a été placée sous le Leitmotiv «Aiguillage». Le Comité de la FST fera tout pour assurer l'avenir du sport de tir et le maintenir sur la bonne voie.

R. Fuhrer remercie en terminant tous ceux qui s'engagent pour le sport de tir. Seul un engagement concerté peut assurer au sport de tir le maintien de son importance dans le «paysage sportif suisse» et en tant que sport destiné aux jeunes et aux moins jeunes, aux sportifs d'élite comme aux tireurs populaires, ainsi qu'aux tirs avec des armes anciennes et de haute technologie.

La présidente R. Fuhrer ouvre ensuite la discussion sur le Rapport annuel 2007. De la part du Comité, aucun complément n'est apporté au rapport (voir pages 1–15 du Rapport annuel 2007). La parole au sujet du Rapport annuel n'est pas demandée.

Décision: Le Rapport annuel 2007 est approuvé avec remerciements à ses auteurs.

3. Comptes annuels 2007

R. Fuhrer indique que les comptes annuels 2007 de la Fédération et le rapport de la Commission de gestion ont été publiés aux pages 19–29 du Rapport annuel.

F. Schaffner (chef ad intérim des Finances) présente un résultat global positif s'élevant à Fr. 31'000.–, ceci grâce à une nouvelle appréciation des réserves constituées pour solde d'impôts (dissolution d'un solde de Fr. 200'000.–) et en dépit d'un excès de charges dans le domaine opérationnel (– Fr. 135'900.–). Par rapport au budget, le résultat excédentaire s'élève à Fr. 384'000.–. Au nom de la CG, *C. Poltera (Réviseur en chef)* n'a pas de compléments à apporter aux comptes annuels 2007.

La parole au sujet des comptes annuels 2007 de la Fédération sportive suisse de tir n'est pas demandée. L'AD donne son accord pour procéder à un vote simultané sur l'approbation des comptes et la décharge à donner aux responsables concernés.

Décision: Les comptes annuels 2007 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux responsables des finances.

U. Weibel (administrateur de la Fondation «Foyer des Tireurs») présente les comptes de la Fondation et de la Cofondation (voir pages 30–33 du Rapport annuel). En ce qui concerne la gestion des biens immobiliers, la Fondation «Foyer des Tireurs» a réalisé un résultat excédentaire de quelque Fr. 17'000.–. La Cofondation «Sport de tir» a dû enregistrer une perte de Fr. 142'000.–, montant qui, entre autres, est la conséquence du montant de Fr. 300'000.– versé à la FST à titre de contribution aux coûts d'exploitation, lesquels se sont avérés supérieurs aux produits réalisés en bourse. L'organe de contrôle externe n'a pas d'objection à formuler.

Décision: On prend acte des comptes annuels du «Foyer des Tireurs».

R. Fuhrer renvoie aux premiers comptes annuels de la Fondation «Musée suisse du tir – Berne» (voir page 34 du Rapport annuel). L'article 45 des Statuts de la FST exige un compterendu sur la participation aux fondations. L'organe externe de révision n'a pas



d'objection à formuler sur les comptes annuels de cette fondation.

Décision: On prend acte des comptes annuels du «Musée suisse du tir».

La présidente R. Fuhrer procède à la première partie des honorariats en expliquant qu'ils font partie des nobles tâches de l'AD d'apprécier les mérites particuliers et d'exprimer sa gratitude aux membres méritants. Cela demande du temps et, même si ces cérémonies sont de courte durée, elles ne sont pas moins chaleureuses.

R. Fuhrer prend congé du président de l'ASTVS et de cinq autres présidents de Sociétés cantonales de tir et leur remet, sous les applaudissements de l'AD, la médaille d'honneur dorée:

- Erwin Weibel s'est mis dès 1952 à disposition de différentes organisations de tir; entre autres, il a œuvré durant 15 ans au sein de la SCT ZH. Durant 16 ans, il a présidé l'Association suisse des tireurs vétérans sportifs (ASTVS).
- Hans-Rudolf Alder a présidé dès 1972 diverses sociétés, fédérations et manifestations de tir en tant que spécialiste. Durant huit ans, il a présidé respectivement la Société cantonale de tir et la Fédération sportive zurichoise tir; il a été l'un des instigateurs de la grande fusion qui adonné naissance à cette nouvelle fédération.
- Robert Bayard a été élu en 1998 en tant que spécialiste du tir au pistolet au Comité de la Société cantonale de tir de Nidwald, société qu'il a présidée de 2001 à 2008. Il l'a quittée pour se consacrer entièrement aux tâches qui lui incombent au sein du Comité de la FST.
- Markus Brühlmann a été élu en 2001 au Comité cantonal et s'occupait du domaine des matches Fusil. De 2005 à 2008, il a assumé la présidence de la Société cantonale de tir de Schaffhouse.
- Jean-Louis Romanens a été membre de différentes instances de tir dès 1972, d'abord comme président de sa société de tir durant sept ans, comme président de la Fédération du district de la Gruyère durant huit ans et enfin, durant six ans, comme président de la Société cantonale fribourgeoise de tir.
- Michel Thiébaud, déjà très lié au tir en sa qualité d'officier de carrière et respectivement commandant d'école et commandant d'une place d'armes, a su se faire apprécier en changeant le cap et en assumant durant sept ans la présidence de la Société cantonale jurassienne de tir, avant de prendre en main les rennes de la Fédération jurassienne de tir.

Allocution de Matthias Remund, directeur de l'Office fédéral du sport:

M. Remund remercie pour l'invitation et transmet les salutations de notre ministre des sports, M. Samuel Schmid. Selon lui, ce sont la technique, la concentration, la persévérance, la solidarité et le fair-play qui créent la fascination pour le sport de tir. La pratique du sport en commun est enthousiasmante, dans laquelle l'âge et la formation ne jouent aucun rôle. Pour le sondage «Sport en Suisse 2008», plus de 10'000 sportifs en provenance de toute la Suisse ont été questionnés. Cette enquête doit nous fournir une appréciation sur ce que l'on attend du sport et sous quelle forme il doit être pratiqué. Le résultat global amène à la conclusion que l'importance accordée au sport s'accroît en Suisse. Avec l'Euro 2008, la Suisse sera au cours de cette année le théâtre d'une manifestation sportive comme elle n'en a encore jamais connue. Toute la Suisse espère que l'équipe nationale fera un bon résultat. En lançant une pique contre l'UEFA, il constate que les organisateurs du Tir fédéral en campagne jouissent encore de la liberté de choisir la marque de la bière. Au sein du sport de tir, le sport et l'armée collaborent étroitement au point que les tireurs sont parfois – même si cette collaboration n'a pas que des avantages – très enviés. Le leitmotiv «Aiguillage» est synonyme de changement dans l'environnement du tir; c'est aussi une chance pour l'avenir. Le sport permet – en particulier aux jeunes – d'acquérir des expériences importantes pour la vie. Il demande également aux tireurs de continuer à soigner les traditions, tout en s'ouvrant aux nouveautés. M. Remund transmet ses meilleurs souhaits pour l'avenir à la Présidente, au Comité et aux délégués. Pour que l'on puisse se défendre à l'avenir, il serait, selon lui, bien insuffisant de simplement se réjouir lorsqu'on constate que tout fonctionne bien, mais qu'il faut au contraire s'engager davantage pour affronter les difficultés futures.

4. Approbation du budget pour l'année 2008

R. Fuhrer renvoie au budget 2008 aux pages 20 et 23–25 du Rapport annuel 2007. Il a été établi de manière réaliste et sans réserve occulte.

F. Schaffner (chef ad intérim des Finances) explique qu'il n'est pas possible de présenter un budget équilibré pour l'année 2008.

Aux yeux du Comité, l'excédent de charges budgétisé de –Fr. 229'700.– est supportable. Mais tout sera entrepris pour optimiser ce résultat et présenter des comptes annuels 2008 équilibrés.

Décision: Le budget 2008 est approuvé à l'unanimité.

5. Contributions

R. Fuhrer renvoie à la proposition. Il s'agit de tenir compte des nouvelles conditions-cadre. Après le transfert de la gestion des placements financiers à long terme à la Cofondation «Sport de tir», les activités d'exploitation doivent être financées de manière équitable sans dépendre de gains extraordinaires.

a. Modèle de cotisation 2009 (modifications des Statuts incluses)

F. Schaffner informe qu'il s'agit de réaliser une augmentation modérée de quelque Fr. 200'000.– et en même temps remplacer le modèle à 4 échelons par un système de «cotisation unique par société». Avec le nouveau modèle, il ne s'agit pas seulement de tenir compte des prestations de la Fédération, mais également de les répartir plus équitablement sur le nombre de membres de société licenciés. Pour mettre en œuvre le nouveau modèle de cotisation, il est nécessaire de modifier l'article 39 des Statuts afin de redéfinir les nouvelles cotisations.

b. Fixation des cotisations pour l'année 2009

F. Schaffner informe que la Conférence des présidents (CP) du 2.11.2007 a en principe approuvé un modèle de cotisation avec une cotisation unique et des taxes de licence échelonnées respectivement pour l'Elite et pour les jeunes jusqu'à la catégorie U20. Après la CP, les propositions suivantes ont été enregistrées:

- L'Association bernoise sportive de tir (ABST) propose de réduire la cotisation unique à Fr. 150.– et une taxe de licence de Fr. 20.– pour l'élite, respectivement de Fr. 14.– pour les jeunes jusqu'à la catégorie U20.
- Le Zürcher Schiesssportverband (ZHSV) propose de renoncer à un échelonnement pour les taxes de licence. Avec une réduction pour les jeunes jusqu'à la catégorie U20, on pouvait pratiquer une promotion efficace de la relève; le paiement entier de la taxe de licence est acceptable. De la discussion au sujet de la cotisation unique et des taxes de licence 2009 on retient:

- *R. Steffen (SCT LU)* constate que les systèmes «cotisation de base» et «taxe de licence» ont été introduits en 2002. Les tireurs les paient donc en plus des contributions aux manifestations de tir et du centime du sport. La CP 3/07 a décidé un nouveau système de cotisations. L'ABST propose d'abaisser la cotisation unique pour diminuer la charge des sociétés. Ces sociétés ne comptent que peu de membres licenciés, mais profitent tout de même de l'offre entière des prestations de la Fédération. Il propose de rejeter la proposition de l'ABST.
- *H.-R. Reichenbach (SCT Zoug)* relève que la taxe de licence pour les jeunes est souvent acquittée par la société; il préconise le maintien de l'échelonnement. Pour ne pas charger inutilement les sociétés, il demande le rejet de la proposition de la ZHSV.
- *M. Hug (ABST)* rétorque que l'ABST compte 654 sociétés dont 42% connaissent moins de 15 membres licenciés. Selon l'avis de l'ABST et dans le sens du sport populaire, les charges des petites sociétés doivent sciemment être allégées. Il demande l'approbation de la proposition de l'ABST.
- *H.-R. Alder (ZHSV)* indique que la taxe de licence de la FST est très basse. Il serait également acceptable pour les sociétés de payer le montant plein aux jeunes. Il demande de soutenir la proposition de l'ABST.

R. Fuhrer procède aux votes suivants au terme de la discussion:

- *1^{er} vote intermédiaire sur la cotisation unique 2009*: la proposition du Comité (Fr. 200.–) l'emporte sur celle de l'ABST (Fr. 150.–) par 227 contre 62 voix; ce qui a pour effet de fixer la cotisation unique à Fr. 200.–.
- *2^e vote intermédiaire sur la taxe de la licence 2009*: la proposition du Comité (taxe de licence échelonnée) l'emporte sur la proposition de la ZHSV (taxe de licence unique) par 189 voix contre 84, ce qui a pour effet de fixer la taxe de licence à respectivement Fr. 18.–, et Fr. 12.–.

R. Fuhrer résume la discussion et les résultats des votes intermédiaires. La parole n'est plus demandée.

Vote final: Le nouveau modèle de cotisation (modification des Statuts incluse) de Fr. 200.– et les taxes de licence échelonnées respectivement de Fr. 18.– et de Fr. 12.– sont approuvés avec seulement quelques voix contre.

R. Fuhrer honore plusieurs Chefs de ressort méritants pour les précieuses prestations qu'ils ont fournies depuis longtemps.

Sous les applaudissements des délégués, la médaille d'honneur dorée de la FST est remise à *Peter Hauser (Hütten/ZH)*. Après une longue activité au sein de la Société cantonale de tir de Zurich, il a mis son expérience durant sept ans au service de la formation et du perfectionnement, notamment en sa qualité de chef de ressort «Perfectionnement Fusil/Pistolet» de la Division Formation.

Les fonctionnaires suivants se sont excusés et seront honorés in absentia; par ordre alphabétique, ce sont:

- *Jörg Bähler (Glaris)* – connu en tant qu'organisateur de la Coupe d'été glaronnaise – a assumé durant trois ans la responsabilité de la promotion de la relève de la Division Sport d'élite.
- *Werner Bodmer (Sulzen/TG)* a assumé pendant plusieurs années des tâches de formation au sein de la Société cantonale de tir de Thurgovie; durant cinq ans, il a fourni un travail précieux au sein du ressort «Cours de tir Fusil» de la Division Formation.
- *Andrea Casutt (Birkenster/ZH)* – a assumé – en plus d'autres tâches importantes en faveur de la Société des tireurs de la Ville de Zurich – durant quatre ans la fonction de chef de ressort «Concours individuels Fusil/Pistolet» de la Division Fusil 300m.
- *Peter Stadler (Hirschthal/AG)* a assumé durant six ans la responsabilité du ressort «Exercices fédéraux» de la Division Fusil 300m – dont faisait également partie les tirs pour retardataires, le Tir fédéral en campagne et la cible Feldschlösschen.

Allocution du Brigadier Urs Hürlimann, commandant de la Sécurité militaire (et président du CO du Tir de Morgarten):

Le Brigadier U. Hürlimann remercie pour l'invitation et transmet les salutations du Chef de l'armée et du Haut Commandement. Il remercie également les tireurs pour le maintien des traditions; ils constituent de véritables alliés pour l'armée. La fiabilité avec laquelle les Exercices fédéraux et les tirs pour retardataires sont organisés est exemplaire. La série de cambriolages perpétrée en Suisse orientale a démontré que les Prescriptions de sécurité ne sont pas respectées partout; il exhorte les sociétés à la prudence. La remise des armes aux militaires est réglée par la loi; les militaires ont l'obligation de les entretenir et de participer aux tirs. Ce système a de gros avantages par rapport à une conservation centralisée au

sein de l'armée. L'arme doit appartenir au militaire; le Conseil fédéral l'a confirmé en répondant ainsi aux dé-marches parlementaires. La remise et la détention des armes de service ne constituent pas un risque pour la sécurité, comme le prétendent les initiateurs de l'initiative populaire. Les initiateurs ne sont également pas toujours très précis lorsqu'il s'agit d'interpréter les statistiques; au plan international, la Suisse ne diffère pas défavorablement dans les statistiques malgré son droit libéral sur les armes et son taux élevé d'armes en main privées. La part des militaires souhaitant conserver leur arme de service lorsqu'ils quittent l'armée a reculé de 42% (2000) à 25% (2007): environ 55'000 armes en prêt sont annuellement mises à disposition pour le tir hors du service. *Le Brigadier Urs Hürlimann* assure que l'armée va tout entreprendre afin de maintenir les principes appliqués jusqu'ici. Il renvoie au groupe de travail interdépartemental «Armes de service»; en fin de compte, ce n'est pas l'armée, mais bien les politiques qui en décideront. La remise des armes doit rester un signe fort vis-à-vis de l'étranger; elle doit être l'expression de la confiance témoignée au soldat et un signe d'engagement par rapport à la responsabilité qu'il endosse. Cela exige de l'ordre et de la discipline, ce qui correspond exactement au comportement des tireurs. Le citoyen est également soldat et il doit le rester en emportant son arme à son domicile. *Le Brigadier Urs Hürlimann* souhaite ensuite à tous les tireurs une saison de tir remplie de succès et sans accident.

6. Financement de la campagne contre l'initiative populaire «Pour la protection contre la violence des armes»

R. Fuhrer renvoie à ses explications sur la situation données dans son rapport présidentiel; des actes doivent maintenant suivre les paroles pour assurer à long terme le financement des mesures nécessaires pour la lutte contre cette initiative populaire. A ce sujet, elle relève ce qui suit:

- Dans la proposition, on explique les enjeux de l'initiative, la façon de la combattre, ce que coûte une campagne qui se déroule sur plusieurs années et comment elle peut être financée.
- En collaboration avec une agence RP, le Comité a élaboré un modèle de procédure jusqu'à la votation (probablement



en 2010) et calculé les coûts approximatifs. La campagne sera structurée de manière à pouvoir réagir immédiatement aux mesures publicitaires des initiateurs ou aux événements extraordinaires.

- On reproche régulièrement à la FST qu'elle ne serait pas suffisamment active et pas assez affirmée, respectivement pas assez résolue dans ces explications. Ce n'est certainement pas le cas; mais pour le moment, la FST n'a aucun intérêt à présenter sa conception aux initiateurs de l'initiative.
- La campagne ne se dirige pas seulement contre les armes d'ordonnance. Elle touche également les tireurs, les chasseurs et les collectionneurs. La campagne intègre également les sociétés membres de la Communauté d'intérêt du tir suisse (CIS) et les autres milieux concernés (entre autres les chasseurs et l'Association des collectionneurs d'armes). Leur participation aux coûts doit encore être négociée, mais ces moyens seront utilisés en plus de ceux engagés par la FST.
- Pour les mesures de 2009 à 2011, il faut compter avec un coût global d'environ 1,3 million de francs. Le financement est prévu par le prélèvement:
 - d'un supplément sur la taxe de la licence (environ 1,065 million de francs)
 - et d'un montant sur la fortune de la Fédération (environ Fr. 240'000.–).
- Pour les années 2009–2011, il est prévu de prélever une «thune» par membre licencié de société en plus le taxe de la licence. Les tireurs doivent ainsi percevoir le fait que leur soutien est plus que jamais nécessaire. Les Sociétés cantonales sont libres de facturer la «thune» des tireurs aux sociétés ou aux membres de société ou de prendre une partie à leur charge.
- Pour le financement de la campagne, un compte séparé sera ouvert. Si davantage de moyens sont nécessaires, ceux-ci seront prélevés sur la fortune de la Fédération. S'il subsiste un solde positif après la clôture du compte, l'AD statuera sur son utilisation.

Décision: Le prélèvement de la «thune des tireurs» (Fr. 5.–) pour les années 2009 à 2011 est approuvé à l'unanimité.

R. Fuhrer remercie au nom du Comité pour ce vote de confiance et de soutien. Cette marque de soutien très claire est en même temps l'expression d'un mandat confié au Comité. *R. Fuhrer* fait confiance au peuple; elle est persuadée qu'on réussira à expliquer

au souverain ce que l'initiative préconise sans jamais pouvoir tenir les engagements.

Allocution de Jörg Schild, président de Swiss Olympic Association:

J. Schild transmet les salutations de la Fédération faïtière du sport suisse. Il connaît les problèmes du sport helvétique en général et du sport de tir en particulier par son ancienne activité en tant que directeur du Département militaire du canton de Bâle-Ville. Le sport et la politique ne peuvent pas toujours être – il renvoie aux problèmes d'ordre éthique en rapport avec les Jeux Olympiques, à Pékin – clairement distingués. *J. Schild* constate que la FST a fait de gros efforts pour le Sport d'élite: deux quotes-places pour Sydney, cinq quotes-places pour Athènes et maintenant déjà huit quotes-places pour Pékin, ce qui constitue un excellent résultat. Il y a deux ans déjà que la FST a signé une convention de prestations avec Swiss Olympic. Les collaborateurs de Swiss Olympic certifient la bonne et franche collaboration. Il salue également le fait que la FST se prépare à faire face à des temps difficiles. *J. Schild* remercie la Fédération pour son soutien dans le cadre de la procédure de consultation lors de la révision de la législation sur la taxe à la valeur ajoutée. Il considère que les deux centres d'entraînement de Brünig Indoor et de Kerenzerberg constituent de bonnes solutions pour l'avenir tout en correspondant aux possibilités de la Fédération. Il souligne également l'importance des projets psychosportifs et espère que les efforts de la Fédération puissent déjà déployer leurs effets lors des JO de Pékin. En terminant, *J. Schild* souhaite à la Fédération beaucoup de succès en Chine.

La présidente R. Fuhrer rend hommage à une organisation et à un fonctionnaire qui se sont distingués par leurs prestations extraordinaires en leur remettant le *vitrail d'honneur*:

- *Corrado Solcà* a su organiser une excellente Fête fédérale de tir des Jeunes 2007 (FFTJ 2007) au Tessin, au pays du soleil. Le fait d'avoir utilisé de petites installations de tir et parfois très éloignées ne constituait pas une solution totalement optimale. Mais, avec un important engagement, de nombreuses idées innovatrices, de bonnes relations tant économiques que politiques, une belle manifestation de tir a été organisée pour les jeunes. La FFTJ 2007 fut réussie pour tout le monde: d'abord pour les participants, mais également pour les fonctionnaires, les sociétés et les sponsors. Pour l'inlassa-

ble don de sa personne, il mérite la reconnaissance et la gratitude de la Fédération.

- Depuis 1987, *A. Gut* a servi le sport de tir dans les fonctions les plus diverses. Tout d'abord, entre 2002 et 2008, il s'est acquitté, en sa qualité de chef des Régions, de tâches de formation pour la Division Sport d'élite, pour ensuite mettre son immense expérience au service de la formation en tant que chef du ressort «Tirs comparatifs Carabine 10/50m». Grâce à son flair, il a découvert de nombreux talents qu'il a su intégrer avec succès à la formation de la relève. Pour ses innombrables prestations, il mérite la reconnaissance et la gratitude de la Fédération.

En l'absence du Président du CO, le vitrail d'honneur en remerciement pour la FFTJ 2007 est remis à *O. Marzorini* (Président de la SCT TI).

Vu également l'absence de *A. Gut*, le vitrail d'honneur lui sera remis à une date ultérieure par la Division Sport d'élite.

7. Elections

a. Procédure d'élection

R. Fuhrer renvoie à la procédure d'élection statutaire dont une copie a été remise avec la documentation sur l'AD. S'il n'y a pas d'autres candidatures, un scrutin ouvert peut avoir lieu.

b. Election au Comité

La *Fédération sportive zurichoise de tir (ZHSV)* propose *H.-R. Alder* (Fehraltorf) à l'élection. *J. Utzinger* (ZHSV) présente brièvement *H.-R. Alder*, qui était l'un des protagonistes de la fusion qui a conduit à la création de la Fédération sportive zurichoise de tir et recommande à l'AD d'élire ce candidat avisé, parfait connaisseur du tir hors du service et du sport de tir.

La parole au sujet de la candidature de la ZHSV n'est pas demandée; le mode d'élection ouvert est approuvé.

Décision: *H.-R. Alder* est élu au Comité avec quelques abstentions.

c. Election du chef Finances

R. Fuhrer recommande d'élire le nouveau membre du Comité *H.-R. Alder* à la fonction de chef des Finances de la FST.

La parole au sujet de la proposition du Comité n'est pas demandée; le scrutin ouvert est approuvé.

Décision: *H.-R. Alder* est élu à la fonction de chef des Finances de la FST avec quelques abstentions.

H.-R. Alder remercie les délégués pour la confiance qui lui a été témoignée et déclare accepter l'élection. Il tient à rappeler qu'il n'a pas cherché à briguer cette fonction, mais souhaite se mettre à disposition pour rapidement combler cette vacance au sein du Comité.

R. Fuhrer félicite H.-R. Alder pour son élection et lui remet le pin d'or en guise de signe extérieur de l'appartenance au Comité. *Allocution de Hans-Jürg Käser, Directeur de la police et des affaires militaires du canton de Berne:*

H.-J. Käser transmet les salutations du gouvernement bernois. Selon la tradition, Berne est un canton favorable à l'armée et soutient depuis longtemps tous les votes sur l'armée. La Ville de Berne a toujours été une Ville de garnison; la Ville et l'armée, respectivement la place d'armes de Berne-Sand ne forme qu'une seule entité. H.-J. Käser rappelle aussi que la FST a été fondée le 25.08.2001 au Kursaal, à Berne. Maintenant, les tireurs doivent faire face à une situation difficile. Il lance un appel aux délégués et leur demande de s'engager et d'unir leurs forces pour défendre le sport de tir et d'aider à enthousiasmer les jeunes pour ce sport. Les manifestations comme l'AD sont importantes pour le maintien des traditions. En dépit de la réduction des effectifs de l'armée, la volonté de défense nationale est intacte. Selon lui, ce sont la convivialité régnant dans cette discipline sportive et la tradition vivante constituant un lien entre les générations qui attirent les gens à pratiquer ce sport au sein des sociétés de tir. Il est remarquable de constater que les femmes ne restent pas en retrait. Avec le rajeunissement des effectifs de l'armée, ce sont les classes d'âge moyen qui sont menacées. Avec la réforme Armée XXI, les structures d'âge ont tellement été modifiées que même des soldats âgés de 30–34 ans sont libérés des obligations militaires. H.-J. Käser se rallie également aux déclarations de la Présidente et du Brigadier Urs Hürlimann et renonce à développer encore une fois les thèmes sur «l'initiative populaire», respectivement «l'arme de service». Il lance un appel aux tireurs et leur demande de rompre leur silence maintenant et non seulement avant la votation. H.-J. Käser souhaite aux délégués un agréable séjour à Berne et une excellente saison de tir.

8. Nomination de membres d'honneur

R. Fuhrer recommande aux délégués de nommer membre d'honneur les personnes suivantes:

- *Edy Ramelli (Biasca/TI)* a endossé en 1991 les premières responsabilités au sein de la Fédération suisse des tireurs au revolver et au pistolet dans le domaine Pistolet 10m. Dès 1996, il a assumé la fonction de responsable des médias de la Division Pistolet, tout en fonctionnant comme juge lors de championnats et comme instructeur avisé dans la formation. Jusqu'à sa retraite, il s'est occupé de façon très active des championnats individuels PL 50m et des championnats individuels juniors. Calme, engagé et respecté par tout le monde, Edy Ramelli s'est mis au service du sport de tir chaque fois que l'on faisait appel à lui, et ce pendant près de 40 ans. Sa nomination comme de membre d'honneur n'est qu'un modeste signe de gratitude pour ses quarante ans de loyaux services.
- *Peter Stäubli (Lostorf/SO)*, est depuis 1971 membre du comité – au sein des Tireurs de la Ville d'Olten –, où il a honorablement été désigné en tant que «Père Bastian». De 1976–1981, il a siégé au sein de l'organe de contrôle de l'AASST. De 1987–1996, il a été membre du Comité central et, au lieu de simplement prendre sa retraite, il a poursuivi son engagement au sein de la Division Formation, en dernier lieu comme chef de ressort Formation des fonctionnaires. Dès 1990, il y participé en tant que juge ISSF à d'innombrables compétitions; ses engagements toujours calmes, compétents et résolus comme chef du Jury de classement aux Championnats d'Europe sont devenus presque légendaires. La Fédération tient à remercier Peter Stäubli d'avoir œuvré bénévolement au front pendant 40 ans.
- *Le colonel EMG Jean-Jacques Joss (Muri b. Bern)* a dirigé de 1998–2008 la Section «Activités hors du service et sport militaire» puis «Le Centre de compétence Sport et Prévention» d'une manière générale, il savait toujours prêter l'oreille lorsqu'il s'agissait du sport de tir et de l'activité hors du service en particulier; pour la FST, il a toujours été apprécié comme un partenaire engagé, prévoyant et fiable.

Nommé chef de la Délégation suisse en Corée, la FST ne l'a laissé partir qu'à contrecœur et le remercie pour son engagement, ses convictions et sa camaraderie tout au long des années écoulées.

R. Fuhrer met en discussion les trois nominations (en l'absence du col EMG J.-J. Joss), conformément aux Statuts. Aucune objection n'est formulée. Sous les vifs applaudissements de l'audience et avec la remise du vitrail d'honneur, les trois personnalités sont nommées membres d'honneur. Le vitrail d'honneur sera remis ultérieurement au col EMG J.-J. Joss.

9. Information sur la Fête fédérale de tir 2010 (Région Aarau)

Le conseiller d'Etat Ernst Hasler (président du Comité d'organisation [CO] FFT 2010) informe sur l'état d'avancement des préparatifs de la «Fédérale» 2010.

- L'Argovie est situé au centre du pays; il s'agit d'un canton avec une croissance supérieure à la moyenne qui sert de plaque tournante aux transports, mais sans posséder une véritable grande Ville. Aarau est le lieu fondateur de la FST et le canton a déjà organisé avec succès trois FFT, notamment celles de 1824, de 1849 et de 1924.
- L'écologie est placée au premier plan de la FFT 2010: de courtes distances pour les transports, une bonne mise en réseau avec les transports publics et les bus navette pour les installations externes qui sont tout au plus éloignées de 13 km.
- L'installation de tir provisoire de «Füllern» à Ruppertswil comportera 150 cibles munies d'une paroi et de tunnels antibruit afin de préserver la population des nuisances sonores. En outre, les installations de Buchs-Lostorf et de Lenzburg serviront de places de tir externes.
- La journée officielle et le cortège auront lieu à Aarau.
- Le logo de la FFT 2010 se veut un pont vers le monument à la mémoire des tireurs, à Aarau; les personnages ont la même position que ceux du monument.
- Le CO est composé d'experts avisés et travaille intensivement afin d'offrir aux 50'000 tireurs attendus une fête de solidarité au-delà des frontières linguistiques.
- Le canton d'Argovie a de l'expérience dans l'organisation de grandes manifestations nationales. La FFT doit dignement succéder à la Fête fédérale des jodleurs et à la Fête fédérale de lutte.



- Le CO 2010 a largement pu profiter des expériences faites par le CO de la FFT 2005, à Frauenfeld; les responsables en sont chaleureusement remerciés.
- La société faitière «FFT 2010» est actuellement composée des sociétés de tir de la Ville d'Aarau, ainsi que de celles de Suhr, de Buchs, de Hunzenschwil et de Rohr. Avec leurs membres actifs, elles sont les garantes du succès de la FFT 2010. La Région Aarau souhaite d'ores et déjà la bienvenue à tous les participants et visiteurs.

La présidente R. Fuhrer remercie le président du CO E. Hasler pour ces informations et lui souhaite, ainsi qu'à son CO, courage et succès pour l'immense travail effectué.

10. Divers et discussion

R. Fuhrer constate qu'aucune proposition émanant des Sociétés cantonales de tir et des Sous-Fédérations n'a été enregistrée – hormis les propositions au sujet du modèle de cotisations de l'ABST et de la ZHSV qui ont déjà été traitées.

Sous les «Divers», la parole n'est pas demandée par les délégués.

La présidente R. Fuhrer remercie le Comité d'organisation «AD Berne 2008» au nom des participants pour son immense et excellent travail; elle remet au président du CO Ernst Nydegger le fanion de la FST.

R. Fuhrer:

- remercie les sponsors et les donateurs pour leur précieux soutien et se réjouit de poursuivre cette collaboration;
- informe que l'AD 2009 se déroulera à Näfels le 25 avril 2009;
- informe que le déroulement de l'AD 2010 est prévu au Centre de congrès du Musée des transports, à Lucerne, et que l'AD de l'année qui suit la FFT 2010 aura lieu, selon la tradition, en 2011, dans la région d'Aarau, les dates précises seront fixées ultérieurement;
- remercie les délégués pour le traitement rapide des objets tels que l'approbation du modèle de cotisation 2009 et le financement de la campagne contre l'initiative sur les armes.

La présidente Rita Fuhrer clôt l'Assemblée des délégués 2008 à 13h05 et convie les invités et les délégués à prendre part au lunch qui s'ensuit dans la partie arrière de la halle polyvalente de la caserne des troupes bernoises.

Pour le procès-verbal:

U. Weibel, directeur FST

Sponsors de la Fédération sportive suisse de tir



SCHIESS-SPORT
WWW.KROMER.CH

Official Carrier



polytronic



CONCORDIA



Fournisseurs d'équipements de l'équipe nationale

RUAG

Aerospace Defence Technology



BLEIKER+

champion



Le système pour le nouveau millénaire

SIUS-ASCOR 



SA9003

Le système de marquage universel, avec commande par codes barres pour toutes les distances, disciplines et applications, par exemple:

- 300m
- Chasse
- Toutes les disciplines pistolets 50m
- Toutes les disciplines 25/50m
- Toutes les disciplines 10m air comprimé, aussi cible mobile
- Préparé pour connexion des tableaux d'affichage et des systèmes de classement et d'analyse.

SIUS

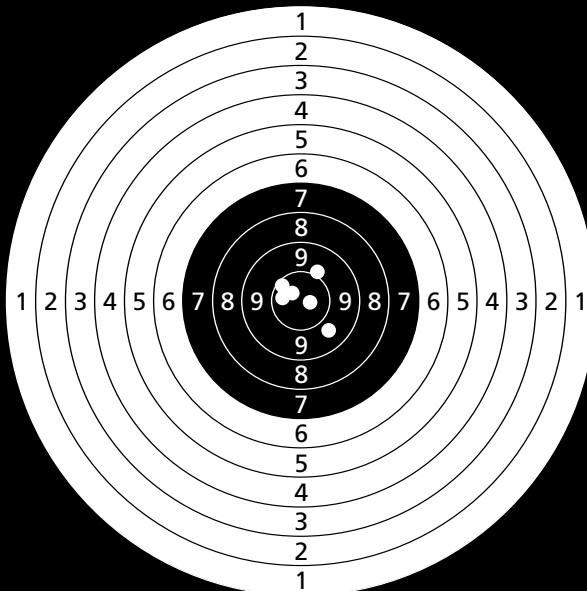
Une grande avance en recherche et développement...



Le seul système avec admission ISSF pour toutes les disciplines

SIUS AG

Im Langhag 1
CH-8307 Effretikon
Tél. 052/354 60 60
Fax 052/354 60 66
Internet: <http://www.sius.com>
E-Mail: admin@sius.com



RUAG

Aerospace Defence Technology

Die bewährten RUAG Ammotec Patronen begeistern immer mehr Schützen.

Unsere GP90 und Patronen der berühmten Marken RWS, Rottweil, Geco und Norma treffen dank ihrer Zuverlässigkeit und Präzision immer ins Schwarze!

Mit RUAG Ammotec treffen auch Sie ins Schwarze!

RUAG Ammotec AG










Uttigenstrasse 67 · 3602 Thun · Switzerland

Tel. +41 332 282 879 · Fax. +41 332 282 644 · sales.ammotec@ruag.com · www.ruag.com

EXCELLENCE IN QUALITY – FOR YOUR SAFETY AND SECURITY



Comité

	Fonction	Nom / Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
	Présidente	Fuhrer Rita Volkswirtschaftsdirektion Kaspar Escher-Haus Neumühlequai 10 8090 Zürich (jusqu'au 25.04.09)	Tél. B 043 259 26 01 Fax B 043 259 51 47	rita.fuhrer@vd.zh.ch
	Vice-président a.i.	Siegenthaler Daniel Legingenstrasse 17 7320 Sargans	Tél. P 081 723 76 62 Tél. B 081 725 15 40 Fax P 081 723 76 62 Fax B 081 725 15 22 Mobile 078 666 76 62	daniel-siegenthaler@bluewin.ch
	Chef Domaine Finances	Alder Hans-Rudolf Unterer Haldenweg 5 8320 Fehraltorf	Tél. P 043 355 81 22 Tél. B 043 355 81 40 Fax B 043 355 81 42	alderssv@active.ch
	Chef Division Fusil 300m	Inauen René Schöntalstrasse 13 9323 Steinach (jusqu'au 25.04.09)	Tél. P 071 440 06 85 Tél. B 071 440 06 85 Fax P 071 440 06 86 Mobile 079 239 52 46	rene.inauen@bluewin.ch
	Chef Division Carabine 10/50m	von Känel Andreas Engelhardstrasse 100 3280 Murten	Tél. P 026 670 40 67 Tél. B 026 673 42 42 Fax P 026 670 40 67 Fax B 026 673 42 41 Mobile 079 653 49 68	G: vonkaenela@fr.ch P: andreas@phvk.ch
	Chef Division Pistolet	Sameli Hans Postfach 222 8575 Bürglen	Tél. P 071 633 36 05 Tél. B 071 633 14 14 Fax B 071 633 21 93 Mobile 079 241 91 85	hans.sameli@bluewin.ch
	Chef Division Formation	Bayard Robert Allmendstrasse 5 6375 Beckenried	Tél. P 041 620 55 32 Tél. B 041 620 71 71 Fax B 041 620 71 72 Mobile 079 435 56 65	robert.bayard.ssv@bluewin.ch
	Chef Division Sport d'élite	Schaffner Fritz Hümpeliweg 12 4414 Füllinsdorf	Tél. P 061 901 54 76 Tél. B 061 906 55 55 Fax P 061 901 54 74 Fax B 061 906 55 39 Mobile 079 644 94 13	G: fritz.schaffner@hiag.ch P: schaffner.fritz@bluewin.ch
	Chef Division Communication	Reinmann Fritz Breitfeldstrasse 35a 3014 Bern	Tél. P 031 332 68 77 Fax P 031 333 70 25 Mobile 079 300 08 41	fritz.reinmann@bluewin.ch



Liste des présidents d'honneur et membres d'honneur

Nom	Prénom	Adresse	NPA	Lieu	Date de naissance	Honoré par				Remarque
						FST	SSTS	FSTR	FOST	
PRÉSIDENTS D'HONNEUR										
Bolli	Heinz	Via Indemini/Fosano	6574	Vira (Gamborogno)	04.04.1944	2002	2002			EP SSSV 2002
Glatz	David	Nelkenweg 6	4900	Langenthal	04.06.1933	1998				EP SSV 1998 EM Treffen 2008
Schmid	Peter	Kirchlindachstr.17	3053	Münchenbuchsee	28.09.1941	2006				EP 2006
MEMBRES D'HONNEUR										
Aebersold	Claude	Hohmadstr. 2	3600	Thun	14.07.1936	2002				
Aerni	Willi	Weissbergstr. 11	4665	Ofringen	21.10.1933	2002			2001	
Anliker	Trudy	Büelstr. 24	6052	Hergiswil	31.08.1930	1997				EM ISSF 2002
Augstburger	Werner	Moosackerstr. 7	5734	Reinach	08.08.1954	2007				
Bachmann	Emilio	A Torascia	6702	Claro	30.01.1918	2002	1986			
Baumann	Marcel	Bachstr. 15	8604	Volketswil	10.05.1950	2002			2002	
Beaud	Roger	Weidenstr. 10	8645	Jona	30.12.1936	2002			1991	
Beney	Louis	Rue de la Pothelaz	1446	Baulmes	03.03.1922	1996		1996		
Berger	Roland	Schorenstr. 21 A	3604	Thun	18.10.1931	1998				
Bolliger	Heinz	Claridenweg 3	8604	Volketswil	30.07.1942	2001	1994			
Brunner	Reinhard	Eigerstr. 19	3007	Bern	17.08.1923	1992				
Bulliard	Jean	Rte. des Pervenches 5	1700	Fribourg	15.05.1930	2005				
Casanova	Claudio	Tellostr. 19	7000	Chur	10.05.1936	1986				
Casutt	Othmar	Lindachstr. 24	3038	Kirchlindach	17.12.1946	2004				
Deutsch	Henri	Rue de la Prulay 59	1217	Meyrin	24.04.1937	2002	1988			
Dousse	Jacques	Ambassade de Suisse 142, Rue de Grenelle	F-75007	Paris	05.08.1948	2004				
Dummermuth	Fritz	Riedenmattenweg 12	3700	Spiezwiler	24.04.1943	2002	1992			
Egger	Adolf	Wettsteinstr. 24	8332	Russikon	18.03.1926	2002	1976			
Egglar	Jean	21, route de Bénex	1197	Prangins	23.10.1936	2006				
Eisenring	Karl	Himmelreichstr. 33	8570	Weinfelden	18.01.1937	2006				
Fischer	Hans	Kirchweg 41a	5415	Nussbaumen	05.05.1943	2002			2002	
Fischer	Walter	Soulalex	1937	Orsières	03.02.1926	2002	1988			
Fischlin	Joseph	Säntisweg 14	8630	Rüti ZH	30.07.1947	2001				
Foppa	Fausto	Via F. Chiesa 17 / San	6833	Vacallo	25.10.1926	1988				
Forster	Albert	Giessenweg 21	6403	Küssnacht a. R.	16.08.1935	1996		1996		
Gasser	Richard	Buchholzstr. 7a	3604	Thun	06.06.1935	1996				
Gfeller	Fritz	Buchholzstr. 104	3645	Gwatt	04.11.1928	2002	1988			
Gisler	Hans	Flüelerstr. 55	6460	Altdorf	19.06.1940	1997				EM-Treffen 2005
Gnägi	Hans	Haldenstr. 149	8055	Zürich	25.01.1927	2002	1995			
Graf	Dr. Hans-Ulrich	Bahnhofstr. 46	8180	Bülach	20.06.1922	1981				
Grunenwald	Jean-Paul	Rue des Oeuches 1	2842	Rossemaison	22.06.1946	2001				
Gut	Alfred	Mitteldorfstr. 5	8458	Dorf	29.08.1944	2002	2002			
Guth	Niklaus	Gundeldingerstr. 135	4053	Basel	02.11.1945	2002			2002	
Gutmann	Dr. Hugo	Lindenstr. 2	4153	Reinach	04.08.1923	1996		1987		
Habrik	Erwin	Parkstr. 8/Postfach	8280	Kreuzlingen 2	18.07.1937	2006				
Haller	Peter	Juchrain 2	5436	Würenlos	15.10.1947	2002	2000			



Nom	Prénom	Adresse	NPA	Lieu	Date de naissance	Honoré par				Remarque
						FST	SSTS	FSTR	FOST	
Hänni	Hans	Terrassenstr. 6	4512	Bellach	13.09.1938	1997				
Hasler	Ernst	Via Calundis 33	7013	Domat/Ems	22.09.1940	2003				
Häsler	Heinz	Rütti	3814	Gsteigwiler	21.07.1930	1993				
Hauptli	René	Luegislandstr. 47	8051	Zürich	04.01.1941	2002			1995	
Häuselmann	Ernst	Postfach 221	4310	Rheinfelden	03.03.1948	1997				
Hegner	Fritz	Sonnenhofstr. 15	8853	Lachen am See	09.05.1917	2002	1954			
Heinzen	Richard	Postfach 58	3951	Agarn VS	02.12.1954	2002	2002			
Heiz	Martin	Sonnenbergstr. 13	5734	Reinach	20.10.1950	2005				
Hemmi	Georg	Heroldstr. 6a	7000	Chur	15.03.1935	1996		1994		EM-Treffen 2006
Hinderling	Ruedi	Hegjstr. 45	8404	Winterthur	29.07.1933	2002			1994	
Hirschi	Erich	Waldeggweg 3	3633	Amsoldingen	05.08.1935	2004				
Hirter	Hermann	Irisweg 14	4563	Gerlafingen	29.04.1938	2002			1994	
Hofer	Walter	Hauptstr. 36	4562	Biberist	11.11.1926	2001				
Imfeld	Erwin	Brunnmattweg 11	6060	Sarnen	05.02.1947	1997				
Iseli	Ewald	Länggasse 10	4624	Härkingen	17.03.1932	2002	1992			
Isler	Hans	Gotthelfstr. 3	8352	Räterschen	28.11.1928	2002			1985	
Janser	Carl	Im Acher 3	6442	Gersau	15.05.1941	2002	1999			
Joss	Jean-Jacques	NNSC Panmunjom / Korea EDA Kurier	3003	Bern	10.04.1953	2008				
Just	Bruno	Postfach (Vogel&Schäppi)	8042	Zürich	06.08.1942	2002			1988	
Kobel	Hektor	Alte Bahnhofstr. 3	3110	Münsingen	14.05.1915	2002	1984			
Kohler	Raoul	Rue des Bains 21	2503	Bienne	08.12.1921	2002	1973			
Krähenbühl	Markus	Zwergartenstr. 25	3703	Aeschi BE	24.08.1938	2002	1982			
Küchler	Simon	Bitzistr. 16	6422	Steinen	16.07.1937	2002	1999			
Kümin	Anton	Parkweg 6	6330	Cham	10.07.1939	1998				
Kunz	Otto	Chemin des Clochettes 19	1206	Genève	10.12.1938	1996		1991		EM-Treffen 2003/07
Liaudat	André	Av. L.-Weck-Reynold 34	1700	Fribourg	28.07.1937	2004				
Loretan	Dr. Willy	Röseliweg 8	4800	Zofingen	15.06.1934	1988				
Mäder	René	Studweidstr. 45	3700	Spiez	18.03.1940	1998				EM-Treffen 2002
Mangold	Walter	Käshaldenstr. 21	8052	Zürich	06.07.1920	2002			1988	
Meyer	Ruedi	Heckenweg 27	3007	Bern	07.02.1949	1999				
Mohr	Paul	Ziegelhofweg 5	4303	Kaiseraugst	01.06.1927	1989				
Morend	Raphy	Av. Simplon 19	1890	St-Maurice	31.10.1936	1999				
Morerod	Michel	Chalet l'Eau-Vive	1873	Val d'Illicz	18.05.1926	1983				
Munier	Albert		1180	Tartegnin	20.02.1936	2001				
Ochsner	Jeri	Wüflingerstr. 22, Postfach	8408	Winterthur	07.08.1938	2002			2002	
Ogi	Adolf		3312	Fraubrunnen	18.07.1942	2001				
Ramelli	Edy	Via Ginnasio 2	6710	Biasca	15.03.1941	2008				
Reinmann	Fritz	Breitfeldstr. 35a	3014	Bern	19.11.1949	2002			2002	
Roth	Alois	Denkmalstr. 13	6006	Luzern	14.07.1931	2002			2002	
Schirrmeister	Carlo	Via Maderno 6/CP 1329	6830	Chiasso	06.07.1927	2002	1999			
Schütz	Beat	Gurtenenfeldweg 19	4900	Langenthal	17.04.1947	2002			2002	
Schwarz	Gottfried	Alte Landstr. 52	2542	Pieterlen	30.04.1925	1986				
Schwertfeger	Kurt	Spinnereistr. 21	8640	Rapperswil	27.05.1934	2002			2001	



Nom	Prénom	Adresse	NPA	Lieu	Date de naissance	Honoré par				Remarque
						FST	SSTS	FSTR	FOST	
Seiler	Willi	Wiesenstr. 26	4912	Aarwangen	14.06.1945	2002	1999			
Siegenthaler	Rolf	Germaniastr. 15	8006	Zürich	27.07.1928	1991				
Stähelin	Dr. Philipp	Rheinstr. 16	8500	Frauenfeld	02.04.1944	2006				
Stäuble	Peter	Postfach 146	4654	Lostorf	24.04.1937	2008				
Stalder	Peter	Moosbergstr. 11	4912	Aarwangen	28.10.1955	2002	2002			
Stammbach	Kurt	Pilatusweg 21	4800	Zofingen	08.11.1932	2001				
Stäuble	Maja	Postfach 146	4654	Lostorf	31.01.1937	2007				
Steiner	Hans	Sennhofstr. 26 A	5453	Remetschwil	13.06.1927	2002	1978			
Strübin	Crispinus	Widmannstr. 27	4410	Liestal	24.10.1919	1983				
Stutzmann	Heinz	Lehenmattstr. 308/15	4052	Basel	30.04.1959	2002	1994			
Suter	Jean-Claude	La Placette	1514	Bussy-sur-Moudon	13.10.1939	2005				
Tobler	Arthur	Laubbergstr. 28	8192	Glattfelden	22.04.1929	2002	1979			
von Känel	Hans	Obstgartenstr. 18	8302	Kloten	04.03.1938	2002				EM-Treffen 2004
Walser	Werner	Via S. Abbondio 1	6925	Gentilino	10.05.1958	1999				
Weltert	Josef	Chesa Zamalek/2	7515	Sils/Baselgia	16.11.1937	2002				
Widmer	Urs	Turmstr. 39	8400	Winterthur	20.12.1927	1991				
Willi	Hans	Zwinglistr. 37	9000	St. Gallen	23.04.1934	2001		1989		
Winistörfer	Walter	Wäldliweg 1	4558	Winistorf	07.05.1936	2002	2002			
Wipfli	Ruth	Weierachstr. 9	8184	Bachenbülach	30.07.1954	2002			2002	
Wunderlin	Franz	Kelleracker	4332	Stein AG	16.02.1918	2002	1984			
Zahner	Alois	Talweg 5	4126	Bettingen	19.02.1943	1998				
Zeller	Philippe	Riant-Val 10	1012	Lausanne	23.04.1933	2004				

**Seit über 42 Jahren
Überzeugend in System
und Technik**

Reparatur- und Ersatzteildienst für sämtliche Laufscheibenfabrikate

**Kugelfanganlagen für jeden
Zweck**

**Schiessstandeinrichtungen
für alle Bedürfnisse**

Sicherheitsblenden







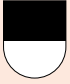








leu_helfenstein@sunrise.ch
www.leu-helfenstein.ch


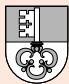


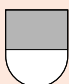









Droit de représentation FST au 30.11.2008

Société	Nom	Droit de représentation jusqu'à présent	Licences pour les droits de représentation au 30.11.2008	Droit de représentation au 30.11.2008	Modifications
1.01	Zürcher Schiesssportverband	22	8'962	21	-1
1.02	Association bernoise sportive de tir	35	15'892	35	0
1.03	Luzerner Kantonalschützenverein	11	3'591	11	0
1.04	Urner Kantonalschützenverband	5	559	5	0
1.05	Schwyzner Kantonal-Schützengesellschaft	7	1'736	7	0
1.06	Obwaldner Kantonalschützengesellschaft	4	435	4	0
1.07	Nidwaldner Kantonalschützengesellschaft	5	597	5	0
1.08	Glarner Kantonalschützenverein	5	852	5	0
1.09	Zuger Kantonal-Schützenverband	5	662	5	0
1.10	Société cantonale des tireurs fribourgeois	12	4'145	12	0
1.11	Solothurner Schiesssportverband	12	4'059	12	0
1.12	Kantonalschützenverein Basel-Stadt	4	343	4	0
1.13	Kantonalschützengesellschaft Baselland	9	2'811	9	0
1.14	Schaffhauser Kantonalschützenverband	6	1'036	6	0
1.15	Appenzell-Ausserrhodischer Kantonschützenverein	5	641	5	0
1.16	Appenzell-Innerrhoder Kantonschützenverband	4	387	4	0
1.17	St. Gallischer Kantonschützenverband	13	4'758	13	0
1.18	Bündner Schiesssportverband	10	3'264	10	0
1.19	Aargauer Schiesssportverband (AGSV)	17	6'878	17	0
1.20	Thurgauer Kantonschützenverband	12	4'120	12	0
1.21	Federazione Ticinese delle Società di Tiro	7	1'598	7	0
1.22	Société Vaudoise des Carabiniers	12	4'293	12	0
1.23	Fédération Sportive Valaisanne de tir	8	2'179	8	0
1.24	Société Neuchâteloise de Tir Sportif	5	915	5	0
1.25	Association sportive genevoise de Tir	5	857	5	0
1.26	Fédération Jurassienne de tir	5	959	5	0
1.30	Innerschweiz (ex FOST; dissout au 31.12.2008)	4	0	0	-4
1.36	Sportschützenverband beider Basel	4	264	4	0
1.37	Société fribourgeoise des tireurs sportifs	5	808	5	0
1.41	Sportschützenverband An der Linth	4	253	4	0
1.43	Nordschweizer Sportschützenverband	4	115	4	0
1.44	Ostschweizer Sportschützenverband	6	1'045	6	0
1.47	Société vaudoise des tireurs sportifs	5	493	4	-1
1.50	Zentralschweizerischer Sportschützenverband (ZSV)	6	1'044	6	0
Total Sociétés cantonales de tir et Sous-Fédérations				277	-6
Total Sociétés suisses de tir à l'étranger		1 par société		42	0
Total Membres d'honneur		1 par personne		105	+1
Total Associations membres		selon répartition		20	0
Total Comité		1 par personne		9	+1
Total Droit de représentation AD 2009				453	-4








**Présidents des Sociétés cantonales de tir, des Associations et des Fédérations**

Organisation	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
 AGSV Aargauer Schiesssportverband	Häusermann Werner Gartenstrasse 5 5737 Menziken	Tél. P 062 771 80 42 Fax P 062 771 80 42	hausermann.w@bluewin.ch
 AIKSV Kantonalschützenverband Appenzell-Innerrhoden	Dörig Franz Oberbüel 9054 Haslen	Tél. P 071 333 17 50 Tél. B 071 788 30 30 Mobile 078 724 06 59	doerig.franz@tele2.ch
 KSV AR Kantonalschützenverein Appenzell-Ausserrhoden	Preisig Bruno Rüthofstrasse 23a 9052 Niederteufen	Tél. P 071 333 27 64 Tél. B 071 335 03 91 Fax B 071 335 03 95 Mobile 079 373 12 28	b-preisig@bluewin.ch
 ABST Association bernoise sportive de tir	Hug Martin Kappelenstrasse 6 3472 Wynigen (jusqu'au 04.04.09)	Tél. P 034 415 12 61 Tél. B 031 634 92 10 Fax B 031 634 90 13 Mobile 079 334 32 81	P: mhugwy@gmail.ch B: martin.hug@pom.be.ch
 KSG BL Kantonalschützen- gesellschaft Baselland	Harisberger Walter Im Hübel 18 4304 Giebenach	Tél. P 061 811 47 87 Tél. B 062 835 03 34 Fax P 061 811 47 89 Fax B 062 835 02 54	wharisberger@datacomm.ch
 KSV BS Kantonal-Schützenverein Basel-Stadt	Zahner Alois c/o Aeschen-Treuhand AG Aeschenplatz 4 4052 Basel	Tél. P 061 601 58 78 Tél. B 061 206 96 36 Fax B 061 206 96 55	alois.zahner@aesche.ch
 SCTF Société cantonale des tireurs fribourgeois	Vonlanthen Rudolf Oberzelg 7 1735 Giffers	Tél. P 026 418 15 65 Tél. B 026 347 18 18 Mobile 079 679 29 57	P: r.vonlanthen@sctf.ch B: rvonlanthen@vaudoise.ch
 ASGT Association sportive genevoise de tir	Kunz Otto Case postale 166 1211 Genève 4	Tél. P 022 347 15 25 Mobile 079 754 78 19	otto-kunz@bluewin.ch
 GL KSV Glarner Kantonal- schützenverein	Laager Melchior Obererlen 26 8752 Näfels	Tél. P 055 610 34 01 Tél. B 055 617 21 07 Fax B 055 617 21 08 Mobile 079 336 03 59	melchior.laager@schranerag.ch
 BSV Bündner Schiesssportverband	Suter Marcel Via Volta 1 7013 Domat/Ems	Tél. P 081 284 00 10 Tél. B 081 257 72 20 Fax B 081 257 75 05 Mobile 079 331 66 62	marcel.suter@kbsv.ch
 FJT Fédération Jurassienne de Tir (Vice-président chargé des affaires)	Meier Ruedi 24, Rue du Quartier 2882 St-Ursanne	Tél. P 032 461 31 30 Fax P 032 461 31 30 Mobile 079 595 74 04	ruedi.meier@jed-af.ch
 LKSV Luzerner Kantonalschützenverein	Steffen Renato Oberwilstrasse 36 6037 Root (jusqu'au 21.03.09)	Tél. P 041 451 01 70 Tél. B 041 798 04 70 Fax P 041 451 01 74 Fax B 041 798 04 88 Mobile 079 434 31 70	P: rstop@bluewin.ch B: rst@ap-informatik.ch S: praesident@lksv.ch
 SNTS Société Neuchâteloise de Tir Sportif	Barbezat Eric 2, Chemin des Ecoliers 2019 Rochefort	Tél. P 032 855 14 29 Mobile 079 240 53 94	eric.barbezat@bluewin.ch




Organisation	Nom / Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
 KSG NW Kantonalschützen- gesellschaft Nidwalden	Waser Paul Friedenstrasse 6 6373 Ennetbürgen	Tél. P 041 620 04 59 Tél. B 041 620 24 58 Fax B 041 620 71 24 Mobile 079 642 04 58	P: wasergut@bluewin.ch B: waserarchitektur@bluewin.ch
 KSG OW Kantonale Schützengesellschaft Obwalden	Meyer Toni Haltenmatte 5 6072 Sachseln	Tél. P 041 660 93 94 Tél. B 041 666 55 55 Fax B 041 666 55 56	tmeyer@sachseln.ow.ch
 SG KSV St. Gallischer Kantonalschützenverband	Büchler Jakob Matt 8723 Rufi SG	Tél. P 055 615 15 24 Tél. B 055 615 15 24 Mobile 079 230 67 26	buechler@linth.net
 SH KSV Schaffhauser Kantonalschützenverband	Meier Martin Schützweg 24 8222 Beringen	Tél. P 052 685 27 30 Tél. B 052 632 17 38 Mobile 079 446 83 39	P: martin.meier@shinternet.ch B: martin.meier@altrash.ch
 SOSV Solothurner Schiesssportverband	Hammer Heinz Postfach 259 Kornhausstrasse 4 4622 Egerkingen	Tél. P 062 398 29 62 Tél. B 062 398 29 61 Fax B 062 398 44 51 Mobile 076 323 29 61	heinz.hammer@sosv.ch
 SKSG Schwyzer Kantonal- Schützengesellschaft	Schelbert Karl Zürcherstrasse 54 8854 Siebnen (jusqu'au 14.03.09)	Tél. P 055 440 29 08 Tél. B 055 440 36 04	karl.schelbert@bluewin.ch
 TKSV Thurgauer Kantonal- Schützenverband	Müller Hubert Obergutstrasse 8 8273 Triboltingen	Tél. P 071 664 37 18 Fax B 071 664 37 28 Mobile 079 303 44 25	hubert.mueller@gmx.ch
 FTST Federazione Ticinese delle Società di Tiro	Marzorini Oviedo Casella postale 331 6602 Muralto	Tél. B 091 735 35 50 Fax B 091 735 35 55	omarzorini@marzorini-canevascini.ch
 KSVU Kantonalschützenverband Uri	Arnold Adrian Zwyergasse 24 6460 Altdorf	Tél. P 041 871 36 60 Tél. B 041 875 24 27 Mobile 079 857 41 11	P: arnold_adi@bluewin.ch B: adi.arnold@ur.ch
 SVC Société Vaudoise des Carabiniers	Haas Pierre-André 45, Avenue de Bussy 1510 Moudon	Tél. P 021 905 41 49 Fax P 021 905 41 49 Tél. B 021 316 51 26	pierre-andre.haas@bluewin.ch
 FSVT Fédération Sportive Valaisanne de tir	Fardel Pierre-André 16, Rue du Veillard 1906 Charrat	Tél. P 027 746 43 25 Mobile 079 460 77 68	le.paradou@bluewin.ch
 ZKSV Zuger Kantonal- Schützenverband	Reichenbach Hansruedi Schöngrund 33 6343 Rotkreuz	Tél. P 041 792 12 83 Tél. B 044 733 37 65 Fax B 044 732 27 65	hrreichenbach@datazug.ch
 ZHSV Zürcher Schiesssportverband	Stähli Urs Höraaweg 6 8477 Oberstammheim	Tél. P 052 745 25 35 Mobile 079 247 10 13	urs.staehli@zhsv.ch

**Présidents des Sous-Fédérations de l'ex SSTS**

Organisation	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
 SVBB Sportschützen-Verband beider Basel	Hüppi Beat Im Zielacker 5 4112 Bättwil	Tél. P 061 731 19 29 Tél. B 061 733 80 13	beathueppi@bluewin.ch
 SFTS Société fribourgeoise des tireurs sportifs	Tornare Paul 2, rue Pierre Sciobéret 1630 Bulle	Tél. P 026 912 58 41	p-tornare@websud.ch
 SSVL Sportschützen-Verband an der Linth	Schnyder Ueli Postfach 265 8808 Pfäffikon	Tél. B 055 410 12 62 Fax B 055 410 49 61 Mobile 078 605 12 62	schnyderfedern@bluewin.ch
 NSSV Nordschweizer Sportschützen-Verband	Weber Thomas Propstei 12 8259 Wagenhausen	Tél. P 052 741 30 80 Mobile 079 285 91 67	rtweber@bluewin.ch
 OSPSV Ostschweizer Sportschützen-Verband	Schilliger Marcel Sittertalstrasse 13 9220 Bischofszell	Tél. P 071 422 43 13	praesident@ospsv.ch
 SVTS Société vaudoise des tireurs sportifs	Decrausaz Gilbert 7, Chemin Tornafou 1823 Glion	Tél. P 021 963 71 04	gildeux@bluewin.ch
 ZSV Zentralschweizerischer Sportschützen-Verband	Achermann Walter Güterstrasse 25 6374 Buochs	Tél. P 041 620 31 08 Tél. B 041 620 17 91 Fax B 041 620 27 91	pwachermann@bluewin.ch

Président de la Sous-Fédération de l'ex FOST (a été dissout fin 2008)

Organisation	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
 UV Innerschweiz	Häusler Martin Aegeristrasse 61 6340 Baar	Tél. P 041 761 49 84 Tél. B 044 762 48 84	martinhausler@bluewin.ch

Présidents des Commissions

Organisation	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
Commission disciplinaire et de recours (CDR)			
Président	Rickli-Lehmann Markus Bälliz 67 3600 Thun	Tél. B 033 222 13 22 Fax B 033 222 13 25	markus.rickli@notariatthun.ch
Commission de gestion (CG)			
Président	Waser Peter Kronenpark 1 6374 Buochs	Tél. P 041 620 25 17 Tél. B 041 619 22 60 Fax B 041 619 22 29 Mobile 079 615 92 65	peter.waser@nkb.ch



Conseil de Fondation «Foyer des Tireurs»/Conseil de Fondation «Cofondation Sport de tir»

Fonction	Nom/Adresse	Téléphone/Fax	E-Mail
Président	Dr. Fässler Ulrich Haldenstrasse 4 6006 Luzern	Tél. B 041 417 44 13 Fax B 041 417 40 77 Mobile 079 208 85 25	ufaessler@bluewin.ch
Chef des finances	Poltera Clemens 7454 Rona	Tél. P 081 684 57 40 Tél. B 081 256 93 84 Fax B 081 256 94 50 Mobile 079 335 42 72	clemens.poltera@gkb.ch
Membre	Alder Hans-Ruolf Unterer Haldenweg 5 8320 Fehraltorf	Tél. P 043 355 81 22 Tél. B 043 355 81 40 Fax B 043 355 81 42	alderssv@active.ch
Membre	Bohren Armin 5, Licorne 1450 Ste-Croix	Tél. P 024 454 19 35 Fax P 024 454 19 35 Mobile 078 641 49 85	armin@romandie.com
Membre	Schmid Peter Kirchlindachstrasse 17 3053 Münchenbuchsee	Tél. P 031 869 11 80 Fax P 031 869 55 08 Mobile 079 242 45 05	peter.schmid@quick-line.ch
Membre	Zahner Alois c/o Aeschen-Treuhand AG Aeschenplatz 4, 4052 Basel	Tél. P 061 601 58 78 Tél. B 061 206 96 36 Fax B 061 206 96 55	alois.zahner@aesche.ch
Administrateur/Secrétariat	Weibel Urs Lidostrasse 6 6006 Luzern	Tél. B 041 370 82 06 Fax B 041 370 57 17 Mobile 079 311 09 49	urs.weibel@swissshooting.ch

Conseil de Fondation Musée suisse du tir

Fonction	Nom/Adresse	Téléphone/Fax	E-Mail
Président	Meyer Ruedi Heckenweg 27 3007 Bern	Tél. P 031 889 07 91 Tél. B 031 978 17 17 Fax B 031 978 17 18 Mobile 079 354 70 66	ruedi@meyer-co.ch
Conservatrice du Musée suisse du tir	Weber Cornelia Bernastrasse 5 3005 Bern	Tél. B 031 351 01 27 Fax B 031 351 08 04 Mobile 079 436 78 05	info@schuetzenmuseum.ch

Secrétariat général de la FST

Fonction	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
FÉDÉRATION SPORTIVE SUISSE DE TIR			
	Lidostrasse 6 6006 Luzern	Tél. B 041 370 82 06 Fax B 041 370 57 17	E-Mail: fst-ssv@swissshooting.ch Homepage: www.swissshooting.ch
Directeur	Weibel Urs	Tél. B 041 370 82 06 Mobile 079 311 09 49	urs.weibel@swissshooting.ch
Secrétariat FST	Schilling Alexandra (Rempl. du Directeur)	Tél. B 041 370 57 02	alexandra.schilling@swissshooting.ch
	Schwab Chantal	Tél. B 041 370 82 06	chantal.schwab@swissshooting.ch
Coordinateur de projets	Hermann Ivo	Tél. B 041 370 57 05	ivo.hermann@swissshooting.ch
Secrétariat Domaine Finances	Lambrigger Patrick	Tél. B 041 370 57 08	patrick.lambrigger@swissshooting.ch
Chef Sport d'élite	Ansermet Michel	Tél. B 041 370 57 30 Mobile 079 215 68 78	michel.ansermet@swissshooting.ch

**Secrétariat général de la FST (Suite)**

Fonction	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
Secrétariats Divisions Fusil 300m / Carabine 10/50m/Pistolet	Lüthy Philippe	Tél. B 041 370 82 07 Mobile 079 686 62 83	philippe.luethy@swissshooting.ch
Secrétariat Sport d'élite / Promotion de la Relève	Fuchs Sabina	Tél. B 041 370 57 31 Mobile 079 727 70 98	sabina.fuchs@swissshooting.ch
Services extérieurs			
Secrétariat des cours et Division Formation	Boller Urs R. Aegertenstrasse 7 5200 Brugg	Tél. B 056 441 38 41 Tél. P 056 441 23 65 Fax B 056 442 30 20	ssv-aa@swissshooting.ch
Secrétariat Division Sport d'élite / Chef services Sport d'élite	Wyss August Flurstrasse 14 8887 Mels	Tél. B 081 723 78 52 Fax B 081 723 78 52 Mobile 079 449 92 74	august.wyss@bluewin.ch
Secrétariat Divisions Communication	Badenerstrasse 678 8048 Zürich	Tél. B 044 434 10 40 Fax B 044 434 10 41	redaktion@schiessen-schweiz.ch
Secrétariat Championnat suisse de sections	Frey Richard Bettenstrasse 10 8215 Hallau	Tél. B 052 681 50 03 Tél. P 052 681 28 05 Fax P 052 681 28 56	rf.hallau@sunrise.ch
Porte-drapeau FST	Piller Ferdinand Wabersackerstrasse 104 3097 Liebfeld	Tél. P 031 972 75 55 Mobile 079 711 75 55	piller.ferdi@gmx.ch

Administration de la Fédération et des Sociétés

Fonction	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
Gestion des adresses	Beorda AG Direktwerbung AG Schenk Roger Kantonsstrasse 101 6234 Triengen	Tél. B 041 935 40 90 Fax B 041 935 40 91	ssv@beorda.ch
Personne de contact FST	Hug Ursula Maria Obertorstrasse 10 8266 Steckborn	Tél. P 052 770 29 25 Fax P 052 770 29 24 Mobile 079 429 18 52	uhu.zwetschg@bluewin.ch

Internet / Teletext

Fonction	Nom/Adresse	Téléphone / Fax	E-Mail
Webmaster FST	Kläfiger René Rebenweid 11 6332 Hagendorn	Tél. B 041 747 07 90 Tél. P 041 740 64 40 Fax B 041 747 07 48 Mobile 079 241 02 00	rene.klaefiger@softec.ch
Teletext (FST / SpE page 436) (terminé 31.12.2008)	Hirt Werner Mühlezelgstrasse 15 8047 Zürich	Tél. B 044 492 34 87 Fax B 044 492 40 25 Mobile 079 405 35 60	hirtagence@bluewin.ch



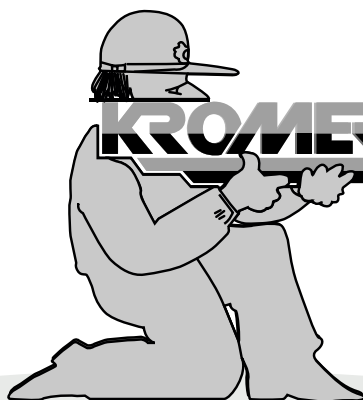
Délais 2009

Objet	Délais	Remarques
1 ^{ère} expédition des cartes de licence	dès le 28 février	Beorda AG Kantonsstrasse 101 6234 Triengen ssv@beorda.ch
Encaissement: 1 ^{ère} facture des prestations de la Fédération aux SCT/SF	1 ^{er} mars	Fédération sportive suisse de tir (FST) Secrétariat général Lidostrasse 6 6006 Lucerne fst-ssv@swissshooting.ch
Séance technique: Domaine Finance	24 mars	Sur invitation
Conférence des présidents 1/2009	24 avril (après-midi)	Näfels
Assemblées des délégués 2009 – Assurance-accidents AAST – Fédération sportive suisse de tir	24 avril (soir) 25 avril (matin)	Näfels
Proposition de remise des médailles du mérite	31 mai	Sociétés de tir au secrétariat des SCT/SF
2 ^e expédition des cartes de licence	dès le 31 mai	Beorda AG
Annonce des Fêtes de tir, des Concours des sociétés et de match pour carabine et pistolet 10m par les SCT à la FST	1 ^{er} juin	CR Tirs libres Pistolet Paul Röthlisberger Ulmenstrasse 51 8500 Frauenfeld paul.roethlisberger@parofin.ch
Séance technique: Media/Internet	20 juin	Sur invitation
Encaissement: facture pour la «tune» des tireurs aux SCT/SF	30 juin	Secrétariat général FST
3 ^e expédition des cartes de licence	dès le 1 ^{er} août	Beorda AG
Proposition de remise des médailles du mérite par les SCT/SF à la FST	31 août	Secrétariat général FST
Décompte et rapport sur les Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Chef de concours CI 300/25/50 Nadia Kittelmann-Meier Seeackerstrasse 10 9326 Steinach nadia_ilaria@hotmail.com
Versement des taxes des Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Secrétariat général FST
Proposition de remise des distinctions pour les tireurs sportifs par les SCT/SF à la FST	1 ^{er} octobre	Henri Deutsch 59, Rue de la Prulay 1217 Meyrin deutsch.h@bluewin.ch
Annonce des distinctions pour les moniteurs JT par les SCT/SF à la FST	1 ^{er} octobre	Secrétariat général FST
4 ^e expédition des cartes de licence	dès le 1 ^{er} octobre	Beorda AG
Rapport sur des cours JT et les concours JT	20 octobre	CR Jeunes Tireurs Thomas Scherer Wilenstrasse 128 8832 Wilen thomas.scherer@webforce.ch
Conférence des présidents 2/2009	30 octobre (l'après-midi)	Olten
Liste des distinctions de la maîtrise en campagne par les SCT/SF à la FST	31 octobre	Secrétariat général FST
Commande des médailles de maîtrise Pistolet 10/25/50m et des médailles de maîtrise au pistolet.	31 octobre	CR Concours de la Fédération Pistolet Ursula Maria Hug Obertorstrasse 10 8266 Steckborn uhu.zwetschg@bluewin.ch

**Délais 2009 (Suite)**

Objet	Délais	Remarques
Annonce des Fêtes de tir, des Concours des sociétés et de match pour carabine 50m, fusil 300m et pistolet 25/50m par les SCT à la FST	1 ^{er} novembre	CR Tirs libres Pistolet Paul Röthlisberger
Séance technique: AFS	2 novembre	Sur invitation
Séance technique: moniteurs JT	7 novembre	Sur invitation
Séance technique: Formation	14 novembre	Sur invitation
Liste des mentions pour les exercices fédéraux obligatoires par les SCT/SF à la FST	30 novembre	Secrétariat général FST
5 ^e expédition des cartes de licence (notamment pour la saison à air comprimé)	dès le 30 novembre	Beorda AG
Décompte de toutes les Fêtes de tir, de tous les Concours des sociétés et de match à toutes les distances (fusil, carabine et pistolet) par les SCT à la FST	30 novembre	CR Tirs libres DF 300m Hans Ulrich Wildeisen Buchweg 139 5018 Erlinsbach hu.wildeisen@bluewin.ch
Versement des taxes de toutes les Fêtes de tir, de tous les Concours des sociétés et de match à toutes les distances (fusil, carabine et pistolet) par les SCT à la FST	30 novembre	Secrétariat général FST
Encaissement de la 2 ^{ème} facture des prestations de la Fédération aux SCT/SF	1 ^{er} décembre	Secrétariat général FST

**Partenaire officiel de la
fédération sportive suisse de tir FST
et fournisseur certifié par la ISSF**

Offiz. Scheibe
Cible officielle**TIR SPORTIF****KROMER PRINT SA, Tir sportif**

Unterer Haldenweg 12, case postale 429, 5600 Lenzburg 1,

tél. 062 886 33 30, fax 062 886 33 31, schiessen@kromer.ch, www.kromer.ch



BRUNOX®

Schweizer Waffenpflegespray Nr. 1

Swiss quality



Getestet von
Heckler&Koch
und im Einsatz
bei der
Schweizerischen
Munitionsunter-
nehmung/RUAG

für Sport-, Jagd-, Militär-, Vorderlader- und Sammler-Waffen

Löst

- Pulver-,
- Blei-,
- Kupfer-,
- Tombak- und
- Nickelrückstände

 Schützt vor
Verdrängt
Neutralisiert
Schmiert
Enthält

- Korrosion
- Feuchtigkeit
- Handschweiss
- alle Teile
- kein Silikon,
- kein Teflon,
- kein Graphit
- kein Verharzen

Die Schweizerische Munitionsunternehmung SM (heute RUAG) hat das Produkt auf seine Wirksamkeit bezüglich der Laufreinigung getestet. Heute hat die RUAG das Produkt im Einsatz, weil die Tests ergaben, dass BRUNOX® Waffenpflegespray problemlos Nickel-, Blei-, Kupfer- und Tombak-Plattierungen als auch Pulverrückstände löst. Die hohe Reinigungskraft des Produktes führt zu Einsparungen bis zu einem Drittel an Zeit, an Putzbürsten und garantiert erst noch eine effizientere Laufreinigung.

BRUNOX® Waffenpflegespray ist auch ein hervorragendes Korrosionsschutzmittel, verdrängt, unterkriecht es doch sofort alle Feuchtigkeit und schützt nachhaltig vor Korrosion. Diese Funktion wissen ganz besonders auch alle Schwarzpulverschützen zu schätzen, die mit BRUNOX® den festsitzenden Schmauch mühelos entfernen und die Waffe gleichzeitig nachhaltig vor Korrosion schützen können.

Ebenso hält BRUNOX® Waffenpflegespray dem **Maschinenwaffentest** problemlos stand. Die Schmiervirkung ist nämlich bis -50 °C garantiert. Heckler&Koch hat diesen Test noch unter erschwerten Bedingungen durchgeführt. Es wurde eine P8, Kaliber 9mmx19 mit 15 Schuss (DNAG, DM A1 B2, 124grs (8,0g), Los: DAS 95 L 0856, HK-Ident-nr. 969 528.) geladen, anschliessend mit BRUNOX® Waffenpflegespray konditioniert/geschmiert. Daraufhin wurde die Waffe samt den Magazinen während 160 Stunden bei -35 °C (statt während 3 Stunden bei -40 °C) eingelagert. Nach dieser Lagerung wurden beide Magazine ohne jede Beanstandung aus der Waffe verschossen. Sowohl der Schlagbolzeneinschlag (von 0,325) als auch der Hülsen-auswurf (von 80° - 90°) qualifiziert Heckler&Koch mit dem Prädikat gut.

Erhältlich im guten
Waffenfachhandel!

INFO und weltweiter Händlernachweis: BRUNOX AG, Telefon 055 285 80 80, Fax 055 285 80 81



Gesellschaft für ein freiheitliches Waffenrecht
Société pour un droit liberal sur les armes
Società per un diritto liberale sulle armi

- Je veux devenir membre de **proTELL** pour une cotisation annuelle de Fr. 40.–
- Je soutiens **proTELL** par un don

proTELL Tel. 061 723 28 03
Secrétariat Fax 061 723 28 04
3000 Berne www.protell.ch
sekretariat@protell.ch

*proTELL s'oppose à tout durcissement
de notre loi sur les armes*

*proTELL s'engage en faveur de l'application correcte
de la législation sur les armes*

*proTELL défend les intérêts de tous les propriétaires
d'armes*

Rejoignez-nous!

Nom: année:

Prénom:

Rue N°:

NP, lieu:

E-Mail:

Tél.:

Date:

Signature:

unser Partner:
KLOSSNER OPTIK
 37 Werbepartner
 T-Shirt & Cap's
 Drink & Snack
 3661 Utendorf
0333 452 527

www.blum-waffen.ch
Blum
 WAFFEN
 TEL 033/681 29 40
 3762 ERENBACH

besser treffen!

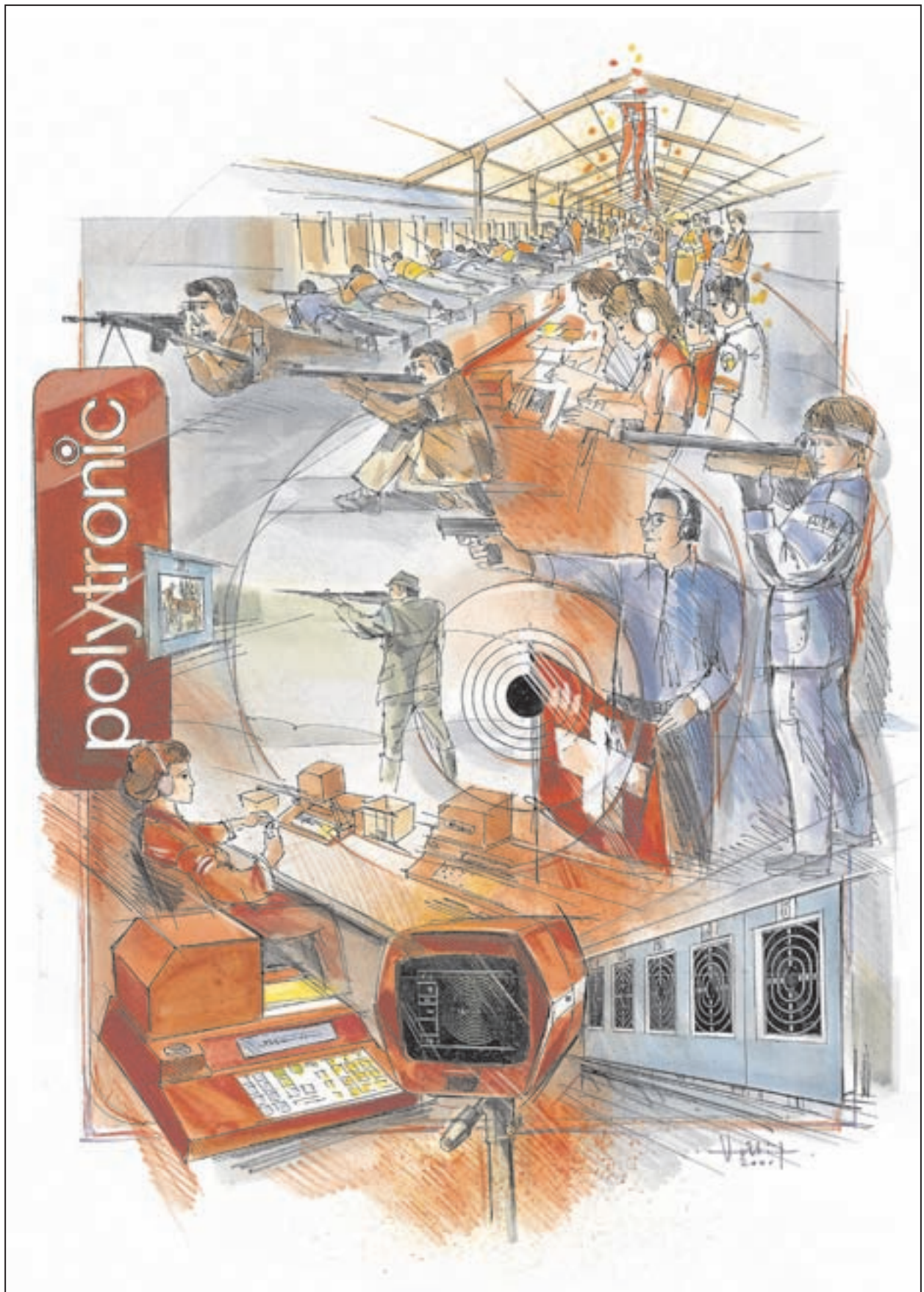


Gardez le contrôle!

Abonnement de Fr. 38.–
 pour 24 numéros par an
 Redaktion Schiessen Schweiz
 Badenerstrasse 678, 8048 Zürich

Tir Suisse
 Tiro Svizzero
 Tir Svizzer

**Schiessen
Schweiz**



POLYTRONIC INTERNATIONAL AG

Pilatusstrasse 12, 5630 Muri

Tel. 056 675 99 11

Fax 056 675 99 12

www.polytronic.ch